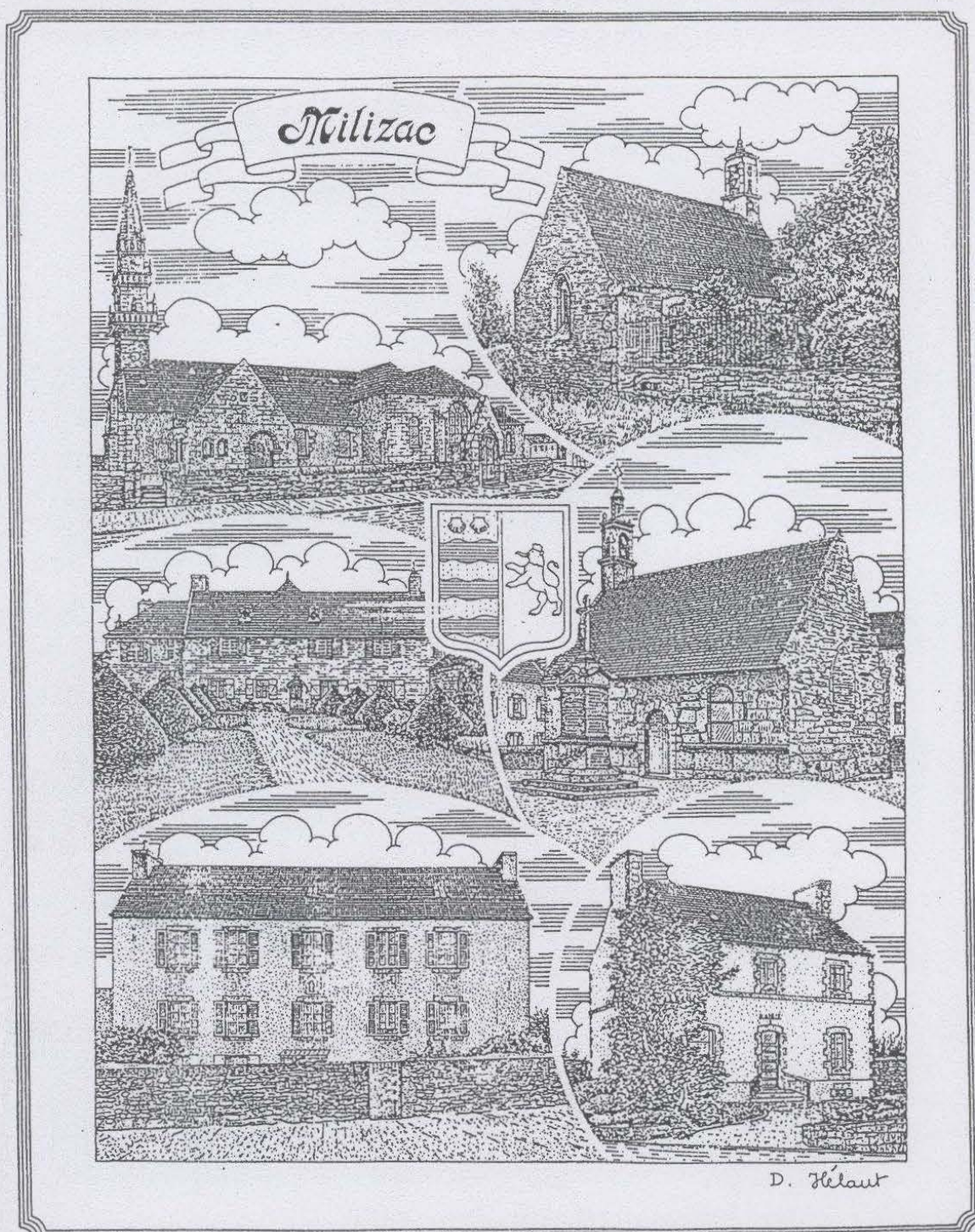


A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

L'EGLISE DE MILIZAC (FINISTERE) – (1200 - 2000)



RECUEIL HISTORIQUE

TOPOLOGIE DES PAROISSES DU LEON (FINISTERE)

(Auteur : François JOURDAN DE LA PASSARDIERE (1845 -1913))

REVUE DE BRETAGNE (Landévennec) (Juillet 1912)

L'ECHO PAROISSIAL DE BREST (1907)

LA PAROISSE DE MILIZAC (Réf. 39)

MILIZAC - Les Bretons prononcent Melisac, et cette orthographe est fréquemment usitée dans les anciens actes. L'étymologie la plus simple est celle qui voit dans Mel Isac le Mael ou fief d'Isac.

Mael, Meal, Mel a le sens de fief, seigneurie, et l'on connaît un certain nombre de territoires importants qui ont conservé ce vocable comme préfixe : ainsi Mael ou Mezle Carhaix, Mael Pestivien, Mal guenac (Mael gannac en 1274, Rosenzweig, - Melguenac et Malguenac aux montres du XVI^{ème} siècle), Malestroît, Melgven, Melrand (Melran en 1124, Cart. Roth), Mellac, Mellionec. On le trouve en suffixe dans Glomel (Glomael en 1295, Bul. C.on Dioc. 1904, p.151) et probablement dans Tremel, trêve de Plestin, Botmel, trêve de Plusquellec, Lesmel en Plouguerneau, et divers autres composés. (1)

Isac est un nom d'homme répandu dans le Léon, et aussi hors du Léon, car on trouve des Isac en Plougastel (1618), à Plougasnou (1502). Il est employé comme second terme dans les noms de lieu : Bodisac, Coetizac, Crenizac, Guernisac, Kerizac, Pontisac, Poulizac, Pratizac ...

M. Loth (Revue Celtique 1891, p. 477) a signalé un Miliziac en Vannetais (archives du château de Penvern en Persquen) qu'il a rapproché d'un nom de gentilice Romain qui pourrait être Militiacus. Mais on peut citer comme existant encore de nos jours le nom de famille Malisac, Malijac, Malléjac, qui paraît n'être que le nom de site Melisac, appliqué à une personne qui en était originaire.

Melisac, le centre d'agglomération du Mael d'Isac, était situé à l'intérieur d'un vaste territoire forestier nommé Coat Mael, Coat Meal, le bois de Mael. C'est sur sa lisière Nord-Est, que St Urfol ou Urfoed chercha une retraite, et construisit son ermitage, ainsi que l'oratoire où l'on montre sa sépulture. Ce territoire est représenté comme une forêt importante sur la carte de Tassin (1631) ; mais depuis Tassin, il s'est écoulé près de 300 ans, et les bois ont été défrichés ; on peut néanmoins tracer de nouveau leur périmètre : il est délimité par une série de lieux habités dans le vocable desquels le mot Coat entre en composition.

Ainsi au Nord, Guelet ar c'hoat (le bas du bois), - Coat Meal avec son poste retranché de Castel Huel, haute justice, membre de la vicomté de Léon, - Coativy, berceau d'une famille qui devint considérable et s'allia deux fois avec la maison de France (2), et tout près de Coativy et de son poste retranché, le Rest et St Urfol. Au Sud de Coatmeal, Penarc'hoat (le bout du bois). Puis dans le Sud-Est, Lostarc'hoat (la queue du bois), - Langoat (la lande du bois), - Hengoat (le chemin du bois).

Au-dessous du camp et du poste avancé de la Motte, qui relevaient de la seigneurie de Languéouez en Trefgouezcat (maintenant Tréouergat), Coat eval, Penarc'hoat et Langoadec ; puis, en retournant vers l'ouest, Coatlaeron et les bois de la vicomté du Curru, - Coatguennec et la Haie (en breton garz, habitation palissadée, cachée dans les bois) ; enfin, en remontant du Sud au Nord, Penhoat, un second Coatguennec, Coatcam, le Coat, Gorre ar c'hoat (le haut du bois), autre la Haie ou Garz, Coatouarné, Coatoroch et le Rest.

Dans la forêt qui formait le Mael d'Isac, il existait un centre religieux qui n'était primitivement qu'une trêve, Tredisec, graphie plus ou moins sincère, qui s'applique à notre Milizac actuel. Il en est fait mention dans les chartes relatives à la fondation de l'abbaye de Daoulas par Guyomarch de Léon vers 1173. On y relève au nombre des donations : decimas de terra Losoarn filii Aliou (la terre de Loshouarn, en Plouvien, est encore citée dans l'aveu de Rohan, lors de la déclaration de 1681) ..., suam partem decimarum de Plouguen, et Capellam Coatmeal, et decimas suas de Tredisec ... (Voir L'Abbaye de Daoulas par l'abbé Peyron, p.12). Coatmeal devint en effet un prieuré dépendant de Daoulas. La trêve de Tredisec se transforma en paroisse ; elle conserva en breton le nom de Melisac, et exerça même sa suprématie sur un petit noyau voisin, Guipronvel, distant de trois km., et plus au centre de la forêt.

Guipronvel était donc, jusqu'à la Révolution, une trêve de Milizac ; c'est aujourd'hui une paroisse, sous l'invocation de la Sainte Vierge. Son église se réclamait déjà de ce patronage du temps du P. Cyrille. Guipronvel doit être considéré comme l'adoucissement de Guic Ronvel. Le préfixe Guic (en latin vicus, le bourg), est l'indice d'un Plou (ou Ploue) qui a disparu en tant que paroisse.

Ronvel est un nom de saint : on relève sur les registres de Lesneven, à la date du 20 juin 1721, « dame Elisabeth Pasquier, dame de Kergadio, de St Ronvel ; on trouve encore des Ronvel à Milizac, et au sortir du bourg, le manoir de Keronvel, aliàs Keromel, jadis propriété de la famille des Loges de Keronvel. Tout près, on trouve sur les cartes modernes le village de Kerourmel que Cassini nomme Keroumel. Il existait aussi des Ronvel à Kerlouan en 1581 et 1673 et l'on voit des lieux dits Keronvel en Plougonvelen, en Ploumoguier et en St Pol de Léon. Ce nom n'est pas inconnu dans les autres évêchés : ainsi l'on connaît un Coat ronval en Plonévez du Faou.

(Voir : François-Marie Desloges de Kerrouvel (Archives du Finistère, page 207)

On a identifié St Ronvel avec Romel, le Romelius, père de St Guénaël dont Albert le Grand fait un comte de Cornouaille (Voir Soc. Arch. du Finistère, 1905, p. 200). Ce qu'il y a de certain, c'est que St Guénaël avait des attaches avec le territoire de Guipronvel : on voit par le Cartulaire de Landévennec qu'il y possédait, - héréditairement, - Lan Decheuc, nommé Landeheuc à la réformation de 1448, Lantezeoc sur la carte de Cassini, et Landezoc sur les cartes modernes. Dans la trêve de Lanrivoaré, limitrophe de Milizac, Guénaël était propriétaire de Lanvennec.

On se demande si Guipronvel n'aurait pas été jadis, sous le Plouronvel, le plou dont Tredizec, (Melizac) était la trêve. Les seigneurs de Languéouez, en Tréouergat, prétendaient être les fondateurs de l'église de Guipronvel ; leur manoir de Languéouez était une haute justice relevant du Chastel, et l'on a dit plus haut qu'ils possédaient en Milizac le camp de la Motte. C'était un ouvrage rectangulaire établi sur une petite croupe et précédé d'un poste d'avant-garde joignant aux marais. Il était à cheval sur l'axe de la voie romaine de Vorganium (Plounéventer) à Is (Ys) (Douarnenez), via Le Conquet.

C'est en Milizac, ou peut-être en Plouguin, qu'il convient de faire rentrer Coatmeal, aliàs Coatmael ou Coatmel (on trouve les trois graphies), le bois de Mael. Les Bretons disent Cos meal qui a le même sens. (Cos, vieux mot breton qui signifie bois (H. de la Villemarqué).

Le domaine proche des seigneurs de Léon dans ce territoire ayant disparu peu à peu, soit par donations, soit par féages, soit par dotations de filles, il ne leur resta plus rien en mains que la rétention d'une mouvance assez considérable ; elle s'étendait sur sept paroisses, et s'exerçait au manoir de Locmajan en Plouguin. C'était de Coatmeal que relevait le château-fort de Trémazan.

L'une de leurs dernières donations fut celle qu'ils firent vers 1173 à l'abbaye de Daoulas, de la chapelle de Coatmeal. Cette chapelle devint un prieuré sous l'invocation de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; autour d'elle se groupaient, en 1769, 300 communians, soit 400 âmes.

De nos jours, le territoire de Coatmeal a été quelque peu agrandi aux dépens des paroisses voisines. Sa superficie est d'un millier d'hectares, et le nombre des habitants de 600 environ.

La cure de Milizac était à la présentation de l'évêque. Cette paroisse embrassait une superficie de 4.600 hectares, Guipronvel compris. Sa population atteignait 1.800 communians, c'est-à-dire 2.400 habitants. Elle est aujourd'hui sensiblement la même : 2.350 âmes environ.

P.S.: Topologie des Paroisses du Léon (Réf. 32 – Ploeyon aujourd'hui Plouvien) (1910)
(François Jourdan de la Passardière)

« ... D'autres enfin ont songé à Saint-Yvi, que l'abbé Le Guen nous présente comme un jeune diacre d'outre-mer qui, 130 ans après Saint-Urfol, vint fonder un ermitage à un km. au Nord-Ouest de celui que ce dernier avait édifié tout près du Bourg Blanc, sur la lisière de la forêt de Milisac . On y voyait encore les restes d'une chapelle en 1863, près de Coativy bian, et c'est de ce bois où vécut Yvi ou Ivy que prit nom l'illustre famille de Coativy, alliée au XV ème siècle à la maison de France. (2) »

(2) Charles de Coativy épousa Jeanne d'Orléans, duchesse de Valois, fille de Jean, Comte d'Angoulême et de Périgord et de Marguerite de Rohan. Son père Ollivier de Coativy, prince de Mortagne et comte de Taillebourg avait épousé Marguerite de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. Ce dernier avait également un frère Cardinal.

(1) – Autre interprétation du Nom de Milizac : **MILIZAC** (en breton Melisac, le mael ou fief d'Isac), viendrait suivant lui, de mil : courbure, lis : rivière, ac : habitation.
(M. Longnon) (Topologie des Paroisses du Léon)

A MILIZAC, le 6 février 2006

A. Milin

LA PRIMITIVE EGLISE PAROISSIALE

A l'époque carolingienne, les actes du Cartulaire de Redon (832) mentionnent beaucoup de paroisses mais très peu les églises paroissiales elles-mêmes, désignées par les termes interchangeables : basilica ou ecclesia. En fait les données archéologiques établissent clairement que l'église paroissiale et le cimetière sont indissolublement liés en Haute-Bretagne depuis au moins l'époque mérovingienne (481 à 751). (Les Premiers Bretons d'Armorique – Giot – 2003). Dans la forêt qui formait le Mael d'Isac, il existait un centre religieux qui n'était primitivement qu'une trêve, Tredisec (trêve d'Isac), graphie plus ou moins sincère, qui s'applique à notre Milizac actuel. (Topologie des Paroisses du Léon (1907)

Milizac, nom d'un fundus gallo-romain dérivant du mot militia, aurait été christianisé précocement par les militaires en garnison dans le Léon, qui tire son nom de légio : rien ne transpire du centre religieux primitif. Le Léon, comme la Cornouaille, ne livre guère d'églises anciennes. Le centre initial de Telmedovia, nom de la paroisse primitive de Ploudalmézeau en 884, paraît se situer à Guitavézé Coz, le « Vieux vicus de Talvézé », bien qu'une parcelle y soit appelée An iliz goz (La vieille église)(Les Premiers Bretons d'Armorique – Giot – 2003).

Au nord-est, Milizac et sa trêve Guipronvel sont le noyau certain d'une autre paroisse primitive que Couffon baptise : Plou-Brochmael en suivant ici Largillière comme pour Guicquelleau. Le fait que Guipronvel soit la trêve et Milizac la paroisse l'amène cependant à écrire : Les Bretons s'installèrent à Guipronvel (Plou-Brochmael) qui fut leur église primitive. Plus tard, à une époque indéterminée, Milizac reprit son importance et Guipronvel en devint trêve. Il est possible cependant, que Milizac ait été évangélisée avant l'occupation bretonne. Il nous paraît irréfutable que Milizac ait été une paroisse gallo-romaine dont la présence en cette région n'est sans doute pas sans rapport avec le voisinage de Brest en qui les thèses les plus récentes reconnaissent la Civitas Occismorum où s'implanta un évêché gallo-romain après que le chef-lieu des Osismes y eut été transféré de Carhaix comme cela fut le cas de Corseul à Alet. On trouve, dans la proximité immédiate de ces deux Cités, Milizac et Briec qui témoignent au moins d'un début de christianisation des campagnes à partir de ces centres urbains. Dans cette étude, nous avons constamment utilisé l'expression « paroisse gallo-romaine » pour désigner les circonscriptions ecclésiastiques anciennes portant soit un toponyme en Acum, soit un nom dont l'origine gauloise ou gallo-romaine n'était guère douteuse. (Communes Bretonnes et Paroisses d'Armorique – Erwan Vallerie – (1986)

Les paroisses gallo-romaines sont des circonscriptions à caractère religieux. Nous n'avons rencontré que deux cas où l'on puisse déceler un embryon de dualité entre la paroisse et la circonscription portant un toponyme gallo-romain : il s'agit d'une part de Milizac et Guipronvel, sa trêve ; d'autre part, de Bourg-Paul et Muzillac, sa trêve. Dans les deux cas, l'on constate que sont juxtaposés dans un même ensemble paroissial deux centres, l'un breton, l'autre gallo-romain, et l'on ne peut exclure qu'il y ait là coexistence d'une formation ecclésiastique bretonne et d'une formation civile gallo-romaine. Nous pensons néanmoins qu'il faut plutôt y voir des cas d'interpénétration entre deux populations comme nous en avons déjà décelé à Plouguer, Pédervec ou Briec. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit là que de situations limites. Partout ailleurs, c'est bien la paroisse qui porte le nom gallo-romain. (Communes Bretonnes et Paroisses d'Armorique – Erwan Vallerie – (1986)

Il est indéniable qu'à la fin du 4^{ème} siècle une crise grave (invasions) a secoué la région dont l'économie a subi de fortes perturbations. Y eut-il un rapport entre ces troubles et l'arrivée en Armorique de Bretons de l'armée de Maxime (383 – 388) ? Au 5^{ème} siècle, la vie continue en Armorique occidentale : l'archéologie le prouve et la lecture de la Vie des Saints est instructive à cet effet. (Les Origines de la Bretagne – Léon Fleuriot (Payot – 1980).

La collaboration entre Bretons et Gallo-romains est facilitée par la Communauté de religion – ils sont chrétiens – et aussi par l'identité de langue : celle que parlent les paysans des campagnes gauloises est encore fort proche de celle des Bretons. (L. Fleuriot – 1980)

Concernant les documents d'ensemble relatifs aux paroisses du Léon, le plus ancien Pouillé (polyptychum, catalogue des bénéfices ecclésiastiques), de l'évêché du Léon que l'on connaisse peut se dater d'environ 1330. Il provient des comptes de la province de Tours, et est conservé dans les archives du Vatican. Il a été publié par Longnon. (Le Léon au XIV^e siècle). (Histoire Ecclésiastique de Déric – Dictionnaires celtiques de Dom Le Pelletier et de Buffet).

Dans l'étude des débuts du christianisme, sont rangées dans la première catégorie « les paroisses dont la présence chrétienne est certaine ». Aucun objet, à part ceux importés tardivement de la Méditerranée orientale (croix de Milizac, « étole » de l'île de Batz) ne peut, dans la partie occidentale de la Bretagne, appartenir à ce groupe. (Les preuves archéologiques du Début du Christianisme en Bretagne – Britannia Monastica - Philippe Guigon – 1994).

Quelques églises du Léon et du Trégor conservent toujours des articles précieux : croix-amulette en ivoire de la seconde moitié du VIII^e siècle, peut-être d'origine proche-orientale à Milizac, pièce de textile syriaque ou byzantine dite étole de Saint Pol à l'île de Batz, une autre orientale dite chasuble de Saint Yves à Louannec. Ils pourraient correspondre à des pèlerinages anciens à longue distance, cependant ils pourraient également avoir été amenés plus tardivement par des Croisés. (Les Premiers Bretons d'Armorique – Giot – 2003).

M. l'Abbé Yves-Pascal CASTEL (Atlas des Croix et Calvaires du Finistère – 1980) considère qu'au moins 325 des croix (272 en Léon et 53 en Cornouaille) remontent au Haut Moyen-Age en Finistère (V^e – X^e siècles) dont deux calvaires à Milizac (Kélarret-Coatquénez et Tréléon). (Les Preuves Archéologiques du début du Christianisme – 1994)

Dans le Pays d'Ac'h (pagus achmensis), au voisinage immédiat du Château de Brest et de son vicus (agglomération), chef-lieu administratif et religieux au V^e siècle, se trouvait un domaine de grand propriétaire gallo-romain, Milizac. Le fondateur devait se nommer Milex, forme vulgaire de Miles, qui donna par dérivation avec la terminaison gauloise servant à former des noms de lieux, Militiacus. Ce nom propre signifie « soldat ». Le propriétaire du domaine qui pouvait comprendre l'exploitation de l'étain alluvial, a pu obtenir des autorités religieuses de Brest, dès le V^e siècle, l'envoi d'un desservant pour une chapelle privée. R. Couffon au terme de ses recherches sur les églises primitives de l'ancien diocèse de Léon présente MILIZAC comme une exception dans le Léon, dans la seconde moitié du V^e siècle, car il pense que ce pays était encore peu christianisé (Couffon, 1950, p. 44). Il constate que, contrairement à ce qui se passe dans la partie de la Domnonée à l'Est du Léon, les paroisses littorales sont souvent vastes ... (Les Paroisses Baptismales du Territoire des Osismes)

La qualité des premiers Recteurs de Milizac ne cesse d'interroger l'historien sur la datation de la primitive église paroissiale de Milizac. En janvier 1334, Maître Maurice de Capo Duro (Pencalet), recteur de Milisac, nommé par le Saint-Siège, est docteur en décrets et fait partie d'une Commission cléricale avec un Religieux Dominicain pour le règlement d'un différend relatif à la nomination d'Yves de Kerinou, comme recteur de Guissezni. En 1583, Messire Jean Kérébel (1550 – 1620), originaire de Ploudalmézeau, affecté comme Desservant à la Cure de Milizac, à l'issue d'un concours sélectif organisé par l'Evêché de Saint-Pol de Léon, venait d'une Université de Théologie ou de la Sorbonne à Paris. Dans le clergé séculier, un tel engouement pour la Paroisse de Milizac ne peut s'expliquer que par l'ancienneté, l'importance relative de ce pôle religieux, la générosité des fidèles et peut-être la richesse de la Paroisse. « De quelle époque date la vieille église ? Mystère. Des parties sont très anciennes. Des pierres sculptées servent de fondation à des édifices postérieurs. Un incendie a dû dévorer telle construction dont les restes gisent sous les murs actuels... » (H. Kérouanton, Recteur – 11 mars 1926). Si l'édification a duré de 1603 à 1652, la primitive église remonte-t-elle à l'An 1000 environ ?

A Milizac, le 6 février 2006

A. Milin

VERS L'AN 1000 LES SEIGNEURS DU CURRU AURAIENT

FONDÉ LA VIEILLE ÉGLISE PAROISSIALE DE MILIZAC ?

« Les seigneurs du Curru se disaient patrons et fondateurs de **l'église paroissiale de Milizac** et, à ce titre, avaient le droit d'y placer leurs armes « d'or à trois coquilles de gueules » aux endroits les plus éminents du lieu saint. Ce droit leur fut confirmé en 1513 par le « général » (1) de la paroisse. Ils y disposaient en outre d'une tombe élevée, érigée à côté du balustre, devant le grand autel, et à côté de laquelle se trouvait un banc muni de son accoudoir ». (Chroniques oubliées des Manoirs Bretons – Yves Lulzac – Nantes 2005). On y admirait ainsi le Mausolée des Seigneurs du Curru (Ar Roué Pharamus). De quand datait-il ? De la fondation de l'église paroissiale primitive ? Il est probable.

« Le Manoir et le domaine du Curru relevaient principalement de la Couronne, à part une petite partie du domaine réservé et du domaine afféagé qui relevait de juridictions diverses (Du Châtel, de Kergroadez, de l'Evêque de Léon ...). Les seigneurs du Curru ne possédaient que les droits de basse et de moyenne justice qu'ils exerçaient au Manoir du Curru et probablement au Manoir de Kercharles (construit en 1550), dans la ville de Saint-Renan, à partir du 9 août 1577 ». Un procès-verbal du 18 juillet 1502 nous apprend qu'Hervé de Kernezne possédait des armoiries dans l'église Notre-Dame de Saint-Renan.

« D'une manière plus précise, l'on sait que la famille de Kernezne, propriétaire de la terre du même nom sur la paroisse de Quilbignon (Brest), a toujours soutenu que celle du Curru lui était advenue par le mariage de Marie FARAMUS (alias Pharamus), l'héritière de cette terre, avec Gestin de KERNEZNE, fils cadet d'Olivier de Kernezne. D'après un document cité à plusieurs reprises qui ne se trouve pas dans le chartrier actuel du Curru, cette alliance serait antérieure à l'année 1360. En 1405, Marie Faramus et Raoul Faramus sont redevables au Domaine de la somme de 6 deniers monnaie. Quant à Jehan de Kernezne, connu pour avoir servi le duc de Bourgogne en qualité de Grand Ecuyer, et qui fut inhumé en 1416 dans l'église Saint-Yves de Paris, il pourrait s'agir d'un frère et non pas du fils de l'époux de Marie Faramus ». (Chroniques oubliées des Manoirs Bretons – Yves Lulzac – Nantes 2005)

« D'autre part, la présence dans le domaine afféagé du Curru, d'une parcelle de terre nommée « Parc Faramus » au terroir de Kerléau sur la paroisse de Plouguin, tendrait à prouver que cette famille s'était fixée dans le Bas-Léon bien avant le mariage de l'héritière du Curru avec Gestin de Kernezne (1360). Signalons enfin qu'en 1495, l'une des nombreuses dépendances de la seigneurie de Daoulas portait le nom de « Prévôté de Faramus » « En outre, Yves Pharamus de la Vicomté du Curru en Milizac, contribua en 1238 aux frais de la construction du chœur de l'église (ou couvent) des Dominicains de Morlaix » (Le Guennec –1936) « Cette famille Faramus, probablement originaire de l'évêché de Saint-Brieuc, pourrait être d'implantation ancienne dans cette région du Bas-Léon ... ». (1000) En janvier 1983, André Chauvel de Lanildut, ancien planteur d'hévéas au Cambodge, de la lignée Pharamus par sa grand'mère, m'assurait que les Pharamus descendaient des Corsaires de Saint-Malo et avaient émigré en Bretagne à l'occasion des conflits entre Duchés ou des invasions normandes ! L'étymologie du nom signifie « Le Domaine de l'Etranger ». Peu après la dénomination à Milizac (1986), de la « Rue Castel Pharamus », la Mairie reçut en mai 1989, la visite d'authentiques descendants de la famille Pharamus, de la Seine-Saint-Denis (Pierrefitte), du Tarn-et-Garonne (Nègrepelisse), des Bouches-du-Rhône (Marseille). Dans le Finistère, on en trouve à Brest, Douarnenez, Plonévez-Porzay, Pouldergat, Landudec, Névez, etc. et même dans les Côtes-d'Armor, en Ile-et-Vilaine, sous l'une ou l'autre des deux orthographes. Seraient-ils les bienfaiteurs et fondateurs de notre église paroissiale au X^{ème} siècle ?

Compte tenu des différentes sources d'informations et des recoupements des récits d'historiens, il paraît vraisemblable d'avancer l'hypothèse suivante. La Famille Des Loges ou Desloges du Manoir de Kéronvel possédait une chapelle attenante au 15^{ème} siècle. L'ancien couvent ou le monastère des Dominicains à Kerhuel, une église abbatiale, daterait du 13^{ème} siècle et la **Primitive Eglise Paroissiale (Iliz Goz)**, de la Paroisse de Milizac, du 10^{ème} siècle environ, grâce aux libéralités des Pharamus.

(1) : Marguillier-chef du Conseil de Fabrique de la Paroisse de Milizac, comprenant 44 paroissiens.

A MILIZAC, le 28 janvier 2006

Adrien Milin



HISTORIQUE DE MILIZAC (II)

UNE ENIGME DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE

(L'EGLISE PAROISSIALE PRIMITIVE – SES ORIGINES (I) (Du 20 janvier 1999))

LA PREMIERE EGLISE PAROISSIALE REMONTE-T-ELLE A L'AN 1200 ?

En préambule, de nombreux textes d'historiens, d'écrivains et d'artistes confirment l'abondance des constructions d'églises et de chapelles au début du second millénaire sur tout le territoire de la France métropolitaine.

« En l'espace de trois siècles, de 1050 à 1350, la France a extrait plusieurs millions de tonnes de pierres pour édifier 80 cathédrales, 500 grandes églises et quelques dizaines de milliers d'églises paroissiales. La France a charrié plus de pierres en ces trois siècles que l'ancienne Egypte en n'importe quelle période de son histoire ». Jean GIMPEL (Les Bâisseurs de Cathédrales)

« L'éclosion de l'art des cathédrales fut étonnamment rapide : Chartres se construisit en vingt-six ans (XII^{ème} siècle), Reims plus vite encore, entre 1212 et 1233 (21 ans). Une telle vivacité s'explique par l'élan de prospérité qui, surgissant des campagnes, emportait l'économie urbaine. Mais elle fut aussi l'effet d'un autre développement, qui n'est pas dissociable du premier, le développement de la connaissance ». Georges DUBY (CathédralOscope de Dol-de-Bretagne) (Ille-et-Vilaine)

« En effet, entre 1150 et 1315, 18.000 édifices religieux, de la cathédrale à la modeste église de village voient le jour en France ... Dix ans plus tôt (1128) naît l'Ordre des Chevaliers du Temple de Salomon et les Templiers dont l'histoire est inséparable de celle des Cathédrales ... ». (Extrait « Le Tailleur de pierre et les Bâisseurs » - Musée des Traditions et Arts Normands) (Château de Martainville – Seine-Maritime).

« Plus de 300 églises romanes ont été construites entre les 11^{ème} et 12^{èmes} siècles dans le Pays des Charentes. La France connut alors une période de prospérité » (La Carte au Trésor). Il en fut vraisemblablement de même dans les autres Régions de France, notamment la Bretagne.

« L'art roman ou harmonie, art de monastères et de petites églises rurales ... »
(Abbaye de Sablonceaux – Charente-Maritime)

Ainsi, l'Abbaye de Fontdouce (Charente-Maritime), à 20 mn. de Saintes (17) et de Cognac (16), fondée en 1111 par les Cisterciens puis les Bénédictins vit la construction s'étendre sur les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, associant deux styles architecturaux contrastés : roman austère (chapelles) et gothique lumineux (salle capitulaire et parloir). A partir de 1970, les propriétaires actuels, pris par la passion de la restauration, font revivre année après année les vestiges enfouis de l'Abbaye. Les bâtiments imbriqués de façon originale, témoignent des nombreuses transformations que le site a connues en 800 ans d'histoire. En France, la majorité des édifices religieux a beaucoup souffert des Guerres de Religion (de 1562 à 1598) puis des excès de la Révolution Française de 1789 à 1801.

La modeste église de village, l'église Saint-Vincent de Tronget (Allier) (1.000 habitants environ) près de Le Montet, entre Moulins au nord et Montluçon à l'ouest, date du XII^{ème} siècle (1111 exactement), restaurée en 1830, et est également de style roman. Cette église paroissiale primitive, au cœur de la France, bâtie sur les hauteurs (481 mètres) a été balayée par la tempête au XIX^{ème} siècle et reconstruite plus robuste et plus massive (contreforts).

Milizac, aujourd'hui du Diocèse de Quimper et de Léon, est une paroisse de l'ancien Evêché du Léon (siège : Saint-Pol-de-Léon), du temps de Mgr de la Marche (1729 – 1806), Evêque du Léon de 1772 à 1791, maintenue lors du Concordat du 15 juillet 1801, entre le Pape Pie VII et

1

... / ...

L'Empereur Napoléon 1^{er}. La construction de l'église paroissiale actuelle, dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul, Patrons de la Paroisse de Milizac, remonte à l'An 1652 pour la partie la plus ancienne (porche Sud et ossuaire (fonts baptismaux) du temps de Messire Pierre PEN (4^{ème} Recteur connu), à 1690 pour le pignon Sud, à 1716 pour le pignon Ouest et le Clocher, à 1735 et à 1826 pour d'autres parties. En 1845, l'on exhaussa les murs et l'on reconstruisit la charpente. En 1924, l'on agrandit l'église, à la demande des paroissiens et des fabriciens ou marguilliers, par la construction du Chœur et du Transept avec cinq vitraux supplémentaires, à l'époque de l'Abbé Hervé Kérouanton (1870 – 1938), Recteur de Milizac de 1919 à 1930. Après de multiples transformations apportées à cet édifice religieux, cette dernière opération en était la sixième. Le clocher ou la tour construite en 1716 fut endommagée ou décapitée au moins à quatre reprises : en 1765 (foudre), en 1833 (tempête), au début des années 1900 et en 1944 (guerre). Il a été reconstruit en 1953. L'église est de style roman et l'art roman lui-même est du XII^{ème} siècle. « L'art roman (architecture, sculpture, peinture) s'est épanoui en Europe aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles » (Larousse). Si l'église actuelle est de style roman, à fortiori, la première église primitive l'était également.

La chapelle Sainte-Anne (XVI^{ème} siècle) ou chapelle-reliquaire à proximité de l'église actuelle, de même que plusieurs de nos calvaires (24 recensés dont 15 antérieurs à la construction de l'église d'aujourd'hui), datent du XVI^{ème} siècle (Nombre : 9), du XV^{ème} siècle (Moyen Age) (Croas-Kéromnès, Kéroumel, Parking de l'église), du XIV^{ème} siècle (Kérallan) et même du X^{ème} siècle (Haut Moyen Age) (Kélarret-Coatquennec et Tréléon) (Plus de mille ans d'histoire). Ils ne peuvent avoir été construits sans l'existence d'un lieu de culte auquel ils se rattachent ou d'une paroisse primitive et donc d'une église paroissiale antérieure à celle de 1652. (Atlas des Croix et Calvaires du Finistère de 1980 de M. l'Abbé Yves-Pascal Castel). Tous ces calvaires sont les témoins mystérieux de la foi de nos ancêtres. L'antériorité des calvaires sur la construction de l'église demeure aussi une hypothèse plausible. La Chapelle Sainte-Anne est toujours demeurée l'annexe, soit de l'église actuelle, soit d'une église antérieure. En 1426, la famille de Tréfléon est attestée pour la première fois. Even Tréfléon, seigneur du Manoir de Tréléon (1456) (Chroniques des Manoirs Bretons d'Yves Lulzac de 1994). On connaît aussi la description précise de l'église paroissiale primitive (différente de celle d'aujourd'hui) qui comportait cinq autels et quatre chapelles. « Intérieurement, l'ancienne église, assez basse, était très différente de l'église actuelle » (Yann Morvan). Le Mausolée des Seigneurs du Curru (Ar Roué Pharamus : 1238) qui s'y trouvait, n'était-il pas du XIII^{ème} siècle ? Cependant, à compter de 1410 – 1420, à l'issue des visites pastorales en l'église de Milizac de Saint-Vincent Ferrier (1350 – 1419), canonisé le 29 juin 1455, (Reliquaire en argent de 1782), Milizac devint la Paroisse-mère et Guipronvel comme Tréouergat demeurèrent ses trèves jusqu'à la Révolution. L'Armorial et nobiliaire de Saint-Pol-de-Léon de 1443 le confirme et reconnaît la Paroisse de Milizac, en tant que telle à cette date. Kéronvel et Guipronvel auraient la même origine : Saint-Ronvel, moine (Armoiries de la Famille de Kergadiou). En 1826, la paroisse de Guipronvel est érigée en Succursale et en 1852, élevée au rang de Paroisse autonome.

Dans ces conditions, si la Paroisse de Milizac possédait une église paroissiale à cette époque (An 1200), à quelle date exactement remonte-t-elle et où était-elle située (Kerhuel) ? Le premier Recteur connu de la Paroisse de « Milisac », est Maître Maurice de Capo Duro (Pencalet), Docteur en décrets, cité dans l'Acte du Saint-Siège en date du 25 janvier 1334 par le Pape Jean XXII d'Avignon (1316-1334), originaire de Cahors (Lot). Philippe VI de Valois est Roi de France (1328-1350) (50^{ème}). L'Évêque de Léon est Guillaume de Kersauzon et Hervé VI (1304-1344) est Comte du Léon. Le Duc Jean III (1312-1341), Seigneur Breton, est Duc de Bretagne. 250 ans plus tard, Messire Jean Kérébel (1550 – 1620), originaire de Ploudalmézeau est Recteur de la Paroisse de Milizac de 1583 à 1620, soit durant 37 ans. L'église actuelle Saint-Pierre et Saint-Paul porte l'inscription de 1652 comme date de construction, les travaux d'édification de l'édifice ayant duré de 1603 à 1652. (Tableau synoptique des Recteurs de Milizac de 1583 à 1919 par l'Abbé Kérouanton).

Il est vraisemblable que les terrains situés à Kroas-ar-Roué-Koz et à Keranon sur la Commune de Milizac, appartenaient à la Paroisse de Milizac et que leur dénomination « Koziliz » (vieille église) à l'origine démontrait leur appartenance au Conseil de Fabrique de Milizac ou au Bureau de Bienfaisance de Milizac, établissement gestionnaire des biens de l'Eglise au plan local.

Partant du dilemme qu'en Breton ou dans la langue bretonne, vers l'an 1000 – 1200, l'adjectif précède toujours le nom tel que Koz-Iliz, il s'avère que par la francisation des noms bretons, c'est l'inverse qui se produit par cet effet d'assimilation ou de similitude grammaticale. Alors, le nom précède l'adjectif dans le langage courant. Ainsi, l'on trouve l'association inverse : Iliz-Koz comme à Plouguerneau (Finistère) (XII^{ème} siècle). La dénomination « Iliz-Koz » n'est venue que tardivement, lors des fouilles ou de la recherche des vestiges. «Le renouvellement qui intervint aux XI^{ème} – XII^{ème} siècles se traduit par un net fléchissement des noms bretons à caractère solennel. En même temps, commença à se dessiner une évolution vers les noms à double composante (prénom et nom) » (Bernard Tanguy) (Cartulaire de l'Abbaye de Redon (35) (An 801).

Après le départ des Romains d'Armorique vers l'An 480 (Disparition de l'Empire Romain d'Occident : 476), les Bretons refoulés par les Saxons, les Gallois et les Irlandais sont venus massivement d'Outre-Manche en Petite Bretagne (De l'An 500 à l'An 800 environ) occuper les territoires des anciens Armoriciens, laissés partiellement vacants par les Romains et christianiser les populations païennes. Ces Celtisants y ont apporté leur culture, leurs croyances et les modalités ancestrales de leurs lois coutumières où dans la langue britannique, l'adjectif précède le nom. Aussi, la langue bretonne conservera quelque temps ces traditions ou ces expressions linguistiques.

A la Matrice cadastrale et à l'Etat de Sections de la Commune de Milizac – Section B du Bourg – (les Originaux de 1830 environ) (Code Napoléon), l'on dénombre pas moins de 18 parcelles de terrain totalisant environ 14 hectares ayant appartenu à la Fabrique de Milizac (Paroisse) ou à la Famille noble « Des Loges » de Kéronvel, qui sont situées entre Kroaz-ar-Roué-Koz et (aujourd'hui) la Cité de Ker-Anne. Les appellations ou dénominations de parcelles (lieu-dit) sont sans équivoque et ont subi au cours du temps des mutations phonétiques successives : Koz-Iliz, Coziliz, Cozilis, Gozilis, Gouzilis et enfin Gouzilès. L'origine du nom Koz-Iliz oriente l'affectation des parcelles, soit au propriétaire-rentier « Des Loges de Kéronvel » qui devait avoir une chapelle attenante au Manoir, aujourd'hui, rue du Vizac, soit tout simplement à la Paroisse de Milizac, qui donc devait avoir ou posséder une église paroissiale. Pas de biens d'Eglise sans lieu de culte correspondant. Il faut bien que l'Eglise et ses serviteurs ou desservants vivent des produits du domaine réservé. En général, les propriétés du Presbytère ou du Conseil de Fabrique de la Paroisse (clercs et laïcs) étaient contiguës ou presque au jardin du presbytère. Il ne pouvait donc s'agir de la Paroisse de Guipronvel, distante d'environ 2,500 Km. du Bourg de Milizac. Comme Trézien à Plouarzel ou Lamber à Ploumoguier, Milizac, bien que trêve de Guipronvel en 1200 (?) pouvait bien avoir une église autonome, du fait de l'étendue de la paroisse (trêve) et de l'excentricité de son centre paroissial. A quelle période remonte donc l'arrivée à Milizac des seigneurs ou familles nobles « Des Loges » de Kéronvel dont le Manoir restauré est situé à Kéronvel et d'où venaient-ils ? Du Manoir de Keruzas (Guillaume des Loges) en la Paroisse de Plouzané (1476 – 1540) ?

La nature du sol des parcelles donne les appellation suivantes : Prajen, Prat ou Goarem, situées à Croas-ar-Roué-Coz, Keranon ou Pouldouroc. Ainsi, l'on trouve : Prat-ar-Gouzilès, Goarem-ar-Gouzilis, Parc-ar-Gouzilès., etc. Dans le langage populaire, pour les Anciens de Milizac, le jardin public (N° B 12) au bas de Ker-Anne s'appelle toujours : Prat Coziliz et les parcelles N°s B 13 et 15 (aujourd'hui, rue Chateaubriand) s'appellent : Park-ar-Person (Champ du Recteur). Les anciens documents cadastraux confirment bien la rumeur populaire et la pérennité des propos linguistiques. L'ancienneté des appellations bretonnes justifie et garantit la datation vraisemblable de la première église paroissiale de Milizac, vers l'an 1200, comme partout ailleurs en France, à des exceptions près. S'agissait-il de la Chapelle de la Famille Des Loges de Kéronvel ou d'une église romane basse, implantée à la place de l'église existante datant du XVII^{ème} siècle ? Au début de ce second millénaire, la religion catholique s'est vite étendue à travers l'Hexagone et les édifices religieux ont fleuri rapidement, grâce à la foi des bâtisseurs et au saint zèle des serviteurs de l'Eglise.

Les aliénations de terrains par le Bureau de Bienfaisance ou le Bureau d'Aide Sociale de Milizac, en 1928 et ultérieurement, sur les Communes de Tréouergat et de Guipronvel attestent de la qualité de ces Paroisses comme trêves anciennes de l'église de MILIZAC et de l'étendue territoriale des biens fonciers relevant de la Paroisse ou du Conseil de Fabrique de la Paroisse de Milizac.

A MILIZAC, le 31 décembre 2005

Adrien Milin

UNE ÉGLISE AURAIT EXISTÉ A KERHUEL OU AU LANN EN MILIZAC VERS L'AN 1200 ? MYTHE OU RÉALITÉ ?

De nombreux vestiges, stèles funéraires, pierres tombales et appellations cadastrales laissent supposer qu'un couvent ou monastère ou encore une église abbatiale aurait existé à Kerhuel aux XII^{ème} – XIII^{ème} siècles, de même qu'un ancien cimetière avoisinant. « En fait, les données archéologiques établissent clairement que l'église paroissiale et le cimetière sont indissolublement liés en Haute-Bretagne ... » (Giot – Guigon – Merdrignac - 2003). La découverte récente d'un Acte du Saint-Siège (n° 183), écrit en latin, concernant les Evêchés de Quimper et de Léon, en date du 25 janvier 1334, citant les noms de Maître Maurice de Capo Duro (Pencalet), recteur de Milisac, docteur en décrets, et de Prigent de Castro Sapientis (Castelfur), de l'Ordre des Frères Prêcheurs, concernant un différend sur la nomination d'Yves de Kerinou comme recteur de Guissezni (de Plebe Sezni) (Guissény – Finistère), laisse présumer de la fondation de l'église de Kerhuel par des moines de l'Ordre Dominicain (Ordre mendiant) et non par des prêtres du Clergé Séculier.

Aux XIII^e, XIV^e et XV^{ème} siècles, les recteurs des cures paroissiales étaient nommés directement par le Pape et non par les Evêques. Ainsi, l'acte papal du 25 janvier 1334 est-il signé du Pape Jean XXII d'Avignon (1316-1334), originaire de Cahors (46). Une avancée majeure de 250 ans !

En effet, il faut préciser que l'Ordre des Prêcheurs (Ordo Predicatorum), plus connu sous le nom de l'Ordre Dominicain est né sous l'impulsion de Dominique de Guzmàn en 1215. Saint Dominique, né en Espagne en 1170, décédé à Bologne (Italie) en 1221, est un Religieux Castillan. Il fonda l'Ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs, confirmé par le Pape Honorius III en 1216, prêcha auprès des Cathares dans la région de Toulouse et fut canonisé en 1234. Les dominicains ne sont pas des moines mais des religieux. Dominique de Guzmàn est chanoine d'Osma en Espagne lorsque son évêque, Diègue d'Osma, lui demande de l'accompagner dans une mission diplomatique en Scandinavie. La Bretagne est située sur la route de cette région du nord de l'Europe. Une longue histoire qui aura bientôt Huit cents ans ! (Catholicisme – Série F – 1956).

D'autre part, le fait que la Fraternité Saint Vincent Ferrier (1350 – 1419) appartienne à l'Ordre dominicain et que la visite pastorale de ce Saint à Milizac, vers les années 1410-1415, sur invitation probable des Frères Prêcheurs, ne laisse pas de doute, permet de mieux comprendre ces interférences (Reliquaire commandé par le Conseil de Fabrique de Milizac en 1773 et réalisé en 1782 (peu avant la Révolution Française) pour recevoir ses saintes reliques de même que celles de Saint-Benoît (480-547). Cet « Ange de l'Apocalypse », Saint Vincent Ferrier aurait visité, dans cette même période, une cinquantaine de paroisses en Bretagne dont vraisemblablement Ploudalmézeau où une rue porte même son nom. Ces faits accréditent l'hypothèse qu'une église dominicaine aurait pu exister à Kerhuel au XIII^{ème} siècle, Saint Dominique (1170-1221), fondateur de l'Ordre des Dominicains ou des Frères Prêcheurs ou l'un des ses apôtres ayant fondé des monastères ou des couvents en Bretagne dont peut-être celui de Kerhuel en Milizac, proche de Brest. « Ainsi, Yves Pharamus de la Vicomté du Curru en Milizac, contribua en 1238 aux frais de la construction du chœur de l'église (ou couvent) des Dominicains de Morlaix ». (Le Guennec – 1936)

L'existence d'une église attenante à un monastère, implantée à Kerhuel en Milizac semble de prime abord s'imposer. La stèle funéraire bretonne de Kerhuel, avec litanie et ex-voto, transplantée vers 1950 par le Dr Louis Dujardin (1885-1969) auprès de la Chapelle de Bodonou (XV^{ème} siècle) en Plouzané pourrait donner la clef de cette énigme. Le site gallo-romain (briques rouges) (Espace Emeraude) et l'entrée, large et spacieuse, telle celle d'un ancien couvent à Kerhuel (Jestin) avec des murets en moellons (liors coz moguer) rappellent l'enclos d'un jardin monacal (parc ar groas), (fourn ar person), (parc ar four), (parc ar vérêt), (liors an ty four), etc.

« N.B. : Le Lann-Kerhuel (Lann = monastère, enclos paroissial) : où le Cadastre porte les appellations de « Parc ar vérêt » (le cimetière D 197), « Fourn ar person » (le four du recteur D 175), « Liors coz moguer » (D 841), sans oublier, la stèle funéraire, transplantée il y a une quarantaine d'années, du Lann à Bodonou et la pierre tombale découverte au Lann en septembre 1990, ainsi que la proximité de Guillermit (gwill ermit) » (Pays d'Iroise – Sites et Découvertes – (1994) Jean Lescop)

A Milizac, le 25 janvier 2006

Adrien Milin

HISTORIQUE DE MILIZAC (I)

L'EGLISE PAROISSIALE PRIMITIVE SES ORIGINES (1200 environ)

La première église de Milizac dont on possède la description détaillée (cinq autels et quatre chapelles) (1) aurait existé à Kéronvel (intersection des rues du Vizac et de la Ville d'Ys) sur l'ancienne propriété de la Famille DES LOSGES DE KERONVEL qui aurait donné son nom à la Paroisse de Guipronvel, trêve de MILIZAC. Ker-Ronvel signifie la maison de Ronvel ou de Saint-Ronvel (Moine), peut-être le fondateur de la paroisse de MILIZAC ou MELIZAG. On trouve également des villages au nom de Kéronvel à Ploumoguier et à Saint-Pol-de-Léon. "Intérieurement, l'ancienne église, assez basse, était très différente de l'église actuelle." (Yann MORVAN).

Plusieurs raisons plaident pour cette implantation fort vraisemblable au XII^{ème} siècle

Chaque Château ou Manoir breton tel que celui de Kéronvel possédait une "Chapelle" privée rattachée à la propriété seigneuriale et qui pouvait à la fois jouer le rôle d'église paroissiale pour les habitants riverains.

Une dizaine de parcelles de terrain situées à Croas-ar-Roué et à Ker-Anne en Milizac portent encore le nom de Gozilis ce qui veut dire "Vieille église" et qui appartenaient vraisemblablement au seigneur de Kéronvel. Or, en breton ou dans la langue bretonne, avant l'an 1000 - 1200, l'adjectif précède le nom et plus tard, c'est l'inverse, le nom précède l'adjectif : Iliz-Coz comme à Plouguerneau, par exemple.

Or, à l'époque il y avait souvent similitude entre le nom ou la dénomination de parcelles et le lieu de résidence ou le nom du propriétaire de celles-ci, à savoir le Seigneur "Des Losges" de Kéronvel qui avait "pignon" sur rue près de



l'emplacement de Gozilis ou d'Ilis-Coz. Il faut se rappeler que les états de section ou les matrices cadastrales ne datent que de 1830 environ (Code Napoléon), la réputation de ce lieu-dit n'a pu se transmettre que par voie orale ou document seigneurial. Si l'on pouvait, par tradition orale, parler de Gozilis, c'est qu'il s'agissait sans doute de ruines mémorables très anciennes ou de vestiges, témoins d'un passé religieux fort lointain. La pérennité des propos et des témoignages est assurée par l'authenticité des faits.

Lors de la construction des maisons de M.M. François L'HOSTIS et Louis CALVEZ, Rue de la Ville d'Ys en 1969, voici environ trente ans, il y a été découvert tranchées et vestiges, sans que la Société Archéologique du Finistère n'ait pu être sollicitée. La présence romaine en Bretagne au début de l'ère chrétienne aurait-elle déjà laissé des traces au Bourg et ailleurs (Kéroman et La Motte) ? Où ces traces souterraines sont-elles de l'Age de Fer ?

Dans les soubassements ou les fondations de la maison de M. Louis CALVEZ notamment, en plus de vestiges anciens, il y a été découvert une ou deux urnes funéraires et autres ossements ou fragments humains datant environ de 500 à 1000 ans avant Jésus-Christ, témoins d'un lieu de culte païen et bien d'autres fragments de poterie. S'agissait-il d'un cimetière de nomades transhumant sur la route de l'étain, vénérant et honorant ainsi leurs morts ?

Quand on sait que les édifices cultuels ou les sanctuaires catholiques ont souvent été élevés sur des lieux de culte païen, cette assertion confirme l'hypothèse avancée. On le vérifie également au Lann - Kerhuel en Milizac, où un monastère aurait été implanté jadis à l'emplacement même d'un lieu de culte

païen. Bien des vestiges y auraient été découverts, notamment une stèle funéraire (1877) de l'Age du Fer ainsi qu'une pierre tombale (1990). Le Lann veut dire : monastère, enclos paroissial. Appellations cadastrales : Parc-ar-Vérêt (cimetière), Fourn-ar-person (le four du recteur) On trouve également Tollan (monastère) à Guipronvel. Cette stèle funéraire est aujourd'hui placée près de la Chapelle de Bodonnou en Plouzané.

Ainsi, le Calvaire de Kroas-ar-Roué fut édifié au XVI^{ème} siècle et substitué à un autre monument existant de culte païen ou druidique. Ceci s'appelle la christianisation des stèles païennes.

Le Calvaire de Pont-Per (XVII^{ème} siècle), de Saint-Pierre, Patron de la Paroisse de Milizac, 2,80 m de hauteur, serait contemporain de la construction de la deuxième église paroissiale et fut sans doute construit à la même date (1652), à l'entrée du Bourg de Milizac, à Pont-per, rue Messire Jean KEREBEL.

Bien des calvaires et croix (22) témoins séculaires de la foi de nos ancêtres, faisant partie du Patrimoine de la Commune de Milizac, remontent au XIV^{ème} siècle (Kéallan) ainsi qu'au Moyen-Age (Kélarret, Kéromnès, Kéroumel et Tréléon). A noter les chapelles disparues de Kéallan (parc ar rosera), de Kergaouren (parc an ilis), de Kérivot (Saint-Sébastien), de Kélarret - Coatquéneq (Lagale), du Curru (Pharamus) et du Bout-du-Pont (Saint-Jacques). C'est le témoignage sacré de l'église primitive ou ancestrale de Milizac (1200 - 1300).

Dans l'Atlas des Croix et Calvaires du Finistère de 1980 de M. Yves-Pascal CASTEL, il est fait mention d'une croix-calvaire en granit monumentale à personnages (Vierge et Saint-Jean) de six mètres de hauteur datant de 1603, située dans la partie Est du cimetière communal et dont c'est sans doute la seconde implantation.

Or, il y est précisé que ce "Calvaire des Missions" restauré en 1875 (Mission de 1900), remplace un autre calvaire plus ancien (avant 1603), antérieur à la construction de l'église paroissiale (1652) et dont les vestiges ou

les blocs de pierre ont servi à la construction d'un arc d'entrée massif ou du porche sud de l'enclos du cimetière entourant l'église. Cet "arc de triomphe" était autrefois orné d'une rangée de statues qui couronnaient son sommet. S'il en est ainsi, une autre église aurait précédé l'actuelle, soit au même emplacement, soit ailleurs, à Kéronvel par exemple. S'il était nécessaire de clore le nouveau cimetière en 1603, c'est qu'un autre cimetière (ancien) pouvait aussi se trouver ailleurs (Le Lann). La construction de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul aurait donc duré environ cinquante ans, de 1603 à 1652.

L'ancienne maison LE BERRE François, aujourd'hui QUEMENEUR Yvon, à l'intersection de la rue du Vizac et de la rue de la Ville d'Ys porte sur le linteau de la façade arrière : DEUDE, p.c. (traduire : prêtre catholique). S'agit-il d'une pierre rapportée ou d'une gravure frontale sur la Maison presbytérale ?

Or, dans le tableau synoptique des Recteurs et Vicaires (curés) de Milizac de 1583 à nos jours (premier recteur : Messire Jean KEREBEL (1555 - 1620), le premier prêtre DEUDE que l'on relève fut curé de Milizac de 1637 à 1642 (Jean DEUDE), donc à une date antérieure à celle de la construction de l'église paroissiale (1652). Il fut, sans doute, contemporain de Dom Michel LE NOBLETZ de Plouguerneau (1577-1652), l'éminent prédicateur breton et missionnaire de la Bretagne qu'il rencontra vraisemblablement un jour de mission ou de pèlerinage.

En effet, on relève encore deux autres noms identiques avant la

Révolution Française de 1789 : François LE DEUDE (1717 - 1730) et Jean LE DEUDE (1739 - 1784). Il est donc vraisemblable que cette maison fut le premier Presbytère de Milizac, relié à l'église primitive par un accès souterrain ou une cave voûtée de même que le MANOIR DE KERONVEL (Maison MAGUEUR Roger) au toit de chaume était relié à la crypte de cette même église par une autre galerie souterraine. Les vestiges locaux semblent le confirmer. A la hauteur des maisons JACOB et L'HOSTIS, rue du Vizac, l'écho souterrain laisse supposer la présence d'une galerie ancienne non identifiée. Dans ces périodes troublées de batailles seigneuriales du Moyen-Âge, on ménageait partout des moyens d'évasion dans les constructions d'antan.

Le seul trésor que l'église paroissiale de Milizac possède, outre la Croix pectorale en ivoire des Abbés de Saint-Mathieu (IXème siècle), est un reliquaire en argent (20cm x 18cm x 7cm). Il avait été commandé par le Conseil de Fabrique (marguilliers ou fabriciens) ou Conseil Paroissial en 1773 et devait recevoir les reliques de Saint Vincent FERRIER (1355 - 1419), originaire de Valence (Espagne) et Evêque de Vannes (Morbihan) ainsi que les reliques de Saint-Benoît (480 - 547), fondateur de l'Ordre Bénédictin. Ces reliques y furent en effet déposées le 26 décembre 1782. Ce saint Dominicain, religieux espagnol, canonisé en 1455, parcourut l'Europe (Italie, Bourgogne, Suisse et France), attirant les foules par ses miracles et ses prédications.

Il visita notamment une cinquantaine de localités et de villes en

Bretagne dont Ploudalmézeau (Gwitalmézé) dont il est le Saint-Patron de l'église paroissiale (une rue porte également son nom) et sans doute Milizac où il prêcha en chaire aux environs de 1410, dans l'ancienne église paroissiale. Sinon, comment expliquer cet investissement, cet engagement, ce mouvement de ferveur populaire et cette vénération pour ce Saint Prédicateur plus de 360 ans après la visite de cet "Ange de l'Apocalypse" ? Ce reliquaire finement ciselé où figurent latéralement les douze Apôtres est estimé à environ la somme de 50.000 F.

Est-ce à l'issue de cette visite pastorale vers l'An 1410 que Milizac est devenue paroisse-mère, Guipronvel, paroisse primitive n'en étant plus qu'une trêve ? L'Armorial et nobiliaire de Saint-Pol-de-Léon de 1443 par le Marquis De Refuge fait mention de la "Paroisse de Milizac" et donc de son existence en tant que telle.

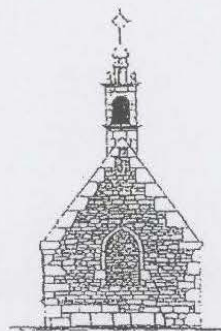
A MILIZAC, le 20 janvier 1999

A. MILIN

(1) P.S. :

Cinq Autels : Le Grand Autel, les autels dédiés à Saint-Jean (Sieurs de Kéranflec'h), à Saint-Cado (VIème siècle) (Kerguizian, Sieurs de Tréléon), à Notre-Dame et à Saint-Sébastien.

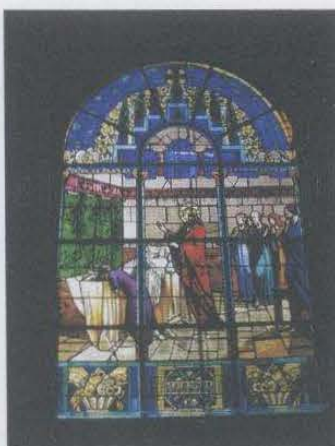
Quatre Chapelles : Celles de Saint-Laurent (Quémeneur), de la Confrérie du Rosaire (Famille Mol du Henguer), des Trépassés, de Saint Roch et le Mausolée des Seigneurs du Curru (XIIIème siècle).



Paroisse de MILIZAC



Eglise Saint Pierre et Saint Paul



Edition 2006 - Adrien Milin

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL
DE MILIZAC (FINISTÈRE)
PAROISSE DE MILIZAC (FINISTÈRE)
CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE MILIZAC
JEUDI 11 MARS 1926
(Édition : LE COURRIER DU FINISTÈRE)

En arrivant dans sa nouvelle paroisse en août 1919, le nouveau recteur (M. l'Abbé Hervé Kérouanton (1870-1938), dut commencer par s'occuper de l'agrandissement de l'église paroissiale. L'œuvre était nécessaire, mais présentait bien des difficultés. M. l'Abbé Kérouanton (recteur de Milizac de 1919 à 1930) réussit à les surmonter.

Habile à trouver le chemin des cœurs et des bourses, il rallia toutes les bonnes volontés et provoqua bien des générosités. Durant sept ans, cette belle et grande entreprise a été sa constante préoccupation, après avoir fait l'objet, depuis soixante ans, des rêves de ses prédécesseurs. Aujourd'hui, le rêve est enfin réalisé, et l'église de Milizac peut accueillir tous ses enfants, jusqu'alors un peu dispersés.

De quelle époque date la vieille église ? On ne le sait pas. Vraisemblablement vers 1200 par les seigneurs Faramus ou Pharamus du Manoir du Curru, fondateurs de la première église. On relève le nom de Maître Maurice de Capo Duro (Pencalet), docteur en décrets, comme Recteur de Milizac, en 1334 (Acte du Saint-Siège). Des parties sont très anciennes ; des pierres sculptées calcinées servent de fondations à des édifices postérieurs. Un incendie a dû dévorer telle construction, dont les restes gisent sous les murs actuels ... pas de chronologie, sauf pour la réfection qui commença le 2 mai 1924, et dont la consécration du 11 mars 1926 marque l'aboutissement et l'apothéose. (Depuis sa fondation ou sa construction, l'église de Milizac connut ainsi en 1926 sa quatrième importante transformation).

L'œuvre apparaissait difficile. Il fallait gagner environ 250 mq (m²), sans heurter les lignes existantes, en ménageant un abondant éclairage, et adapter le nouveau à l'ancien de telle manière que l'unité demeurât comme inviolée. Le chœur seul disparut (ou plutôt fut reculé), et deux transepts spacieux doublèrent les bras de croix trop exigus. Accotant le chœur à droite et à gauche, deux sacristies dont l'une est richement meublée.

Or, l'harmonie de l'ensemble, tant au dehors qu'au dedans, est vraiment remarquable. L'œuvre fait honneur à l'architecte qui l'a conçue : M. Philippe de Brest, et à l'entrepreneur qui l'a exécutée : M. François Floc'h de Lannilis.

La Consécration commença dès huit heures. S.G. Mgr Duparc (Sa Grandeur, aujourd'hui, Son Excellence), officie, assisté de M.M. les chanoines Cogneau, Vicaire général, et Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas. M. le chanoine Quéinnec, vice-doyen du Chapitre, dirige les cérémonies, avec sa merveilleuse compétence ; M. l'abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles, lui prête son dévoué concours. La Schola, qui se dépensera sans compter et qui méritera les éloges très chaleureux de l'Evêque, est entraînée par M. Chapalain, vicaire de Saint-Martin de Brest, dont les pèlerins de Lourdes ont admiré les « Invocations » puissantes et nuancées ; M.M. Herry, sous-directeur de l'Institution Notre-Dame de Bon-Secours, et Abaléa, professeur à Saint-François de Lesneven, alternent avec lui, voix très sûres, au timbre ravissant. M. l'abbé Le Pape, de Lanrivoaré, tient l'harmonium, en vrai disciple de Solesmes.

Citons encore – 85 prêtres sont venus – M.M. les chanoines Moënner, curé-coadjuteur de Saint-Louis, Derrien, Berthou, Bodériou, , curés-doyens de Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec ; Manchec, supérieur de Keraudren ; Cardaliaguet, aumônier de la Retraite de Brest ; M.M. les doyens André, de Saint-Renan ; Le Pape, des Carmes, Calvez, de Lesneven ; Le Vasseur, de Lambézellec ; Le Guen, de Kernilis ; Milin, du Pilier-Rouge ; Kerbirou, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Hily, de Plouzané ; Jézéquel, de Bohars ; Dujardin, supérieur de Lesneven ; Pencreac'h, directeur de Bon-Secours ; etc. etc.

Devant l'autel de la chapelle du Cimetière, les Reliques des Saints Martyrs reposent, dans leur châsse artistement drapée de rouge. Le clergé chante les Sept Psaumes de la Pénitence, à deux chœurs, puis vient à la porte fermée de l'église, implorant les Saints et les Saintes pour l'œuvre auguste qui commence.

Par trois fois, Monseigneur l'Evêque asperge d'eau bénite les murailles « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », et demande, en heurtant de sa crosse la porte principale, que « soit ouvert au Roi de Gloire ». Au troisième coup, le cortège entre enfin. M. Derven, de Bon-Secours, porte la croix de procession, entre M. Quentel, de Bon-Secours, et Kérébel, vicaire à Gouesnou, acolytes. M.M. Jacopin, vicaire à Briec, et Léostic, vicaire à Plozévet, sont thuriféraires. Les porte-attributs sont M.M. Bloaz et Guillermou, instituteurs à Saint-Pabu et à Guissény, et M. Creignou, professeur à Lesneven. Le peuple fidèle attend.

Dans l'église, le clergé chante le « Veni Creator », les Litanies des Saints avec la triple invocation spéciale à la Dédicace, et le Benedictus auquel l' « O quam metuendus » sert comme de refrain solennel, tandis que l'Evêque écrit sur le pavement, l'alphabet grec et l'alphabet latin, en signe de l'unité de l'église, et ayant béni l'eau et le sel, marque de deux croix la porte principale.

Les longues cérémonies de la Consécration de l'autel majeur se déroulent ensuite, et le clergé va prendre en procession les Reliques préparées. M.M. Rolland, Caroff, Fertil, Inizan, recteurs respectivement de Bourg-Blanc, Plouguin, Guipronvel et Tréouergat, revêtus de chasubles rouges, portent le précieux reliquaire. Monseigneur l'Evêque oint du Saint-Chrême la porte extérieure, et à sa suite la foule pénètre enfin dans l'église, vite remplie.

La lumière inonde le vaisseau de Saint-Pierre et de Saint-Paul, par des verrières bien ménagées. Dans la rose (ou la rosace) sans meneaux derrière l'autel majeur, la scène du Calvaire ; des deux côtés du chœur, Bethléem et Nazareth ; dans les transepts, deux grandes compositions : Noces de Cana, Résurrection de la fille de Jaïre ; plus bas, deux médaillons : les apparitions du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite Marie , et de l'Immaculée Conception à la Bienheureuse Bernadette Soubirous (reconnue Sainte par l'Eglise, le 8 décembre 1933 sous le Pape Pie XI (1922 -1939). Ces vitraux sont dus à l'excellent artiste M. Gabriel Léglise (Paris, rue de la Tour).

Le maître-autel en pierre de Kersanton, a été sculpté par l'habile marbrier, M. Kervévan, de Lannilis. Les quatre autels secondaires, tout en chêne, sont l'œuvre du maître bien connu, M. Guyader, de Landerneau.

De nombreuses statues décorent murs et piliers : les patrons de la paroisse, S.S. Pierre et Paul, d'un modèle dépourvu de banalité ; Saint Michel et Sainte Jeanne d'Arc, Saint Antoine et Sainte Thérèse de Lisieux, etc. et nos vieux saints de Bretagne, Sainte Anne, Sant Alar, Sant Herbot. (Ces deux dernières statues aujourd'hui disparues sinon volées dans les années 1997-1999, ainsi sans doute qu'une grande croix de procession en argent (travaux de restauration de l'église). Deux tribunes, remplies elles aussi, remédient à peine à l'encombrement. Car si tout Milizac est venu, les voisins n'ont pas manqué de vouloir aussi leur « tañva » de cette grande fête (goûter leur part).

Aux premiers rangs, avec l'architecte et l'entrepreneur, on remarque le très dévoué maire (1925-1935), M. Claude Goachet, et son adjoint, M. François Nédélec, l'un et l'autre du bourg ; et les conseillers paroissiaux : M.M. Martin Louarn, de Kérouzien, Jacques Pelleau, de Pouliot, Jean Tartu, de Kernoble, Michel Pondaven, de Pen-ar-Chréac'h, et J-M. Jacob, de La Haie. Ayant été à la peine, il est bien juste qu'ils soient à l'honneur !

Longuement, minutieusement, l'Evêque consacre le « sépulcre » des Reliques et la table de l'autel, les oint, les encense, marque l'autel de quinze croix avec l'huile des Catéchumènes, verse de cette huile et du Saint Chrême sur l'autel, tandis que le Chœur multiplie antiennes et psaumes.

Les douze croix des colonnes sont ensuite consacrées, la foule se tassant à l'extrême pour livrer passage au cortège épiscopal. Puis, revenu au sanctuaire, l'Evêque allume l'encens et la cire sur l'autel, signe la face antérieure de l'autel, puis les quatre angles, le Thuriféraire n'ayant pas cessé les encensements rituels autour de l'autel consacré. Le Sacrifice désormais peut être offert : « C'est bien ici la Maison de Dieu et la porte du Ciel ». Les cérémonies ont duré plus de trois heures.

La grand'messe est chantée par M. Cann, recteur de Trémaouézan, assisté par M.M. Hunault et Broudeur, vicaires de Plonéour-Lanvern et de Scaër, diacre et sous-diacre. Ce sont les trois prêtres séculiers natifs de Milizac. Un quatrième est Oblat de Marie-Immaculée (O.M.I.), le R.P. Jean-Louis Quémeneur (originaire de Kéraody). M. Bellec, professeur à Lesneven, remplit l'office de cérémoniaire, impeccablement.

Après l'Evangile, M. le chanoine Moënner prononce le sermon de circonstance. Il rappelle la Dédicace du temple de Salomon, moins vénérable que l'église consacrée aujourd'hui, et il développe avec sa maîtrise habituelle ces deux pensées : l'église est à la fois la maison de Dieu, où le sacrifice parfait ne cesse d'être offert, et la maison du chrétien, qui reçoit par les sacrements et par la prière toutes les grâces de sainteté, de lumière et de force dont l'Hostie est comme la source inépuisable. Une extrême clarté de l'exposition, une action énergique et sobre, une voix prenante, et l'art de tout dire sans longueurs : on sait le grand talent de M. le curé-coadjuteur de Saint-Louis.

Le peuple chante à plein cœur, comme à pleine voix. Son Credo nous a semblé l'écho superbe du Credo des « Cent Mille » à Landerneau, et les « Anaoum » dont les restes attendent la résurrection près de nous ont dû tressaillir : leur foi antique est la foi de leurs fils du XX^{ème} siècle, et « Feiz hon Tadou koz » n'est pas pour ceux-ci un vain mot !

A midi et demi, tout est terminé. M. l'abbé Kérouanton conduit ses hôtes à l'Ecole Notre-Dame des Victoires, fondée en 1907 par M. l'abbé Yves-Marie Jacob (1841-1922), (recteur de la paroisse de Milizac de 1895 à 1919, soit durant 24 ans), de vénérée mémoire, et agrandie en 1919. Un banquet, parfaitement servi, les y attend.

Deux toasts. M. le Recteur remercie tous ceux qui l'ont aidé, spécialement les bienfaiteurs, paroissiens et autres, dont aucun ne permet qu'on les nomme, et les deux Conseils (paroissial et municipal) toujours prêts à seconder l'effort du pasteur. Très littéraire, plein de cœur, et non sans humour, le toast est souvent applaudi.

Sa Grandeur, Monseigneur Duparc félicite le Recteur et la chrétienne paroisse de Milizac, avec ses élus, M. le Maire à leur tête. Il distribue les éloges mérités aux officiants d'aujourd'hui, spécialement le maître de cérémonies sans égal ; aux bienfaiteurs ; à l'architecte, à l'entrepreneur, à leurs ouvriers ; et il n'oublie pas ceux qui, de là-haut, se sont unis à la fête de l'église rénovée.

Les paroissiens de Milizac peuvent être fiers de leur œuvre, témoignage magnifique de leur esprit chrétien, comme les rites solennels de la Dédicace sont le témoignage du respect dont Dieu veut qu'on entoure son Temple. Le souvenir du 11 mars 1926 demeurera dans les cœurs longtemps, toujours ; et cette journée mérite d'être, selon la citation de M. le Recteur, un « jour de lettre rouge » : un grand jour, tel qu'une Paroisse n'en voit qu'une fois en plusieurs siècles ...

P.S. : Le Conseil Municipal de MILIZAC, lors de sa séance du 15 janvier 1986, a attribué un nom de rue, dans la Cité « Les Hameaux de Pont-Cléau », route de Bourg-Blanc, en l'honneur de Monsieur l'Abbé Hervé Kérouanton (1870 – 1938), natif de Le Drennec, Recteur de Milizac durant onze ans, de 1919 à 1930, et en reconnaissance de l'œuvre accomplie, notamment par l'agrandissement de l'église paroissiale avec cinq vitraux supplémentaires et la transformation du chœur. Il a laissé à Milizac et ailleurs, le souvenir d'un grand bâtisseur. Durant l'été 1930, il quitta à grand regret la paroisse de Milizac pour continuer l'exercice de son fructueux ministère comme Curé-doyen de Plouigneau et ensuite de Landivisiau (1935). Il fut nommé Chanoine honoraire le 31 décembre 1937 et mourut à Landivisiau le 5 juin 1938, à l'âge de 68 ans. Il eut des obsèques magnifiques avec une affluence extraordinaire, notamment de prêtres (110), avant d'être inhumé dans son village natal. Il est, en outre, l'auteur des deux tableaux synoptiques des Curés, Recteurs et Vicaires de Milizac, de 1583 à 1930, longtemps exposés dans le hall du Presbytère de Milizac. En fait, un raccourci historique dont la Révolution française fut la charnière entre deux périodes. Aujourd'hui, un tel tableau synoptique clérical couvrirait au minimum la période de 1334 à 2010, soit 676 ans d'histoire religieuse de la paroisse de Milizac !

N.B. : Article de presse (Le Courrier du Finistère) ou document inédit (mars 1926) trouvé ou découvert dans les archives familiales d'Eugène Quéménéur (1898 - 1981), ancien Secrétaire de Mairie à Milizac (1925-1963) et remis à Adrien Milin, Secrétaire Général Honoraire (1963-1999) par Jeanne Pendu-Quéménéur, sa fille, le 29 mars 2010.

Certifié conforme à l'original

A MILIZAC, le 12 avril 2010

A. Milin

Consécration de l'église de Milizac

Jeudi 11 Mars 1926

En arrivant dans sa paroisse en août 1919, le nouveau recteur dut commencer par s'occuper de l'agrandissement de l'église. L'œuvre était nécessaire, mais présentait bien des difficultés. M. l'abbé Kerouanton réussit à les surmonter.

Habile à trouver le chemin des cœurs et des bourses, il rallia toutes les bonnes volontés et provoqua bien des générosités.

Depuis sept ans cette belle et grande entreprise a été sa constante préoccupation, après avoir fait l'objet, depuis soixante ans, des rêves de ses prédécesseurs. Aujourd'hui le rêve est enfin réalisé, et l'église de Milizac peut accueillir tous ses enfants, jusqu'à lors un peu dispersés.

De quelle époque date la vieille église? On ne sait pas. Des parties sont très anciennes; des pierres sculptées servent de fondations à des édifices postérieurs; un incendie a dû dévorer telle construction, dont les restes gisent sous les murs actuels... pas de chronologie: sauf pour la réfection qui commença le 2 mai 1924, et dont la consécration du 11 mars 1926 marque l'aboutissement.

Le travail apparaissait difficile. Il fallait gagner environ 250 mq, sans heurter les lignes existantes, en ménageant un abondant éclairage, et adapter le nouveau à l'ancien de telle manière que l'unité demeurât comme inviolée. Le chœur seul disparut (ou plutôt fut reculé), et deux transepts spacieux doublèrent les bras de croix trop exigus. Accotant le chœur à droite et à gauche, deux sacristies dont l'une est richement meublée.

Or l'harmonie de l'ensemble, tant au dehors qu'au dedans, est vraiment remarquable. L'œuvre fait honneur à l'architecte qui l'a conçue: M. Philippé, de Brest, — et à l'entrepreneur qui l'a exécutée: M. François Floch, de Lannilis.

La Consécration commença dès 8 heures.

S. G. Mgr Duparc officia, assisté de MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas. M. le chanoine Quéinnec, vice-doyen du Chapitre, dirige les cérémonies, avec sa merveilleuse compétence; M. l'abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles, lui prête son dévoué concours. La Schola, qui se dépensera sans compter et qui méritera les éloges très chaleureux de l'Evêque, est entraînée par M. Chapalain, vicaire de Saint-Martin de Brest, dont les pèlerins de Lourdes ont admiré les « Invocations » puissantes et nuancées; MM. Herry, sous-directeur de l'Institution N.-D. de Bon-Secours, et Abaléa, professeur à Saint-François de Lesneven, alternent avec lui, voix très sûres, au timbre ravissant. M. l'abbé Le Page, de Lapprivoaré, tient l'harmonium en vrai disciple de Solesmes.

Citons encore — 85 prêtres sont venus — MM. les chanoines Moëner, curé-coadjuteur de Saint-Louis, Derrien, Berthou, Bodérou, curés-doyens de Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec; Manchec, supérieur de Kerdren; Cardallaguet, aumônier de la Retraite de Brest; MM. les doyens André, de Saint-Renan; Le Pape, des Carmes; Calvez, de Lesneven; Le Vasseur, de Lambézellec; Le Guen, de Kernilis; Milin, du Pilier-Rouge; Kerbiriou, de Saint-Pierre-Quilbignon; Hily, de Plouzané; Jézéquel, de Bohars; Dujardin, supérieur de Lesneven; Pencreac'h, directeur de Bon-Secours; etc., etc.

Devant l'autel de la chapelle du Cimetière, les Reliques des Saints Martyrs reposent, dans leur châsse artistement drapée

Calvaire; des deux côtés du chœur, Bethléem et Nazareth; dans les transepts, deux grandes compositions: Noces de Cana, Résurrection de la fille de Jaïre; plus bas, deux médaillons: les apparitions du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie, et de l'Immaculée Conception à la Bienheureuse Bernadette. Ces vitraux sont dus à l'excellent artiste M. Gabriel Légière (Paris, rue de la Tour).

Le maître-autel, en pierre de Kersanton, a été sculpté par l'habile marbrier M. Kervévan, de Lannilis. Les quatre autels secondaires, tout en chêne, sont l'œuvre du maître bien connu M. Guyader, de Landerneau.

De nombreuses statues décorent murs et piliers: les patrons de la paroisse, S. S. Pierre et Paul, d'un modèle dépourvu de banalité; S. Michel et Ste Jeanne d'Arc, S. Antoine et Ste Thérèse de Lisieux, etc., et nos vieux saints de Bretagne: Ste Anne, S. Alar, S. Herbot.

Deux tribunes, remplies elles aussi, remédient à peine à l'encombrement. Car si tout Milizac est venu, les voisins n'ont pas manqué de vouloir aussi leur « tanva » de la fête.

Aux premiers rangs, avec l'architecte et l'entrepreneur, on remarque le très dévoué maire, M. Claude Goachet, et son adjoint M. Nédélec, l'un et l'autre du bourg; et les conseillers paroissiaux: MM. Martin Louarn, de Kerouzien, Jacques Pelleau, de Pouliot, Jean Tartu, de Kernoble, Michel Pondaven, de Penn-ar-C'hreac'h, et J.-M. Jacob; de la Haie. Ayant été à la peine il est bien juste qu'ils soient à l'honneur!

Longuement, minutieusement, l'Evêque consacre le « sépulcre » des Reliques et la table de l'autel, les oint, les encense, marque l'autel de quinze croix avec l'huile des Catéchumènes, verse de cette huile et du Saint Chrême sur l'autel, tandis que le Chœur multiplie antienne et psaumes.

Les douze croix des colonnes sont ensuite consacrées, la foule se tassant à l'extrême pour livrer passage au cortège épiscopal.

Puis, revenu au sanctuaire, l'Evêque allume l'encens et la cire sur l'autel, signe la face antérieure de l'autel, puis les quatre angles, — le Thuriféraire n'ayant pas cessé les encensements rituels autour de l'autel consacré.

Le Sacrifice désormais peut être offert: « C'est bien ici la maison de Dieu et la porte du Ciel ». Les cérémonies ont duré plus de trois heures.

La grand'messe est chantée par M. Cann, recteur de Trémaouézan, assisté par MM. Hunaut et Broudeur, vicaires de Plonéour-Lanvern et de Scatër, diacre et sous-diacre. Ce sont les trois prêtres séculiers natifs de Milizac. Un quatrième est Oblat de Marie, le R. P. Quémeneur. — M. Bellec, professeur à Lesneven, remplit l'office de cérémoniaire, impeccablement.

Après l'Evangile, M. le chanoine Moëner prononce le sermon de circonstance. Il rappelle la Dédicace du Temple de Salomon, moins vénérable que l'église consacrée aujourd'hui, et il développe avec sa maîtrise habituelle ces deux pensées: l'église est à la fois la maison de Dieu, où le sacrifice parfait ne cesse d'être offert, et la maison du chrétien, qui reçoit par les sacrements et par la prière toutes les grâces de sainteté, de lumière et de force dont l'Hostie est comme la source inépuisable. Une extrême clarté de l'exposition, une action énergique et sobre, une voix prenante, et l'art de tout dire sans longueurs: on sait le talent de

La Consécration commença dès 8 heures. S. G. Mgr Duparc officia, assisté de MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas. M. le chanoine Quéinnec, vice-doyen du Chapitre, dirige les cérémonies, avec sa merveilleuse compétence; M. l'abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles, lui prête son dévoué concours. La Schola, qui se dépensera sans compter et qui méritera les éloges très chaleureux de l'Evêque, est entraînée par M. Chapalain, vicaire de Saint-Martin de Brest, dont les pèlerins de Lourdes ont admiré les « Invocations » puissantes et nuancées; MM. Herry, sous-directeur de l'Institution N.-D. de Bon-Secours, et Abalén, professeur à Saint-François de Lesneven, alternent avec lui, voix très sûres, au timbre ravissant. M. l'abbé Le Page, de Lanrivaro, tient l'harmonium en vrai disciple de Solismes.

Citons encore — 85 prêtres sont venus — MM. les chanoines Moënnec, curé-coadjuteur de Saint-Louis, Derrien, Berthou, Bodéjou, curés-doyens de Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec; Manchez, supérieur de Keraudren; Cardallaguet, aumônier de la Retraite de Brest; MM. les doyens André, de Saint-Renan; Le Pape, des Carmes; Calvez, de Lesneven; Le Vasseur, de Lambézellec; Le Guen, de Kernilis; Milin, du Piller-Rouge; Kerbiriou, de Saint-Pierre-Quilbignon; Hily, de Plouzané; Jézéquel, de Bohars; Dujardin, supérieur de Lesneven; Pencreach, directeur de Bon-Secours; etc., etc.

Devant l'autel de la chapelle du Cimetière, les Reliques des Saints Martyrs reposent, dans leur châsse artistement drapée de rouge. Le clergé chante les Sept Psaumes de la Pénitence, à deux chœurs, puis vient à la porte fermée de l'église, implorant les Saints et les Saintes pour l'œuvre auguste qui commence.

Par trois fois, l'Evêque asperge d'eau bénite les murailles « au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit », et demande, en heurtant de sa croix la porte principale, que « soit ouvert au Roi » de gloire ». Au troisième coup, le cortège entre enfin. M. Derrien, de Bon-Secours, porte la croix de procession, entre MM. Quentel, de Bon-Secours, et Kérébel, vicaire à Gouesnou, acolytes. MM. Jacopin, vicaire à Briec, et Léostic, vicaire à Plozévet, sont thuriféraires. Les porte-attributs sont MM. Bloaz et Guillerrou, instituteurs à Saint-Pabu et à Guissény, et M. Creignou, professeur à Lesneven.

Le peuple fidèle attend.

Dans l'église, le clergé chante le *Veni Creator*, les Litanies des Saints avec la triple invocation spéciale à la Dédicace, et le *Benedictus* auquel l'O *quam méritendus* sert comme de refrain solennel, — tandis que l'Evêque écrit sur le pavement l'alphabet grec et l'alphabet latin, en signe de l'unité de l'Eglise, et ayant béni l'eau et le sel, marque de deux croix la porte principale.

Les longues cérémonies de la Consécration de l'autel majeur se déroulent ensuite, et le clergé va prendre en procession les Reliques préparées, MM. Rolland, Caroff, Portil, Inizan, recteurs du Bourg-Blanc, de Plouguin, Guipronvel et Tréougart, revêtus de chasubles rouges, portent le précieux reliquaire. L'Evêque oint du Saint-Chrême la porte extérieure, et à sa suite la foule pénètre enfin dans l'église, vite remplie.

La lumière inonde le vaisseau, par les verrières bien ménagées. Dans la rose sans meneaux derrière l'autel majeur, la scène du

Chœur multiplie antennes et psaumes.

Les douze croix des colonnes sont ensuite consacrées, la foule se tassant à l'extrême pour livrer passage au cortège épiscopal.

Puis, revenu au sanctuaire, l'Evêque allume l'encens et la cire sur l'autel, signe la face antérieure de l'autel, puis les quatre angles, — le Thuriféraire n'ayant pas cessé les encensements rituels autour de l'autel consacré.

Le Sacrifice désormais peut être offert : « C'est bien ici la maison de Dieu et la porte du Ciel ». Les cérémonies ont duré plus de trois heures.

La grand'messe est chantée par M. Cann, recteur de Trémaouézan, assisté par MM. Hunaut et Broudeur, vicaires de Ploneour-Lanvern et de Scaër, diacre et sous-diacre. Ce sont les trois prêtres séculiers natifs de Milizac. Un quatrième est Oblat de Marie, le R. P. Quéméneur. — M. Bellec, professeur à Lesneven, remplit l'office de cérémoniaire, impeccablement.

Après l'Evangile, M. le chanoine Moënnec prononce le sermon de circonstance. Il rappelle la Dédicace du Temple de Salomon, moins vénérable que l'église consacrée aujourd'hui, et il développe avec sa maîtrise habituelle ces deux pensées : l'église est à la fois la maison de Dieu, où le sacrifice parfait ne cesse d'être offert, et la maison du chrétien, qui reçoit par les sacrements et par la prière toutes les grâces de sainteté, de lumière et de force dont l'Hostie est comme la source inépuisable. Une extrême clarté de l'exposition, une action énergique et sobre, une voix prenante, et l'art de tout dire sans longueurs : on sait le talent de M. le curé-coadjuteur de Saint-Louis.

Le peuple chante à plein cœur, comme à pleine voix. Son *Credo* nous a semblé l'éch-superbe du *Credo* des Cent mille à Landerneau, et les *Annaoun* dont les restes attendent la résurrection près de nous ont d'effrayer : leur foi antique est la foi de leurs fils du *xx^e* siècle, et « *feiz hon tado kôz* » n'est pas pour ceux-ci un vain mot !

A midi et demi, tout est terminé.

M. Kerouanton conduit ses hôtes à l'Ecole N.-D. des Victoires, fondée en 1907 par M. Jacob, de vénérée mémoire, et agrandie en 1919. Un banquet, parfaitement servi, les y attend.

Deux toasts.

M. le Recteur, remercie tous ceux qui l'ont aidé, spécialement les bienfaiteurs — paroissiens et autres — dont aucun ne permet qu'on les nomme, et les deux Conseils (paroissial et municipal) toujours prêts à seconder l'effort du pasteur. Très littéraire, plein de cœur, et non sans humour, le toast est souvent applaudi.

S. G. Mgr Duparc félicite le Recteur et la chrétienne paroisse de Milizac, avec ses élus, M. le Maire à leur tête. Il distribue les éloges mérités aux officiants d'aujourd'hui, spécialement à M. le chanoine Quéinnec, le maître de cérémonies sans égal; aux bienfaiteurs; à l'architecte, à l'entrepreneur, à leurs ouvriers; et il n'oublie pas ceux qui, de là-haut, se sont unis à la fête de l'église rénovée.

Les paroissiens de Milizac peuvent être fiers de leur œuvre, témoignage magnifique de leur esprit chrétien, — comme les rites solennels de la Dédicace sont le témoignage du respect dont Dieu veut qu'on entoure son Temple. Le souvenir du 11 mars 1926 demeurera dans les cœurs longtemps, toujours; et cette journée mérite d'être, selon la citation de M. le Recteur, un « jour de lettre rouge » : un grand jour, tel qu'une paroisse n'en voit qu'une fois en plusieurs siècles...

PAROISSE DE MILIZAC
MÉMOIRE DES RECTEURS (1900-2006)
CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DU 11 MARS 1926

Année 1926

11 mars 1926

Consécration de l'Église de MILIZAC, le 11 mars 1926 par Mgr DUPARC,
Évêque de Quimper et de Léon.

Quand Monseigneur l'Evêque vint à Milizac donner la confirmation le 14 mai 1925, sa Grandeur fut si contente des travaux exécutés qu'elle manifesta sa grande joie aux paroissiens de Milizac, les félicita de leur dévouement et promit une consécration solennelle. Le beau jour depuis si longtemps attendu arriva enfin. Le 11 mars 1926 fut le couronnement de l'œuvre entreprise depuis 15 mois et qui est l'honneur de la paroisse.

Bien que l'hiver de 1925 fût un peu rude, la journée fut comme une belle journée de printemps. Monseigneur arriva vers 8 heures du matin, accompagné de M. COGNEAU, vicaire général. Plusieurs chanoines, (dix en tout) et 65 prêtres assistèrent à la cérémonie. L'église était archicomble. De tous les coins de la paroisse et plusieurs personnes des paroisses voisines vinrent assister à cette belle cérémonie qui a laissé dans tous les cœurs un souvenir ineffaçable. Le chant, dirigé par M. CHAPALAIN, vicaire à Saint-Martin de Brest, fut parfait comme exécution et ensemble. Les cérémonies de cette consécration furent suivies attentivement et tout fut terminé à midi. A l'issue de la messe qui fut chantée par M. CANN, enfant de la paroisse, assisté de Monsieur HUNAUT, vicaire à Plonéour-Lanvern comme diacre, et de M. BROUDEUR, vicaire à Scaër, tous deux aussi de Milizac, on se rendit à l'école libre où le repas était servi. Tous les invités au banquet s'y rendirent à la suite de Monseigneur. A la table d'honneur étaient MM. Les chanoines et les curés doyens. Aux autres tables prirent place MM. Les recteurs et MM. Les vicaires avec quelques paroissiens notables. Vers la fin du repas, M. le Recteur prit la parole et prononça le toast suivant :

Monseigneur, Messieurs,

Depuis ce matin mon cœur tressaille de la joie la plus vive et goûte les émotions les plus douces. Cette journée est en effet le couronnement d'une œuvre qui m'était bien chère et plus chère encore peut-être à mes paroissiens à qui elle a coûté de lourds et laborieux sacrifices.

Mais la joie que j'éprouve en ce moment, je sais trop bien à qui j'en suis redevable pour retarder davantage l'expression de ma reconnaissance.

Reconnaissance à Dieu tout d'abord. En présence des merveilles opérées par la Divine Providence en notre faveur, je crois pouvoir redire, en toute vérité la parole du Prophète : « A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris » oui l'œuvre de la restauration de notre église est vraiment l'œuvre de Dieu et les résultats obtenus méritent toute notre admiration. C'est Dieu en effet qui a mis en branle les volontés. C'est lui qui a enflammé les cœurs. C'est lui qui m'a permis de célébrer aujourd'hui cette solennité. En un mot, c'est Dieu qui a tout fait, qu'Il en soit à jamais béni !

Ma gratitude envers Dieu ne me fait pas oublier celle que je dois aux hommes et c'est vers votre Grandeur, Monseigneur, que se dirigent en premier lieu les pensées et les sentiments de mon cœur. Il y a deux ans, vous bénissiez mon projet avec une bienveillance et une spontanéité dont je fus on ne peut plus touché. Mais, aujourd'hui, vous nous avez fait l'insigne faveur de procéder à la consécration de notre église. Nous ressentons d'autant plus le prix de cet honneur, nous vous en sommes d'autant plus reconnaissants, que pour nous en gratifier vous avez daigné faire trêve à tant de hautes préoccupations inséparables de votre

laborieux ministère et vous n'avez pas craint de vous imposer un surcroît de labeur et de fatigue. En ce jour que vous avez contribué à faire, permettez-moi, Monseigneur, de vous offrir en mon nom et au nom de tous vos paroissiens l'hommage vivement senti de notre vénération et de notre amour. Monseigneur, tous nous connaissons et savons apprécier la bonté, la générosité et le zèle de votre cœur, l'intérêt que vous portez à toutes les fractions de votre diocèse, mêmes les plus modestes. Depuis dix-huit ans que nous avons l'honneur et le bonheur de vous posséder, vous nous forcez à dire et à redire que nous avons le meilleur et le plus paternel des Evêques.

C'est avec un bien sensible plaisir que je salue à vos côtés le distingué vicaire général, M. COGNEAU. M. COGNEAU, vous devez avoir pour devise ces mots : « Toujours faire plaisir ». En effet, chaque fois qu'on vous demande, ou un service ou un conseil, on est toujours sûr de trouver bon accueil. Par votre dévouement et votre bienveillance extrême, vous avez dû conquérir l'estime et l'affection de tous les prêtres du diocèse. Aussi, c'est toujours pour nous une joie nouvelle de vous voir prendre part à quelques-unes de nos cérémonies paroissiales.

J'adresse aussi un très cordial merci à tous mes vénérés confrères ici présents. Messieurs, par votre présence et votre concours vous avez rehaussé les splendeurs de la cérémonie de ce matin et en répondant si nombreux à mon invitation, vous avez donné un touchant témoignage de la plus cordiale fraternité. Je vous en remercie de tout cœur.

Je dois cependant un merci tout spécial à M. le chanoine QUEINNEC. M. QUEINNEC, on a dit depuis longtemps que vous êtes le maître de cérémonie parfait pour les consécration d'église. Aujourd'hui, nous avons constaté une fois de plus combien cette réputation est bien méritée. Un merci spécial à M. CHAPALAIN et à sa schola qui de l'avis de tous ont merveilleusement rempli leur rôle. Un merci spécial enfin à Monsieur le Chanoine MOËNNER. M. MOËNNER, en acceptant de prêcher pour cette circonstance, vous disiez que vous viendriez ici acquitter une dette de reconnaissance pour tous les services que je vous ai rendus pendant la guerre au Collège de Lesneven. Et bien, je suis heureux de vous le dire, par votre très éloquent sermon de ce matin, vous avez noblement payé votre dette.

Je croirais manquer à mon devoir et encourir les justes reproches de tous si je n'adressais un bouquet de félicitations et de compliments à M. PHILIPPE, l'architecte habile et distingué qui a mis toute sa science, toutes les ressources de son art et tous ses talents pour mener à bien l'entreprise de l'agrandissement de notre église. Pourrais-je oublier M. FLOCH, l'entrepreneur, qui a su exécuter avec tant de perfection le plan si bien conçu de M. l'Architecte ? M. PHILIPPE et M. FLOCH puissiez-vous tous les deux, après avoir appliqué vos talents à édifier encore beaucoup de maisons, beaucoup de châteaux, beaucoup d'églises et de clochers, puissiez-vous vous bâtir à vous-mêmes une demeure éternelle dans les cieux !

Enfin mon dernier merci sera un merci collectif à mes bons et chers paroissiens. C'est à eux surtout que vont les élans de mon cœur pénétré de la plus affectueuse gratitude. Tous, riches et pauvres, se sont fait un pieux devoir de contribuer à cette œuvre dans la mesure de leurs moyens et y ont apporté une bienveillance et une générosité qui imposent l'admiration. Ils ont donné là une preuve très éloquente de leur attachement à la religion, de leur amour pour le temple sacré qui les réunit et les abrite pour rendre au Souverain Maître leurs hommages et leurs adorations. Qu'ils soient donc très cordialement remerciés et mille fois bénis ! C'est un acte tout à leur honneur dont je conserverai éternellement le souvenir, tant j'ai été ému et impressionné de trouver, même chez les plus humbles, tant d'empressement et de générosité ! L'agrandissement de notre église s'imposait depuis longtemps. Il y a soixante ans (les comptes-rendus des séances fabriciennes en font foi) il y a soixante ans que l'on caressait le projet de lui donner de plus amples proportions. A mon arrivée dans la paroisse, la première chose qui me frappa fut l'insuffisance par trop manifeste de notre église pour la population. On se plaignait de ne pas se trouver à l'aise dans la maison du Bon Dieu et beaucoup de

paroissiens, craignant de se trouver gênés chez eux surtout aux grandes solennités par suite de l'exiguïté de l'édifice, avaient pris la fâcheuse habitude d'aller demander l'hospitalité dans les églises voisines. C'était un désordre que je déplorais amèrement et pour mettre fin aux murmures légitimes des paroissiens je me décidai à bâtir... Mais les ressources faisaient défaut. Elles avaient été absorbées par d'autres œuvres aussi urgentes. C'eût été de ma part une grande témérité de songer à une entreprise si coûteuse, si je n'avais pas eu une confiance inébranlable en la Divine Providence. Je me fis quêteur. Tous les obstacles rencontrés de ce côté-là, grâce à Dieu, furent peu à peu surmontés et le succès a dépassé mes espérances. Aujourd'hui l'œuvre est là sous nos yeux. Notre église s'est merveilleusement dilatée et joyeuse maintenant, elle s'ouvre à tous les enfants de la paroisse. Sans doute ce n'est point un chef-d'œuvre d'architecture et notre église de Milizac ne sera jamais un monument historique. Après les multiples transformations qu'elle a subies au cours des âges (celle-ci est la quatrième) malgré les soins et la compétence de notre habile architecte, il était difficile, pour ne pas dire impossible, de ramener le tout à l'unité de plan. Mais telle qu'elle est, elle nous plaît ; elle est spacieuse, elle est lumineuse, elle est gaie et nous aurons lieu, je crois, de nous en glorifier quand, avec le temps et les ressources, il nous sera permis de la meubler entièrement et de l'embellir.

J'ai fini Monseigneur ! Les Anglais dans leur idiome pittoresque et imagé appelleraient un grand jour comme celui-ci : « a red letter day », c'est-à-dire, un jour à marquer, à consigner quelque part en lettres rouges, pour n'en jamais perdre le souvenir. Je me propose de relater bientôt le grand événement d'aujourd'hui dans les annales historiques de la paroisse, pour le transmettre à la postérité. Mais soyez assuré, Monseigneur, que dès maintenant, dans les cœurs de tous les paroissiens de Milizac et dans celui de leur modeste pasteur sont écrits en lettres d'or ces mots qui ne s'en effaceront jamais : « L'an de grâce mil neuf cent vingt-six, le onze de mars, notre église paroissiale agrandie et rajeunie a été solennellement consacrée par Mgr DUPARC, le bon et saint Evêque de Quimper et de Léon. »

Dès que M. le Recteur eût fini, Monseigneur se leva et, en termes délicats, remercia le pasteur de la paroisse et ses ouailles pour leur grand dévouement. Sa Grandeur dit combien elle était heureuse d'avoir consacré une église de plus dans le diocèse et de constater combien la foi est solide à Milizac. En terminant, faisant allusion aux paroles prononcées par M. le Recteur, Monseigneur souhaita que les paroissiens fussent désormais plus fidèles à assister aux offices dans leur église et qu'il n'y eût plus de transfuges.

Les prêtres, les laïques, les paroissiens et les étrangers furent ravis à la fin de cette belle journée qui comptera parmi les plus mémorables de leur vie...

Le dimanche suivant, M. le Recteur, en termes émus, remercia ses chers paroissiens d'être venus si nombreux assister à la fête de la consécration de leur église et leur dit qu'il était fier d'eux et leur assura que désormais il ne cesserait de les aimer et de se dévouer de plus en plus pour eux.

(30 décembre 2014)

A.M.

Rue Hervé KEROUANTON (1870-1938), Recteur de MILIZAC de 1919 à 1930 (11 ans)

Monsieur l'Abbé KEROUANTON naquit à LE DRENNEC (Finistère) le 6 mai 1870 et fut ordonné Prêtre en 1894. Il connut trois autres frères prêtres. Tour à tour, Maître d'études à Lesneven en 1894, Vicaire au Cloître-Pleyben en 1895, Vicaire à Plougonven en 1896, Aumônier à Monmouth (Angleterre) en 1907, c'est-à-dire dans un couvent qui fut autrefois le château du Duc de Beaufort, descendant d'un émigré français à la Révolution, mobilisé comme infirmier à Lesneven en 1914 à l'Hôpital 45 (Collège) où il exerça également les fonctions d'Econome et de Professeur d'anglais, il arriva à MILIZAC après la fin de la Grande Guerre 1914-1918, soit en 1919.

M. Hervé KEROUANTON, homme ambitieux et entreprenant, fut avant tout un grand bâtisseur et de fait un "architecte" de notre église paroissiale qu'il agrandit et rénova en 1924, laissant ainsi à la postérité un superbe monument pour perpétuer son souvenir, sans compter qu'il fut le pionnier de l'Ecole Saint-Joseph dont il posa les premiers jalons. Bref, c'était un homme d'énergie et de volonté dans la conduite de tous ses projets. Voici l'extrait de l'article nécrologique consacré par la Semaine Religieuse en 1938, à M. KEROUANTON : "1919. A MILIZAC, où M. Kérouanton succède au bon M. Yves Marie JACOB (recteur de 1895 à 1919), il fut roi. Nous assistons dès lors à une floraison d'architecture. Des oeuvres jugées nécessaires depuis longtemps et toujours différées, faute de ressources, vont être réalisées. Lorsqu'en mars 1926, S.E. Mgr Duparc viendra procéder à une nouvelle consécration de l'église restaurée de Milizac, l'heureux recteur pourra présenter à son chef vénéré un sanctuaire agrandi, propre, une demeure coquette, où tout le mobilier liturgique, les autels et les stalles ont été remis à neuf. Non content d'embellir l'édifice matériel, ce zélé "logeur du Bon Dieu" voudra lui préparer dans l'âme des petits garçons une demeure digne de Lui. Après l'Ecole Notre-Dame des Victoires, la florissante école des filles, l'Ecole Saint-Joseph surgira bientôt, préparée avec patience et maîtrise par M. Kérouanton. Le Bon Dieu récompensera ce zèle en accordant à son serviteur la joie de voir éclore de nombreuses vocations qu'il surveillera et entretiendra avec soin ...

Quand il quittera Milizac en 1930, après onze années d'un fructueux ministère, il y laissera un excellent souvenir." Voici ce qu'écrivait M. l'Abbé CALVARIN dans le Kannadig Tréglonou à propos de la Consécration de l'église de Milizac, le 11 mars 1926, relatée dans le "Courrier du Finistère" comme une charmante fête qui ne compta pas moins de 80 prêtres. "Je me souviens bien d'avoir entendu mon oncle Adolphe (CALVARIN) (1833-1906) de Poulyod me dire : "Alors, quand agrandira-t-on notre église ? ..." Voici le travail fait et bien fait même. Et du haut du ciel assurément, mon oncle Adolphe et mon cher père natif également de Milizac prenaient part dans la joie de Monseigneur l'Evêque Duparc .. qui eut en chaire des paroles enflammées : "Mais, il y a un parmi vous, Chers Milizacois, qui a donné non seulement de son argent, mais aussi beaucoup de son temps à la reconstruction de votre église. Il a eu beaucoup de mal et de tracas, comme vous devez le comprendre. Vous savez de qui je veux parler." "C'est pourquoi, Monseigneur l'Evêque avec des paroles que seul son talent pouvait trouver, a remercié chaudement votre Recteur pour les peines et les tracas qu'il a eus à construire votre nouvelle église."

A cette cérémonie, la Municipalité était représentée par M. Claude GOACHET (1871-1940), Maire, assisté de son adjoint, François NEDELEC (1877-1955), futur Maire de Milizac (1935-1944). En 1924-1925, voici plus de 60 ans, l'agrandissement de l'église paroissiale avec cinq vitraux supplémentaires représentait une opération financière vraisemblablement aussi importante que la construction aujourd'hui d'une salle omnisports ou d'une salle polyvalente.

L'Ecole des garçons ou l'Ecole Saint-Joseph dont il fut aussi le promoteur avisé fut construite sur des terrains (6.740 m²) appartenant à la paroisse de Milizac à la suite d'un don que Madame Vve Yves JEZEQUEL née Marie-Yvonne MILLOUR (1854-1941) de Penlan lui fit en 1924 et que l'Abbé KEROUANTON, recteur de Milizac, destina à l'implantation de bâtiments scolaires. Il avait même récolté l'argent nécessaire à leur édification par la vente de trois maisons au Bourg que la Paroisse avait reçues gracieusement des familles. Ces bâtiments furent construits en 1933-1934 et inaugurés le 7 octobre 1934.

A l'époque, il pensait déjà à l'édification à MILIZAC d'une Salle de Patronage (actuelle Salle des Fêtes), qui ne fut réalisée qu'en 1961-1962 par l'Abbé Jean-François GUILLERM (1907-1979), recteur de MILIZAC.

Cependant, en 1924, devant la pression de ses paroissiens, M. l'Abbé KEROUANTON avait dû donner la priorité à la rénovation de l'église paroissiale (transformation du chœur) sur la construction d'une Ecole privée et donc surseoir à ce projet que réalisera son successeur, M. Joseph HERVE, recteur de Milizac de 1930 à 1951. Au fronton Est, au-dessus du vitrail, à l'extérieur de l'église, on déchiffre aisément la date de 1924, inscrite en chiffres romains. Au fronton du porche Sud, on découvre un cadran solaire.

D'autre part, au vitrail du chœur figure une longue inscription latine, sous forme de sentence.

Ainsi, l'église paroissiale édifiée en 1652, rénovée en 1716 (construction du clocher), restaurée en 1826 ainsi qu'en 1924 (extension du chœur) puis en 1964 et 1984, fut le souci constant des conseils paroissiaux et municipaux. Le premier recteur de la Paroisse de MILIZAC fut Messire Jean KEREBEL qui exerça de 1583 à 1620. Ensuite, en 1930, M. l'Abbé KEROUANTON fut nommé Curé-doyen de Plouigneau et enfin en 1935, Curé-doyen de Landivisiau où, dans ces deux paroisses, il continua à exercer ses talents de restaurateur des édifices culturels. Ce choix était la juste récompense d'un ministère actif et efficace. Il avait été nommé Chanoine honoraire le 31 décembre 1937 et mourut à Landivisiau le 5 juin 1938, à l'âge de 68 ans, après 15 jours de maladie. Les journaux ont rapporté ses obsèques magnifiques ... 110 prêtres ... une affluence extraordinaire ... Inhumation au Drennec. « Il fut un bon prêtre et un prêtre bon » lit-on dans sa Nécrologie. Dans le rapport le concernant, on relève également une phrase inédite, digne des meilleurs proverbes :

« LE BIEN NE FAIT PAS DE BRUIT ET LE BRUIT NE FAIT PAS DE BIEN »

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul (XVIIème siècle)

Paroisse de MILIZAC (Finistère)

Historique de la paroisse :

L'église paroissiale primitive de Milizac (vers 1000-1200) aurait existé à Kéronvel (intersection des Rues du Vizac et de la Ville d'Ys), sur l'ancienne propriété de la famille Des Loges de Kéronvel ou également à Kerhuel en Milizac. Ker-Ronvel signifie la maison de Ronvel ou de Saint-Ronvel (moine), peut-être le fondateur de Ploue Bronvel ou Plou Broch-Mael, paroisse créée par les nouveaux arrivants, les Bretons. Cette paroisse primitive recouvrait les Communes de Guipronvel (le chef-lieu), Lannivoaré, Tréouergat, Coat-Méal, Trégionou ainsi que Plouguin et Milizac où résidait une population autochtone gallo-romaine.

La fondation de la Paroisse de MILIZAC ou MELIZAG remonte à l'an 1420 environ (Armorial de 1443), après le passage (Mission) à Milizac de Saint-Vincent FERRIER (1350-1419). A la Révolution française de 1789, Milizac et sa trêve Guipronvel dépendaient de l'ancien Evêché de LEON. Le premier Recteur connu fut Maître de Capo Duro (Pencalet) suivant un Acte du Saint-Siège (Avignon), écrit en latin, en date du 25 janvier 1334 (Jean XXII, Pape : 1316 - 1334).

Le deuxième Recteur ou Desservant connu de la Paroisse de Milizac fut Messire Jean KEREBEL (1550-1620), originaire de Ploudalmézeau et recteur de Milizac de 1583 à 1620 (37 ans). Son successeur fut Messire Jacques ROCHEUK ou ROC'HUEK (1620-1624), Chanoine de Léon. Les derniers Recteurs furent : M. Jean QUILLEREVE (1978-1983), M. Jean CRENN (1983-1995), M. François MAGUER (1995-2001) et M. l'Abbé Guy AUFFRET (2001).

La paroisse de Milizac fit longtemps partie du Doyenné de Plabennec puis du Secteur pastoral de Saint-Renan (1985), comme précédemment le changement de la Commune de Milizac du Canton de Plabennec à celui de Saint-Renan (1971).

Construction de l'église :

La construction de l'église actuelle, dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul, patrons de la Paroisse de Milizac, remonte à 1652 pour la partie la plus ancienne (porche Sud et ossuaire), du temps de Messire Pierre PEN, recteur (3ème), à 1690 pour le pignon Sud, à 1716 pour le pignon Ouest et le clocher, à 1735 et 1826 pour d'autres parties. En 1845, l'on exhaussa les murs et l'on reconstruisit la charpente, modifications faites sur les plans de l'architecte JUGELET. En 1924, la construction du chœur et du transept avec cinq vitraux supplémentaires est ordonnée et suivie par l'Abbé Hervé KEROUANTON (1870-1938), originaire de Le Drennec, recteur de la paroisse de Milizac de 1919 à 1930. En 1997-1999, l'église et la chapelle Sainte-Anne furent entièrement restaurées par les soins de l'architecte Bernard LE MOEN de La Feuillée (Finistère). L'église est de style roman (XIIème siècle). "L'art roman ou harmonie, art de monastères et de petites églises rurales" (Abbaye de Sablonceaux (17).

La Tour :

La tour fut reconstruite en 1716 ainsi que l'indique l'inscription : "V.QVEMENER/O. QVERNOAS ... 1716". Elle fut décapitée en 1765 (foudre) et endommagée par la tempête en 1833, puis à nouveau au XXème siècle, et encore à la Libération américaine le 7 août 1944. La partie supérieure a été reconstruite par l'entreprise Salomon de Guipronvel, en 1953.

TABLEAU DES RECTEURS DE MILIZAC DE 1334 à 2014

(I)

HISTORIQUE DE MILIZAC (Finistère)

64 (I) - PAROISSE DE MILIZAC OU MELIZAG

LE CLERGE de l'An 1334 à 2006

TABLEAU SYNOPTIQUE DES RECTEURS ET VICAIRES DE MILIZAC (CURES) 672 ANS D'HISTOIRE PAROISSIALE

I - RECTEURS : De 1334 à 1800

... - 1334

1583 - 1620

1620 - 1624

1625 - 1655

1656 - 1681

1681 - 1696

1696 - 1712

1712 - 1726

1726 - 1742

1743 -

1744 - 1766

1769 - 1786

1786 - 1791 - 1802

1791 - 1792

1793 - 1800

Maître Maurice de Capo Duro (Pencelet), docteur en décrets.

Jean KEREBEL (1550 - 1620) de Ploudalmézeau. Ex-Professeur ou Bachelier de La Sorbonne à Paris (séjour de 37 ans) (1550)

(Construction de l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul : 1603 - 1652) Recteur jusqu'au 24 mars 1620

Jacques ROCHEUK ou ROC'HUEK, Chanoine de Léon

Messire Pierre PENN (Fin de la construction de la 2^{ème} église (actuelle) : 1652)

Pierre PEN (Homonyme) (Eglise primitive à Kéronvel : 1200) (Chapelle "Des Losges")

M. PIRIOU (M. Pierre PEN, décédé le 17 avril 1681 à MILIZAC, à l'âge de 50 ans)

Yves PERROT

Guillaume HUON (Construction du clocher de Milizac : 1716) (Une cloche gravée "HUON")

Yves-Louis JOUAN

Messire GUERMEUR

Messire François Nicolas de LEZERNAN (1^{er} Pasteur d'une famille noble)

Gabriel-Michel GOURIO de REFUGE

Hervé LE GUEN (1731 - 1802) de Saint-Thégonnec. Recteur réfractaire C.C.C. S'est exilé à Jersey après Tréouergat

Jacques Marie Ulfen DUVAL (1750 - 1806) de Saint-Renan. Curé constitutionnel du 17 juin 1791 au 11 novembre 1792

Clôture du Registre paroissial de Milizac (Baptêmes, Mariages, Sépultures) le 23 novembre 1792

Fermeture des Eglises de France (C.C.C.) (Concordat du 15 juillet 1801)

C.C.C. : Constitution Civile du Clergé du 12 juillet 1790, condamnée par le Pape Pie VI, le 10 mars 1791

II - PRETRES ET CURES

1583 - 1619

1584 - 1609

1588 - 1614

1592 - 1626

1626 - 1630

1630 - 1631

1631 -

1630 - 1637

1631 - 1642

1637 - 1642

1642 - 1644

1659 - 1672

1668 - 1685

1668 - 1689

1699 - 1700

1700 - 1717

1717 - 1730

1720 -

1725 - 1726

1717 - 1726

1734 - 1749

1739 - 1784

1744 -

1775 -

1775 -

1780 -

1784 - 1791

1785 - 1786

1787 - 1790

1789 - 1791

1791 - 1797

Jean LABE (1551 - 1619) (Mort le 10 novembre 1619)

Jean-François FLOCH

Guy QUEMENEUR

Etienne SÉGALEN

Alain JÉZÉQUEL

Guy. CADODAL

Jean GUILLERMIT

Christophe PLESOU - Prieur de Coat-Méal

Jean LE GUEN

Jean DEUDE

KERMAREC

François SÉGALEN - Yves LE GOFF (janvier 1671)

François LE DOT

Pierre MEUR

Etienne MORVAN

Guillaume MAO

François LE DEUDÉ

Yves BERTHOU - Curé de Guipronvel

René LESCOP

François BRIANT

Guillaume MAO

Jean LE DEUDÉ

Yves MAILLOUX

Gabriel FLOCH

Vincent LESTIDEAU

Pierre Marie POULLAQUEC

Jean-Marie TALARMEIN (1758 - 1797) de Ploudalmézeau

THÉPAUT

Jean TABON

Jean-Louis LE MEUR (1760 - 1800) de Brest - Lambézellec

Yves Marie TALARMEIN, Vicaire de Milizac et de Guipronvel

Curé

Curé

Sous-Curé

Sous-Curé

Sous-Curé

Curé

Curé

Curé

Curé d'office

Sous-Curé

Curé

Prêtre confesseur

Prêtre confesseur

Prêtre réfractaire C.C.C.

Curé

Curé réfractaire C.C.C.

III - RECTEURS DEPUIS LA REVOLUTION : 1800 à 2000

1801 - 1803

1803 - 1804

1810 - 1812

1812 - 1830

1830 - 1834

1834 - 1855

Nicolas ROUDAUT (1750 - 1816) de Plabennec. Emigra en Espagne. Curé desservant de 1802 à 1804

Laurent-Marie DALENEUR, né à Saint-Pierre-Quilbignon, le 25 mars 1752 Prêtre le 21 septembre 1776 (DALENEUR)

Décédé le 18 novembre 1804 à MILIZAC

François LE BOULC'H, Prêtre de Guipronvel. Vicaire de 1804 à 1810

Messire Yves GOURMELON

Jean-Marie LE JACQ de Saint-Pol-de-Léon (Ex-professeur de Rhétorique au Collège)

Mathias ALLANÇON de Trémaouézan

... / ...

TABLEAU DES RECTEURS DE MILIZAC DE 1334 à 2014

(II)

1855 - 1895	Jean-René Marie LE LANN, Chanoine honoraire depuis 1890, de Lampaul-Ploudalmézeau. (Séjour de 40 ans) Epidémies de 1868 à 1870 (278 victimes) (Scarlatine et Typhoïde) Typhus à Kérouman en 1887-1888 (18 morts)
1895 - 1919	Yves-Marie JACOB (1841 - 1922) de Porspoder. Grande Guerre de 1914-1918 (73 morts à Milizac)
1919 - 1930	Hervé KEROUANTON (1870 - 1938) du Drennec (Agrandissement de l'église (choeur) : 1924). Curé-Doyen de Landivisiau
1930 - 1951	Joseph-Marie HERVE (1878 - 1954) Le Relecq-Kerhuon et Guilers (Fondateur du "Kannadig Milizac") (1933) Bon orateur
1951 - 1960	François FLOC'H (1909 - 1978) de Loc-Brévalaire. Promoteur de l'Amélioration de l'Habitat Rural. Recteur à Saint-Thégonnec
1960 - 1967	Jean-François GUILLERM (1907 - 1979) de Plouider. Construction de la Salle des Fêtes (1962) (Salle du Patronage)
1967 - 1978	François SAILLOUR (1907 - 1992) de Plouénan. Eminent Prédicateur. Recteur de Saint-Pierre et à Trégarantec
1978 - 1983	Jean QUILLEVÉRÉ (1923-2003) de Saint-Pol-de-Léon. Cérémonie d'Adieu des Soeurs (1860-1980) (10 août 1980)
1983 - 1995	Jean CRENN (1925-2013) de Plabennec (dernier Recteur résidant à Milizac). Recteur à Commana et à Guissény (2013) Cérémonie d'Adieu des Frères (1934-1994) (3 juillet 1994)
1995 - 2000.2001	François MAGUER (1935 -) de Plougar. Recteur de quatre Paroisses dont Saint-Renan, Lanrivaroé et Guipronvel
1995 - 2001	François ROZEC (1922-2001) de Plouescat - Ordre des Montfortains - Le Relecq-Kerhuon (Finistère)
2001-2005 2011	Guy AUFFRET (1947-) de Le Conquet - Ancien Curé de Ploudalmézeau.
Paroisse de Milizac	IV - VICAIRES Le Clergé
2011-2014...	Christian BERNARD (1964-) de Guengat - Ancien Curé de MORLAIX. Cufé Doyen
1804 - 1810	Yves GOURMELON
1804 - 1810	Tanguy BOULCH, né à Loc-Eguiner-Plouidry le 6 Juin 1757,
1812 - 1815	Yves ISAAC
1815 - 1817	M. LE ROUE
1817 - 1820	Jean-Marie CHUITON
1820 - 1829	François CABON
1829 - 1831	François BOULIC
1831 - 1837	Gabriel-Olivier LE NÉA (9 juillet 1831)
1837 - 1843	Jean-Marie HELLARD
1843 - 1854	Hervé Kerdilez
1854 - 1856	Jean-Marie LE CAM
1834 - 1860	Yves LE SAOUT. Prêtre instituteur
1856 - 1873	Jean-Marie BERGOT
1873 -	Yves CORONER
1873 - 1881	Joseph-François TANNE
1876 - 1877	François LE ROUX
1877 - 1881	Claude-Jean-Marie LÉOSTIC
1881 - 1894	Yves LE VERN
1881 - 1895	Jean-François ROLLAND
1890 - 1897	Jean KERLIDOU
1893 - 1895	François COLIN, auxiliaire
1897 - 1914	Etienne CORRE
1909 -	Jean-Marie ABGUILLERM, auxiliaire
1914 - 1919	Yves-Pierre-Jean LE LEC (1879 - 1958) de Plobannalec
1914 - 1922	Prigent GÉLÉBART (1874 - 1964) de Landunvez
1922 - 1928	Jacques BLONS (1889 - 1968) de La Forest-Landerneau. Vicairé à Guilvinec et Plouénventer. Co-fondateur de la St-Pierre de Milizac (1924)
1928 - 1933	Ernest-Jean APPÉRÉ (1903 - 1961) de Plouguerneau. Prédicateur austère.
1933 - 1944	Emile-Jean STÉPHAN (1902 - 1968) de Brest. Co-fondateur du "Kannadig Milizac" (1933) Curé-doyen d'Arzano
1944 -	Yves LE BIHAN ()
1945 - 1950	Yves AUFFRET (1908 - 1964) de Pleyben. Décédé en Chaire en l'église de Milizac (Sermon) (28 juin 1964) (Recteur d'Argol)
1950 - 1954	Jean HILY (1922 -) de Plouédern. Recteur à Ploumoguier puis à Landevennec
1954 - 1955	Jean-François SIMON (1923 - 1990) de Ploudaniel
	Au 1 ^{er} mai 1955, suppression du poste de Vicairé à Milizac
1996 -	Jean-Yves DIROU (1968 -) de l'île de Batz - Vicairé à Saint-Renan et à Milizac

P.S. : Extrait du Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie. Notice de Milizac. (Chanoine H. PERENNES) (1934 - 1937)

Adrien MILIN

FAIRE VIVRE NOTRE HISTOIRE PAR LES NOMS DE NOS RUES

Donner un nom à un lieu, c'est lui donner une identité, l'inscrire dans la continuité d'une histoire et dans une filiation culturelle. Lorsque Emmanuel Salmon-Legagneur et la section d'histoire de l'Institut culturel de Bretagne ont commencé la recherche de 1 000 noms pour les rues de Bretagne, ils ont pourtant constaté que, dans notre région, près de la moitié des rues ne portaient pas de nom. (1)

Il s'agit souvent, bien sûr, de très petites communes où l'on se connaît assez pour se trouver sans autre référence, où le facteur ne risque guère de s'égarer. Mais il y a aussi tous ces quartiers nouveaux, pour lesquels il a fallu faire vite, et dont les rues sont affublées de banals noms de fleurs ou d'oiseaux, sans réel bénéfice ni pour la botanique ni pour l'ornithologie.

Il y a mieux à faire. Artistes, navigateurs, hommes politiques, souverains et duchesses, ils sont des centaines à avoir bâti la Bretagne. Si la célébrité de certains n'est plus à faire, d'autres pourraient disparaître sous la poussière des siècles. Il faut remercier les auteurs de cet ouvrage d'avoir su retrouver, dans les lieux où ils se sont arrêtés, les traces de ces ancêtres parfois injustement ignorés.

Un grand nombre de rues nouvelles s'ouvre chaque année en Bretagne. Le législateur a confié aux maires le soin de leur donner un nom. Cet ouvrage, outil précieux, leur permettra d'offrir aux habitants de nos villes et de nos villages des repères qui leur parlent de leurs racines, et aux visiteurs, des parcours urbains qui seront autant de promenades dans notre passé proche ou lointain.

Yvon BOURGES

(1) "Les Noms qui ont fait l'Histoire de Bretagne" de 1997

TABEAU DES PRÊTRES MISSIONNAIRES DE MILIZAC

(III) - DE 1900 à 2011 (NOMBRE : 14)

Le 20 octobre 2006

PAROISSE DE MILIZAC (FINISTERE)

REGISTRE PAROISSIAL (1900 – 2006) (MEMOIRES)

PRETRES ET MISSIONNAIRES ORIGINAIRES DE MILIZAC

(CLERGE REGULIER (Ordres) ET SECULIER

- 1- Jean René L'HUNAUT, Henguer - Kerviniou (Prêtrise : 1902) (1877 – 1931)
Oncle et Parrain des Abbés Jean René RAGUENES et Jean René MERCEUR
Leurs mères Martine et Mie Françoise étaient sœurs de Jean René L'Hunault
Vicaire à Botsorhel, à Plonéour-Lanvern, Recteur de Primelin. Dcd à Milizac
- 2- Auguste NEZOU, Bourg (Prêtrise à Milizac : 8 août 1909) - (1883 – 1918)
Missionnaire à Port-au-Prince (Haïti) – Victime de la Guerre 1914-1918
- 3- Michel KERBOUL, Kerlizic-Bras -(1896 - 1975) Augustins de l'Assomption
(Prêtrise à Milizac : 2 août 1931) (Décédé à Chanac (Lozère))
(Son frère, Jean (1905-1975) participa au Tour de France Cycliste 1928)
- 4- Jean René RAGUENES, Kerviniou - (1903 - 1974) (Décédé à Milizac)
(Prêtrise : 29 juillet 1928) – Chanoine honoraire de Saint-Michel - Brest
- 5- Jean René MERCEUR, Kérouman (1906 – 1991) (Décédé à Antibes (06))
(Prêtrise : 30 juillet 1933) (Cousin de Jean René RAGUENES (1903–1974))
(Frère de François (1901 – 1963) et de Joseph MERCEUR (1913 -1991))
- 6- Jean-Marie PELLEAU, Pouliot-Créis (1909 - 2005) (Décédé à Keraudren)
(Prêtrise : 2 août 1936) – Recteur de Coray – Gouézec – Saint-Servais (29)
- 7- François TREBAOL, Le Vizac (Eudiste) (Diocèse d'Evreux (27) (1910-1983)
(Prêtrise : 9 août 1936)(Congrégation fondée en 1643 par Saint Jean Eudes)
- 8- Gabriel QUILLEVERE, Cruguel (Kerhuélen) (Coat-ar-Guéver) (1912-2002)
(Prêtrise à Milizac : 16 juillet 1939) (Diocèse d'Evreux (Eure))
- 9- François MERCEUR, Kérouman (Missionnaire en Birmanie) (1901 – 1963)
(Prêtrise: 05.08.28)(Missions Etrangères de Paris)(Dcd en Chine – Shanghai)
- 10- Joseph MERCEUR, Kérouman (Ordre Franciscain (1210) (1913 - 1991)
(Missionnaire au Togo : 1957 – 1975) (Frère Norbert Louis)
(Décédé à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais))
- 11- Joseph LE GALL, Le Curru (Cameroun et Paraguay) (1927) Dcd 2011
(Ordre : Les Spiritains – 1703) (Saint-Esprit) (Missionnaire : Frère Ronan)
- 12- Jean-Louis QUEMENEUR, Coat-ar-Guéver (Kéraody) (1885 – 1968)
(Prêtrise : 1907) (Oblats de Marie-Immaculée (O.M.I.) - Ouest-Canada)
- 13- François LE COAT, Pont-Mein (Oblats de Marie - Canada) (1911 - 1969)
(Prêtrise : 1937) (Décédé à Fort-Providence (Canada))
- 14- Roger SALIOU, Les Trois-Curés (Né à Bourg-Blanc en 1923) Dcd 2010
(Prêtrise à Milizac : 26 décembre 1948)

ALLELUIA - VENI CREATOR - CREDO - TE DEUM

153

(2-) ou Albert Joseph Marie NÉZOU (Prêtrise : 23 juillet 1909) (33 ans) (1886-1919)
Missionnaire au Cap Haïtien (Haïti) (1909-1915) – Nom au Monument aux Morts (1918)
- Mobilisé au 104^{ème} R.I. puis incorporé au 298^{ème} R.I. de 1915 à 1918. (Livre d'Or) -

PREMIER RECTEUR DE LA PAROISSE DE MILIZAC de 1583 à 1620 (37 ans)

La fondation de la Paroisse de MILIZAC ou MELIZAG remonte à l'an 1420 environ, la Paroisse de GUIPRONVEL ayant été la paroisse primitive. A la Révolution française de 1789, Guipronvel et Tréouergat étaient des trèves de MILIZAC.

La construction de l'église actuelle, dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul, patrons de la Paroisse de Milizac, remonte à 1652 pour la partie la plus ancienne (porche Sud et ossuaire) - du temps de Messire Pierre PEN, Recteur (4^{ème}) - à 1690 pour le pignon Est - à 1716 pour le pignon Ouest et le clocher, à 1735 pour d'autres parties ... et enfin à 1924 pour la construction du chœur avec cinq vitraux supplémentaires de l'époque de l'Abbé Hervé KEROUANTON (1870-1938), recteur de la paroisse de MILIZAC de 1919 à 1930.

L'ancienne église, dont on ignore l'implantation exacte et la date de l'édification (1200 environ), comprenait le Grand-Autel, les autels dédiés à Saint-Jean, Saint-Cado (VI^{ème} siècle), Notre-Dame et Saint-Sébastien, ainsi que quatre chapelles : Celle de Saint-Laurent, de la Confrérie du Rosaire, de Saint-Roch et celle des Trépassés.

Jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle (1750 environ), les inhumations étaient faites dans l'église même, principalement pour les familles nobles qui y avaient leurs tombes sauf pour les mendiants et les enfants trouvés que l'on enterrait dans le cimetière attenant. Ensuite, le cimetière devint la règle générale pour la majorité des gens (le peuple) après que Louis XV (1715-1774), par mesure d'hygiène, eût interdit les inhumations dans les églises paroissiales (1754).

Malgré les promesses faites (contrat de 1499) à la Duchesse Anne de Bretagne (1477-1514), Reine de France, épouse successive de Charles VIII puis de Louis XII (Père du peuple), le TRAITE D'UNION signé à Nantes puis au château de PLESSIS-MACE près d'Angers, en 1532, sous le règne de François 1^{er} (1515-1547), le "Père des Lettres", qui épousa Claude, fille d'Anne de Bretagne, confirma et légalisa, avec la sauvegarde illusoire des droits, libertés et privilèges, le rattachement du Duché de Bretagne aux Royaume et Couronne de France.

Pour mieux situer à travers les âges, cette période mouvementée du XVI^{ème} siècle, rappelons quelques faits saillants ou événements mémorables :

- 1539 : Répression contre l'ivresse. Prison pour le primaire. Fouet pour le secondaire. Bannissement (interdit de séjour) et coupure de l'oreille pour le tertiaire. (trois étapes successives des sanctions publiques encourues).
- 1540 : L'été commença en février et ne se termina qu'en octobre. Même sécheresse qu'en 1536. (Moisson en juin et vendanges en juillet).
- 1568 : Abolition de la gabelle (impôt sur le sel) par les Etats de Bretagne.
- 1583 : Le Roi de France autorise la libre circulation en France du blé et du sel (1586)
- 1587 : A cause de l'ivrognerie et peut-être pour favoriser d'autres provinces, interdiction de planter des vignes en Bretagne par Arrêté du Roi de France (09.09.1587).

Du temps de Henri II - Charles IX et de Henri III, Rois de France (1547-1589), des grands explorateurs bretons, de la construction des châteaux, de la Ligue avec les De Guise, des Guerres de Religion de 1560 à 1598 (Edit de Nantes 1598), du Duc de Mercoeur, Gouverneur de la Bretagne, etc... et des meutes de loups sévissant en Bretagne à la fin du XVI^{ème} siècle, plus de 230 ans avant la Révolution Française, naissait donc à Ploudalmézeau (Gwitalmézé) vers 1555 le jeune et talentueux Jean KEREBEL qui allait devenir de 1583 à 1620, sous les règnes de Henri IV (1589-1610) et de Louis XIII (1610-1643), suprême honneur, le premier pasteur et recteur connu de MILIZAC, moyenne paroisse rurale d'environ 1800 âmes, plus étendue qu'aujourd'hui, appartenant à l'Archidiaconé d'Ach.

Cette évocation des Rois de France, des Ducs de Bretagne d'Alain Barbetorte (937) à la Duchesse Anne de Bretagne associée au millésime 1987 ne rappelle-t-elle pas le millénaire de la Royauté en France avec l'avènement d'Hugues Capet au Trône de France en 987 de notre ère ainsi que celui du Duché de Bretagne (937-1987) ?

Messire et Vénérable Jean KEREBEL arriva donc à MILIZAC en 1583 - voici plus de 400 ans - muni de l'autorisation ou de la nomination épiscopale ou papale - comme prêtre desservant - et officiait dans la modeste église primitive que Milizac ait connue, soit vingt ans seulement après que le Concile de Trente (Italie) (1545-1553) ait fait obligation - le 11 novembre 1563 - à tous les Curés de tenir à jour un registre des baptêmes et des mariages. La prescription d'enregistrer les décès et les confirmations fut ajoutée par le Pape Paul V le 17 juin 1614. A l'époque, dans la Bretagne bretonnante, on appelait le recteur comme jadis : "An Aotrou Person". Il fut contemporain de Dom Michel Le Nobletz de Plouguemeau (1577-1652), l'éminent prédicateur de la Bretagne, qu'il rencontra vraisemblablement un jour de mission ou de pèlerinage.

Dans le domaine civil, les Ordonnances royales de 1539, de 1579 et de 1667 imposèrent progressivement les mêmes obligations au Clergé dans la tenue des registres paroissiaux. A Milizac, la tenue en double exemplaire des registres conservés commença en 1669. Elle est la première paroisse de l'Evêché de Léon à respecter ces prescriptions sur vingt paroisses étudiées à propos de la natalité, de la nuptialité et de la mortalité (Bourg-Blanc - Plouvien - Kernilis - Ploudalmézeau - Lampaul-Ploudalmézeau - etc.). Edit royal de 1667 de Louis XIV prescrivant d'établir les actes en français et non en latin.

Ce fut le début, peut-on dire de " l'Etat-Civil " en France. Il est très vraisemblable qu'il tint à jour le registre unique de baptêmes et de mariages dès son arrivée en 1583 bien que la collection aux Archives Départementales ne commence qu'en 1586. L'on découvre ensuite des collections plus fragmentaires telles que celles de la période de 1590-1634 ou celle de 1627 à 1715. Les autres registres manquants ont dû être égarés lors de la tourmente révolutionnaire... La collection complète Baptêmes - Mariages - Sépultures ne reprend ensuite qu'en 1668-1716 ... etc. Il est intéressant de consulter à ce propos l'ouvrage de Roger LEPROHON " Vie et Mort des Bretons " sous Louis XIV (1643-1715).

Ce noble et vénérable Jean KEREBEL était certainement un érudit de la promotion et un pionnier dans le Léon. Il est probable que Milizac fut le seul et unique poste qu'il occupât pour l'exercice de son long ministère puisqu'il y arriva à l'âge de 28 ans, âge canonique pour quelqu'un qui faisait de longues études de théologie, avant d'accéder à la prêtrise et au rectorat.

En effet, l'Evêché de Léon n'ayant pas encore de Séminaire (Fondation en 1679 à Saint-Pol de Léon), il dut se soumettre à un concours sélectif (théologie, morale, droit canonique, sermon en langue bretonne), organisé au siège du Diocèse ou de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, pour départager les candidats intéressés par cette première affectation, tant convoitée (bénéfices, revenus fixes, paroisse très pratiquante, etc.) Aussi, venait-il sans doute, tout droit, d'une Université de théologie ou de la Sorbonne à Paris.

C'est en 1790 seulement, à la Révolution (Décret du 26 février 1790), lors de la restructuration du Pays et de la Réforme administrative que les Evêchés de Quimper et de Léon furent contraints de fusionner pour devenir le Département du Finistère (Reconnaissance par le Concordat de 1801). Durant cette décennie, la persécution religieuse sévit partout en France.

Suivant un accord conclu entre le Pape et le Duc de Bretagne au 15^{ème} siècle (1484), les nominations (après concours) au rectorat des paroisses avaient lieu jusqu'à la Révolution, suivant la règle de l'alternative, c'est-à-dire selon les mois de vacance des sièges ou postes de recteur : les nominations religieuses pour les mois impairs (Avril-juin-etc.) revenaient de plein droit au Pape et celle des mois pairs vacants (mai-juillet, etc.) à l'Evêque du Diocèse. En effet, à cette époque, avant l'établissement du calendrier grégorien en 1582 par le Pape Grégoire XIII (1572-1585), l'année civile et religieuse commençait le 1^{er} avril et non le 1^{er} janvier. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, les plaisantes surprises du 1^{er} avril ne sont que des réminiscences du calendrier Julien de l'Ancien Empire (de Jules César : 45 avant J.-C.). Ensuite, jusqu'en 1752, le mois de mars a été le premier mois de l'année, d'où le mois de septembre : 7^{ème} mois de l'année, etc.

Toujours est-il qu'il devança ses confrères du Léon et même de Bretagne de plusieurs décennies voire d'un siècle et plus dans la tenue régulière de actes de baptêmes et de mariages ! Et ceci durant les trente-sept années de son ministère. Nous devons donc à sa diligence d'avoir des archives paroissiales et maintenant communales très anciennes dont il fut le premier écrivain et secrétaire à la plume d'oie.

A la Révolution, à MILIZAC, la clôture du Registre paroissial (Baptêmes - Mariages - Sépultures) eut lieu le 23 novembre 1792 par le Secrétaire-Greffier L'HOSTIS (Ar Sekretour-greffhier) et le Curé constitutionnel ou assermenté (Constitution civile du Clergé) de la Paroisse Jacques Marie ULFIEN DUVAL (1750-1806). Le Recteur en titre de Milizac, prêtre non assermenté, fut Messire Hervé LE GUEN (1731-1802) dont le ministère troublé s'étendit de 1786 à 1802. Il mourut à l'âge de 71 ans. L'un de ses deux vicaires, Jean-Marie TALARMEIN (1758-1797) fut détenu à la prison des Carmes à BREST, à compter du 31 juillet 1791. Le second vicaire Jean-Louis LE MEUR (1760-1800) refusa également le serment constitutionnel. Le Maire lui-même (An Aotrou Mear), Pierre JAOUEN (1736-1808), originaire de Plouguin, fut arrêté et incarcéré à BREST le 12 septembre 1792 avec quelques-uns de ses officiers municipaux pour avoir adressé une supplique au Roi Louis XVI (1774-1793), déjà prisonnier au Temple depuis le 10 août 1792.

Le lendemain, 24 novembre 1792 - 4 Frimaire - An I de la République Française (Calendrier Républicain) - voici plus de 200 ans - eut lieu l'ouverture officielle du premier Registre Communal de l'Etat-Civil (Naissances - Mariages - Décès) par l'Officier Municipal Vincent TREHORET, signé du Maire de Milizac (3ème) Pierre JAOUEN de Kéroudy en MILIZAC. Celui-ci mourut en 1808 à l'âge de 72 ans. Les registres paroissiaux (Actes de baptêmes, mariages et sépultures) furent aussitôt transférés d'autorité du Presbytère (Conseil de Fabrique) à la Maison du Peuple ou à la Mairie (TY AN HOLL pe TY KEAR). (TI-KER).

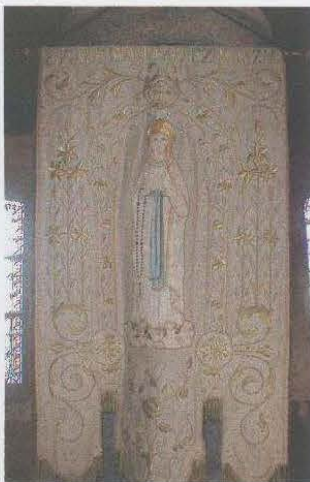
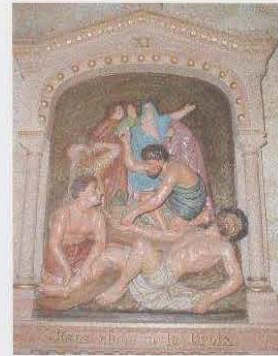
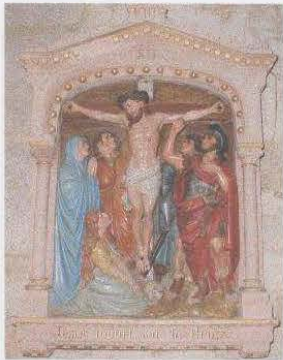
A défaut de connaître par ailleurs dans le détail, l'oeuvre et l'apostolat de ce ministre du culte, zélé et vénéré de tous, qui fait autorité dans l'histoire de Milizac, il est utile de rappeler que le Recteur de l'époque à Milizac était assisté dans ses fonctions par trois ou quatre vicaires (An Aotrou Kuré). Ainsi, Messire Jean KEREBEL, Recteur, eut comme vicaires ou adjoints : Jean LABBE (1583-1619) ; Jean-François FLOCH (1584-1609) ; Guy QUEMENEUR (1588-1614) et Etienne SEGALEN de 1592 à 1626. Les recherches démographiques des bibliophiles de Bretagne dont celles de Roger LEPROHON, Maître-Assistant à l'U.B.O. de BREST, sont assez éloquentes dans leurs conclusions pour affirmer qu'ils ont réussi pleinement dans leur noble mission.

Messire Jean KEREBEL mourut à MILIZAC, le 24 mars 1620 à l'âge de 65 ans environ, entouré de la vénération unanime de ses fidèles paroissiens et autres amis et fut enterré le lendemain 25 mars à Ploudalmézeau, sa commune natale. Il a sûrement connu et fréquenté la chapelle Saint-Jacques du Bout-du-Pont en Milizac et accompagné le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle comme d'autres aujourd'hui à Lourdes. Pour la postérité, il méritait comme bien d'autres serviteurs sans doute, ainsi le premier Maire de MILIZAC (1790), Jean LE MAILLOUX (1741-1811), d'être extrait des archives paroissiales et communales, de l'oubli et de l'anonymat et d'être rappelé au bon souvenir et à la reconnaissance des nouvelles générations milizacoises ... Une rue de Milizac porte d'ailleurs son nom.

Son successeur, le Noble et Vénérable Jacques Rocheuk ou Roc'Huek, Chanoine de Léon, fut Recteur de MILIZAC de 1620 jusqu'à la date de son décès, le 27 juin 1624.

- " Mementote Propositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei " (Saint-Paul)
- Souvenez-vous bien de ceux qui vous ont guidés et qui vous ont prêché la parole de Dieu.
- Dalhit sounj mad eus a re o deus ho rened ac ho deus prezeguet d'ehoc'h komsou Doue.





Eglise de Milizac



des Hommes du Sacré Cœur, si nombreuses dans nos paroisses, forment un noyau solide et zélé autour duquel se grouperont toutes nos familles rurales.

En préparant, selon le désir de Monseigneur, par vos avis au prône, cette sainte journée, j'ose vous demander d'exhorter très instamment les familles de nos soldats et marins à les prévenir de cette consécration solennelle et de la communion générale, afin qu'ils s'unissent, autant qu'ils le pourront, à l'acte de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfants. Les *Bulletins* paroissiaux et les journaux locaux leur donneront le texte de la Consécration en français ou en breton, et ainsi ils pourront le prononcer eux-mêmes ce jour-là.

Pour que la cérémonie de consécration revête un caractère de solennité plus émouvant, il est désirable que les hommes se groupent devant l'image du Sacré Cœur, et, un cierge à la main, récitent tous ensemble et d'une seule voix, en scandant bien chaque membre de phrase, la formule approuvée par l'Ordinaire, pendant que tous les membres de la paroisse suivront pieusement cette lecture. Vous trouverez, à l'imprimerie de l'Evêché, le nombre de feuilles de Consécration en breton que vous jugerez utile de demander.

Je vous prie, cher et vénéré Confrère, d'agréer mes hommages respectueux.

Alfred Le Roy, *Chanoine*,
Directeur diocésain des Œuvres.

CONSÉCRATION DE LA FRANCE AGRICOLE au Sacré Cœur de Jésus.

Cœur Sacré de Jésus, notre Dieu et notre Rédempteur, — source de tous les biens, — et sans cesse blessé dans votre amour par l'ingratitude des hommes, — nous vous adorons, au nom de nos familles et au nôtre, — nous vous implorons, au nom de notre patrie, douloureusement éprouvée par la guerre.

Pour vous témoigner notre reconnaissance des bénédictions répandues sur nos travaux, — pour réparer les offenses faites, dans nos campagnes, à votre amour, par le travail du dimanche et les manquements à la messe, par les paroles blasphématoires ou licencieuses, par les désordres de l'ivresse, la transgression des saintes lois du mariage, les écoles sans Dieu, et d'autres péchés encore, — nous tous, — agriculteurs, fermiers et ouvriers de la France agricole, ainsi que nos femmes et nos enfants, — nous vous offrons comme autant d'expiations nos œuvres, — nos travaux, — nos souffrances de chaque jour.

Nous promettons de nous aider mutuellement à imiter vos vertus ; — nous nous engageons à vous faire honorer par ceux qui dépendent de nous ; — nous demandons à votre miséricorde d'agréer les vœux que vous ont présentés nos délégués à la Basilique de Montmartre, — d'accorder la victoire à nos soldats et la paix au monde.

1917 : Noces d'Or sacerdotales de M. l'Abbé Jacob, Recteur de Milizac, de 1895 à 1919 (24 ans)

Cœur de Marie, — par le glaive qui vous a transpercé, — faites que nous servions de telle sorte le Cœur de Jésus, — que nous ayons part les uns et les autres aux magnifiques bénédictions qu'il a promises ;

Faites qu'à cette heure de la plus sanglante épreuve où se dévouent ses enfants, — la France, — par l'amour de ce Sacré Cœur, — obtienne de reprendre dans le monde — sa glorieuse place de nation catholique — et que nous — nous fassions revivre dans nos campagnes les traditions religieuses de nos pères.

O Cœur Sacré de Jésus, — nous vous en supplions, par le Cœur Immaculé de Marie — ayez pitié de nous. — Daignez vous-même animer notre vie, — nous diriger et nous conduire dans la paix et dans la joie.

Ainsi soit-il.

MILIZAC. — Noces d'or sacerdotales de M. Jacob, recteur. — Les noces d'or sacerdotales sont des cérémonies assez rares, en temps de paix, pour le prêtre qui a passé cinquante ans de sa vie dans le ministère paroissial. Ce sont des cérémonies encore plus rares en temps de guerre, lorsque le départ des confrères plus jeunes et plus vigoureux a accru la besogne des anciens. Souvent, ces derniers succombent ou sont obligés de renoncer à la tâche avant d'avoir atteint l'âge respectable de 50 ans de prêtrise.

M. Jacob, recteur de Milizac, est un des rares prêtres que la Providence a favorisés.

Né à Porspoder en 1841, il appartient à une famille patriarcale très estimée, qui a ses ramifications dans tout le Bas-Léon. Son ordination à la prêtrise date du 11 Décembre 1866. Il occupa le poste de vicaire dans les grandes et excellentes paroisses de Plouénan et de Plabennec. Puis l'administration diocésaine lui confia, d'abord la paroisse du Drennec, ensuite la paroisse plus importante de Milizac, toutes deux profondément chrétiennes.

Il est à remarquer que M. Jacob a exercé tout son ministère paroissial dans le Léon. Son tempérament de Léonard se prêtait peut-être mieux au caractère des populations de ce pays dont il connaissait les mœurs et tous les usages.

Donné d'une santé robuste, M. Jacob se dépensa sans compter au service des âmes dans les diverses situations où il a passé. Mais c'est Milizac qui a été le plus longtemps témoin de son zèle.

Il y a vingt-deux ans qu'il est le pasteur de cette paroisse. Pendant ce temps, que n'a-t-il pas fait pour y entretenir l'esprit de foi et l'y fortifier encore ? Il a fondé la congrégation des Enfants de Marie, la congrégation des Mères Chrétiennes, l'Adoration mensuelle du Saint-Sacrement. Surtout, il a bâti une magnifique école libre de filles avec pensionnat, fréquentée par les enfants de la paroisse et des paroisses voisines.

Quelle joie pour les paroissiens quand ils apprirent que leur bon et dévoué Recteur devait célébrer ses noces d'or sacerdotales ! Quelle joie pour les confrères, qui appréciaient ses vertus sacer-

doises et sa cordiale hospitalité : Quelle joie aussi pour sa famille aux sentiments si catholiques !

La fête eut lieu le dimanche 1^{er} Juillet. La paroisse célébrait en même temps la fête de son saint Patron, saint Pierre.

A l'heure fixée, quand les cloches sonnèrent à toute volée, les confrères, les parents, les amis, toute la population étaient dans la cour du presbytère, entourant le vénérable pasteur qui allait, agacé par le dévouement sur un prie-Dieu, baisser la croix qu'on lui présentait et annoncer le *Veni Creator*, avant de se placer sous le dais qui devait le conduire processionnellement jusqu'à son église.

Là, les rangs étaient pressés et on suivait avec bonheur toutes les cérémonies du bon et dévoué Recteur chantant, plein de vie encore, sa messe de cinquante-neuf prières. On peignait avec gratitude à la faveur que Dieu lui avait faite quelque temps auparavant en le faisant échapper à une maladie qui menaçait de l'emporter.

C'est avec attention et intérêt qu'on écouta les paroles du prédicateur traçant le portrait du saint prêtre, du vrai pasteur des âmes et le montrant complètement réalisé dans toute la vie sacerdotale du vénérable M. Jacob.

Ligue patriotique des Français. — Le pèlerinage organisé par le Comité de Quimper à la chapelle de la Mère-de-Dieu, au Kerfonten, a eu lieu le jeudi 5 Juillet.

A 6 h. 45, messe de communion pour les enfants de Kerfonten ; ils sont 400 accompagnés, beaucoup, de leurs parents.

La procession de Saint-Mathieu arrive, une seconde messe est dite par M. le chanoine Piven, qui la présidait, l'auditoire est moins nombreux, mais la pluie, excitée par les chants des élèves du Cours Saint-Mathieu, est extrême. Bientôt arrivent les longues files de la procession de Saint-Corentin, qui se pressent dans la chapelle, presque insuffisante pour les contenir, et une troisième messe de communion est dite par M. le chanoine A. Le Roy. Plus de 1.300 communions ont été faites pour demander la victoire tant désirée.

A 10 heures, M. le chanoine Quéinnec chante la grand'messe en plein air ; les pèlerins sont encore plus nombreux et couvrent toutes les pentes, en face de l'autel improvisé, tout orné de lys, la fleur symbolique de Marie. M. le chanoine A. Le Roy, dans une allocution très pratique, nous rappelle l'exemple de la Chanson : notre prière doit être *perévérante*, pour être éternelle, elle doit aussi tout d'abord nous améliorer, nous rendre meilleurs. Nous sommes déjà venus bien des fois, depuis ces trois années de guerre, supplier la « Mère de Dieu » de nous sauver, persévérants dans nos supplications et devenons meilleurs pour les rendre efficaces. Espérons que, bientôt, sonnera l'heure de la victoire. Alors, nous viendrons en foule à *Ty-Mam-Dene*, chanter nos centiques d'actions de grâces.

Les trois paroisses se rejoignent en procession et, à midi, à Saint-Corentin, une dernière prière pour la France termine cette pieuse et très consolante matinée.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

2 Juin. — Nous voici, depuis quatre semaines blotti, sur cette terre d'Égypte. Dans ce pays, les moments les plus pénibles sont ceux de huit heures à midi. Vers cette heure, le vent se fait sentir, et lorsque la tente est relavée, on peut respirer suffisamment. À partir de 6 heures du soir, le temps est délicieux. Je crois qu'on s'habitue à cette chaleur surtout dans une région plutôt saine.

Ici, nous lions la messe chaque jour. Il faut être matinal, il est vrai. Je me lève à 3 heures et demie, tous les matins, cela ne me coûte pas d'ailleurs. Je sers d'excitant pour les autres confrères, et nous allons ensemble à l'église laide desservie par les Pères Français, qui nous accueillent avec une grande bienveillance. Les mœurs de l'Orient m'intéressent beaucoup. Elles sont très simples et rappellent encore celles décrites dans les *Saints Livres*.

Nous l'avons surtout remarqué dans notre visite au Caire. Il nous a été accordé une permission de trois jours pour aller à la capitale. Le Caire est à 250 kilomètres environ au Sud de Port-Saïd. Le parcours est assez intéressant par les contrastes qu'il présente. Jus-

qu'à Ismaïlia, la voie longe le canal de Suez. Après Ismaïlia, le train traverse un vrai désert, où l'on ne voit que des vallombes de sable. Puis, peu à peu, apparaissent quelques parcelles de terrain cultivé et enfin c'est la fertile vallée de Torenlot : c'est l'ancienne terre de Gessen, célèbre par sa fécondité. On y cultive le blé et le coton, en abondance. Les fellahs faisaient leur moisson. Mais quels moyens primitifs ils emploient ! Ils pratiquent le battage du blé en le faisant fouler par le bœuf ; pour le vannier, c'est aussi simple : ils le ramènent à la pelle, et le vent emporte paille et sable.

Le Caire est une des plus grandes villes de l'Orient. Il compte près d'un million d'habitants, en très grande majorité musulmans. Il y existe près de 500 mosquées, et le spectacle que présentent tous ces monuments est fort curieux. Cette ville est très accueillante pour le Français. L'influence de la France y est très grande et cela est l'œuvre de nos religieux. Les Pères de La Salle ont, dans leurs douze établissements, au moins 3.000 élèves. Les Pères Jésuites, d'autre part, dirigent un collège très florissant. Les uns et les autres nous ont fort bien accueillis. Comme nous voulions dire la messe à Matarnah, dont le sanctuaire est desservi par les Pères, nous sommes allés jusqu'à un collège pour prendre les infor-

**INVITATION DES PAROISSIENS DE MILIZAC
A LA MISSION PASTORALE DE FEVRIER 1932
PAR M. L'ABBE HERVE, RECTEUR DE MILIZAC (1930 -1951)**

**TRADUCTION AU VERSO DU TEXTE BRETON
PAR M. GABRIEL RAGUENES, MAIRE HONORAIRE DE MILIZAC**

MISSIONS PASTORALES A MILIZAC : 1900 - 1921 - 1932 - 1949 et 1960

Deuit Holl da ober ho Mision

Va Farrezioniz Ker,

Ar mision a zigoro d'an 11 a viz C'huevrer a zeu. Emaoc'h o paouez gounit ho touarou : troet hoc'h eus anezo hag enno hoc'h eus hadet ar pezh a dleit da costi dizale.

Deuet eo evidoc'h ar mare da c'hounit hoc'h eneou. Int-i ive a dleit da drei ha da zistrei ; hada a rankit enno greun ar vertuziou kristen evit ma vezo, eun deiz, puilh hoc'h eost.

E-doug ar mision eo ho pezo tro gaer da ober kement-se.

Marteze n'emaoc'h ket mui war an hent mat, mar kirit e tistroot warnan. Marteze ho feiz a zo eun tammig morgousket, mar kirit e tivorfilo. Marteze ez it eeun gant an hent mat, mar kirit ez eot eeunoc'h c'hoaz gantan. An Aotrou Doue a zo prest da rei d'eoc'h ar skoazell hoc'h eus ezomm anezan.

Ho kervel a ra holl... Na rit ket skouarn vouzar outan... Gwaz-a-ze d'eoc'h m'her grafec'h ! Pehini ac'hanoc'h a c'hell lavaret e welo eur mision all en e barrez ? Pehini ac'hanoc'h a c'hell kredi e vezo kinniget d'ezan diwezatoc'h eur c'hras ker kaer all ? Siouaz... nag a bet eus ho kerent hag eus hoc'h amezeien a zo aet da anaon abaoe ar mision a zo bet roet d'ezo breman ez eus 10 vloaz... ?

Daoust ha ne garfent ket gellout distrei war an douar evit ober gwelloc'h an hini n'o doa ket great marteze mat a-walc'h ? N'ouzoun ket... Met c'houi, gant a reot, grit mat anezi. Hag evit-se :

a) *Bezit aketus da heulia an holl exersisou,*

b) *Selaouit mat ar prezegennoù a vezo graet d'eoc'h,*

c) *Netait kempenn hoc'h eneou dre eur govesion vat.*

d) *Pedit c'houek dreist-holl Sant Per ha Sant Paol,* patroned ho parrez, *ar Werc'hez Vari,* ho Mamm garantezus, evit ma plijo gant an Aotrou Doue skuilha founnus e c'hrasou warnoc'h epad an deizioù santel-se.

e) *Na deuit ket holl er memez sizun.* Gouezit en em ran-na ervat. (M'ho pefe bugale o servicha er-maez eus ar barrez, grit d'ezo, mar gellit, dont d'ar gear evit ober o mision).

Setu aze, Va Farrezioniz ker, petra am boa da lavaret d'eoc'h.

« Ma klevit hirio ar vouez

A ginnig d'eoc'h Baradoz,

Selacuit... fall-fall alies

E vez d'ar pec'her gortoz. »

Ar mision evit ar vugale, a zigoro d'an 11 a viz c'huevrer.
— Evit ar re vras-azalek ar 14 betek an 28.

Milizac, 28 a viz genver 1932.

MISSION PASTORALE DE FEVRIER 1932 A MILIZAC
R.R. P.P. CAPUCINS BARNABE ET FULGENCE
PREDICATEURS

VENEZ TOUS ACCOMPLIR VOTRE MISSION

Mes Chers Paroissiens,

La Mission débutera le 11 février prochain. Vous venez de retourner vos terres, vous les avez labourées et ensuite vous les avez ensemencées en graines qui, vous espérez, assureront la prochaine récolte.

Le moment est arrivé d'ensemencer vos âmes. Vous devez aussi les labourer, même les relabourer. Vous devez les semer en graines des vertus chrétiennes pour qu'un jour la récolte soit très importante.

Pendant cette Mission, vous avez une belle occasion pour accomplir cette démarche spirituelle. Peut-être vous n'êtes plus dans le droit chemin mais si vous le souhaitez sincèrement, vous pouvez y revenir. Peut-être que votre foi est un peu somnolente mais si vous le voulez, elle peut être ranimée. Peut-être que vous êtes déjà dans le droit chemin mais avec un peu plus de bonne volonté et de conviction, vous pouvez encore le suivre avec plus de rigueur. Le Seigneur est prêt à vous accorder l'aide nécessaire dont vous avez besoin pour le suivre sans défaillance.

Il vous appelle tous à le suivre, ne faites pas la sourde oreille et malheur à vous si vous le faisiez. Lequel d'entre vous peut estimer revoir une autre Mission dans votre Paroisse ? Lequel d'entre vous peut estimer qu'il lui sera proposé plus tard une occasion réelle de revoir une autre Mission dans votre Paroisse ?

Hélas, combien d'entre vos parents ou voisins sont décédés depuis la dernière Mission qui a eu lieu ici voilà seulement dix ans.

Ils seraient sûrement heureux de pouvoir revenir sur terre pour refaire la Mission qu'ils n'avaient pas faite avec suffisamment de conviction la dernière fois ? Je ne sais pas si ce fut leur cas, mais vous qui êtes là, faites celle-ci du mieux que vous pourrez, et pour cela ...

- 1) Soyez fidèle à suivre tous les exercices.
- 2) Ecoutez bien les prédications qui vous seront faites.
- 3) Purifiez bien vos âmes par une confession sincère.
- 4) Priez avec conviction par priorité Saint-Pierre et Saint-Paul, Patrons de la Paroisse. La Sainte Vierge Marie, votre Mère qui vous aime tant, pour qu'il plaise au Seigneur de répandre sur vous avec générosité, sa Bénédiction pendant ces jours saints.
- 5) Ne venez pas tous la même semaine. Sachez vous partager judicieusement. Si vous avez des enfants qui travaillent à l'extérieur, invitez-les fermement à venir participer à cette Mission.

Voilà, mes Chers Paroissiens, ce que j'avais à vous dire.

Entendez aujourd'hui la voix qui vous propose le Paradis.

Ecoutez ... Il est très souvent fatal pour les pécheurs de reporter à plus tard une telle bénédiction.

La Mission pour les enfants débutera le 11 février et pour les adultes, à partir du 14 février.

Milizac, le 28 janvier 1932

PLOUGONVELIN

LE PAYS DE LEON (BRO LEON)

Michel de MAUNY

Edition 1977

D'une croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu

En 1973 l'éminent connaisseur en orfèvrerie religieuse bretonne qu'est M. l'abbé Castel avait l'extraordinaire fortune de découvrir à Milizac une croix pectorale en ivoire des abbés de Saint-Mathieu, un des rares objets du haut Moyen Age conservés en Bretagne. L'inventeur faisait la description suivante de cette croix haute de 9 cm 1/2 :

« Formée de six plaques d'ivoire assemblées par des chevilles renforcées par la suite de douze rivets de cuivre, elle comporte deux logettes à reliques désormais vides. La face s'orne d'un beau Christ en majesté encadré d'un motif à dentelures et points. Le revers présente les symboles des Évangélistes dont celui de gauche mérite de retenir l'attention. Saint Marc est représenté par une figure apparentée au cheval plutôt qu'au lion. On retrouve une figure analogue au fontispice et à l'incipit de l'Évangile selon Saint Marc dans l'Évangélaire de Landévennec, hélas exilé en Amérique, qui est daté du IX^e siècle. Ne peut-on y voir une particularité iconographique fondée sur un jeu de mots ? Marc'h est le nom celte du cheval. Les deux abbayes d'antique fondation sont situées dans le Finistère. L'une, ruinée, à la Pointe de Saint-Mathieu ; l'autre, de nouveau occupée par les moines, au fond de la rade de Brest, à Landévennec. »

Les photos reproduisant l'avant et l'envers de cette croix permettent un essai de datation.

Le Christ est imberbe, selon la tradition hellénistique, les cheveux longs, séparés par une raie médiane, retombant sur son épaule et son bras gauches ; le visage est droit et de face, les yeux largement ouverts. Les bras, assez courts, sont presque parallèles au corps, les avant-bras sont horizontaux, prolongés par des mains démesurées (pour indiquer la puissance) dont les doigts sont allongés. Les pieds ne dénotent aucune rotation ; ils sont posés droits en extension. Une large bande d'étoffe, décorée des mêmes motifs que la croix : deux bandes de points et une bande de dentelures au milieu, descend en oblique de la taille jusqu'à la hauteur du genou gauche. La croix, aux bras égaux, est légèrement pattée.

Une première constatation s'impose : on se trouve en présence d'une crucifixion et non, comme le dit l'abbé Castel, d'un Christ en majesté puisqu'il est nu au lieu d'être vêtu d'une tunique et d'un ample manteau conformément à la tradition constante de l'iconographie en la matière. On ne pourrait même pas le dire du Christ du XII^e siècle de la cathédrale Saint-Sauve d'Amiens, représenté cloué à la croix revêtu du colobium à manches (grande tunique) et la tête couronnée, réplique du

29

214

PLOUGONVELIN

Saint Voul de Lucques. Sur la croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu la position des bras et des avant-bras est identique à la crucifixion du IV^e siècle représentée sur la porte de Sainte-Sabine, à Rome, à une miniature de l'Évangélaire de la cathédrale de Durham (vers 670), à une ampoule du trésor de Monza, du début du VII^e siècle.

La forme légèrement pattée de la croix, la disposition des petites cavités ménagées pour recevoir une relique, probablement de la Vraie Croix, présentent une analogie frappante avec, d'une part, la seule croix pectorale mérovingienne trouvée en France, à Montcairet en Dordogne, et conservée au musée Pierre-Martial Tauziac de cette ville (VII^e siècle) ; d'autre part avec la petite croix pectorale du VIII^e siècle, conservée au musée du Vatican, et portant aux extrémités les bustes des quatre Évangélistes, figurés sur la croix de Saint-Mathieu, à son revers, sous leurs symboles.

Ce qui fait la particularité de cette croix bretonne c'est que, contrairement aux autres, le Christ n'y est pas revêtu du colobium, cette grande tunique avec ou sans manches, mais il a les reins ceints d'une bande d'étoffe qui ne ressemble en rien au perizonium, ou linge noué autour de la taille. Il offre un curieux mélange de type hellénistique, nous l'avons dit, par son visage imberbe, et du type syrien à longue chevelure, mais barbu et ceint, d'abord, du subligaculum, comme sur la porte de Sainte-Sabine, puis du colobium (VI^e - VIII^e siècle). Le subligaculum était une étroite bande de toile enroulée autour de la ceinture et des cuisses que chacun portait sous les vêtements, et que gardaient les gladiateurs pour combattre ou les condamnés aux bêtes dans le cirque.

Le perizonium n'apparaît que dans la seconde moitié du VIII^e siècle sur le Sacramentaire de Gellone où il descend jusqu'à mi-cuisse et peut se comparer à une sorte de jupon.

Que conclure des anomalies que cet examen nous révèle ? On peut, semble-t-il, considérer que la croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu marque la transition entre le subligaculum et le perizonium et, par conséquent, la dater de la fin du VII^e ou du premier quart du VIII^e siècle, en théorie en tout cas.

Une étude publiée à l'époque par M. l'abbé Castel ne s'accordait point avec cette analyse et sa conclusion. Il essaya de déterminer la date de la croix en se fondant sur le décor composé de dents de scie, de perles et de feuillage stylisé par comparaison avec une décoration similaire d'œuvres du XII^e siècle, notamment d'un reste de statue découverte à Romagné, près de Rennes. Ce procédé ne l'a pas satisfait. La présence du symbole zoomorphe de saint Marc, au revers de la croix, qui dote cet Évangéliste d'une tête de cheval toute semblable à sa figuration sur l'Évangélaire de Landévennec, du IX^e siècle, a conduit l'abbé Castel à reconnaître une origine beaucoup plus ancienne à la croix pectorale de Saint-Mathieu, le XI^e ou le X^e siècle. Complétant son étu-

215

de par une lettre qu'il nous a obligeamment écrite, il attirera notre attention sur le Christ qui paraît porter une barbe à peine marquée, et sur le morceau d'étoffe lui couvrant les reins, qui est « un ornement stylisé, si bien que la catégorie où le classer est difficile à établir. »

Nous disposons de deux éléments essentiels de datation : le Christ et la croix.

Du Christ, M. l'abbé Castel nous écrivait : « Je suis d'accord qu'il s'agit d'un Christ en croix, mais crucifié ? Il est bien majestueux, s'il n'est en majesté. Il est vrai qu'il ne porte ni couronne ni nimbe... » La caractéristique particulière du Christ est la position de ses bras ; peu importe, dans le cas présent, qu'il soit du type syrien ou hellénistique, barbu ou imberbe, à cheveux longs ou courts. Il est un fait, c'est qu'il n'existe pas d'exemple connu, après le VII^e siècle, de crucifixion représentant le Christ les bras parallèles au corps et formant un angle presque droit avec les avant-bras à l'horizontale. Nous avons cité un panneau supérieur de la porte en chêne de Sainte-Sabine, à Rome, qui donne une position identique dans une crucifixion datée du IV^e siècle, la première exposée dans une église. Au VII^e siècle on connaît la miniature de l'Évangélaire de la cathédrale de Durham, vers 670, représentant un Christ crucifié, revêtu du colobium à manches et, plus intéressante pour notre sujet, l'une des ampoules de Monza. Sur celle-ci on pourrait se croire en présence d'un Christ en majesté : sa tête s'auréole d'un nimbe crucifère, il est vêtu du colobium à manches et du manteau, debout, les deux pieds écartés reposant sur le sol, les seuls avant-bras en croix comme à Sainte-Sabine et, détail important, la croix n'est même pas indiquée et les larrons eux-mêmes sont attachés à un pieu. A Sainte-Sabine le Christ repose pareillement ses pieds sur le cadre du panneau, sans trace de clous, et est placé devant la croix.

Il y a donc identité de facture entre la Crucifixion de Saint-Mathieu et les deux autres ou, plutôt, identité d'inspiration, la première ne pouvant laisser aucun doute sur sa nature parce qu'il eût été inconcevable, et inconvenant, de représenter nu le Christ en majesté, comme cela le serait encore de nos jours. Au surplus, le Christ en majesté, le Christ de la Parousie à l'époque paléo-chrétienne, dans l'art byzantin notamment, est représenté les bras étendus, et pas seulement les avant-bras.

Comment donc expliquer ces bizarreries : absence de clous, et même de la croix sur l'ampoule de Monza, l'aspect général du Christ prêtant à confusion ?

On doit se rappeler un fait primordial qui eut ses prolongements jusqu'au XIII^e siècle, ce fut la double hérésie du Nestorianisme et du Monophysisme aux V^e et VI^e siècles. La répugnance des chrétiens à représenter le Christ crucifié à une époque antérieure procède d'une autre raison, évidemment, étrangère à notre objet. Nestorius voyait deux personnes dans le Christ et Eutychès le combattit en poussant si

loin sa réfutation qu'il engendra, à son tour, une nouvelle hérésie, le Monophysisme, ainsi appelée parce que son auteur niait la nature humaine du Christ, affirmant qu'il n'y avait en lui qu'une nature divine. Le concile d'Éphèse condamna Eutychès en 431 ; un autre, le « brigandage » d'Éphèse, comme l'appela le pape, le réhabilita quelques années plus tard ; mais en 451 le concile de Chalcédoine condamnait définitivement l'hérésiarque et proclamait les deux natures du Christ en une seule personne, sans division ni séparation. Néanmoins, l'hérésie se répandit, des sectes multiples se formèrent à la faveur des protections rencontrées auprès de l'empereur Basile (477), plus tard de l'impératrice Théodora (527-548), femme de Justinien (527-565). Le Monophysisme subsista longtemps dans les Églises coptes d'Égypte et d'Abyssinie.

La conséquence de l'hérésie fut considérable sur la représentation du crucifix et se fit sentir, nous l'avons dit, jusqu'au XIII^e siècle. Puisqu'elle ne reconnaissait au Christ que sa nature divine il en découlait qu'il n'avait pu que paraître souffrir et mourir sur la croix, d'où le nom de Docétisme. Dès lors on ne pouvait le représenter que vivant, glorieux et triomphant, et cette conviction inspira si fortement l'artiste qui grava l'ampoule de Monza au VII^e siècle qu'il supprima la croix. Ailleurs la même influence du Docétisme donna l'idée de remplacer délibérément l'image du Christ par l'agneau, comme sur la croix de l'empereur Justin II à Rome.

Si donc l'on considère le Christ seul de la croix de Saint-Mathieu, en faisant abstraction de sa nudité, on se trouve en droit de la dater du VII^e siècle. Or, une bande d'étoffe cache cette nudité, une bande d'étoffe dont on ne trouve nulle part un exemple similaire, et qui ne ressemble en rien, dans sa stylisation, au perizonium apparu dans la seconde moitié du VIII^e siècle tel que nous le reconnaissons, à très peu près, dans les crucifixions modernes. Premier indice suggérant une date plus tardive, proche du VIII^e siècle.

La forme de la croix avec ses bras légèrement pattés et la présence du petit alvéole destiné à recevoir une relique l'apparentent étroitement aux deux croix pectorales que nous avons citées : l'une du VII^e siècle, à Montcaret, l'autre, du VIII^e siècle, au musée du Vatican.

L'ensemble de ces remarques incite à attribuer la croix de Saint-Mathieu à la fin du VII^e ou au tout début du VIII^e siècle, et à considérer la position du Christ à l'égal d'un archaïsme voulu, de même, peut-être, à Durham et à Monza, comparable, toutes choses égales d'ailleurs, au goût manifesté en Bretagne pour l'art gothique qu'on voit se prolonger au XVI^e siècle et parfois plus tard. Si ces supputations et déductions sont exactes, la croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu date du temps de Siméon, vivant vers 870, premier successeur connu de saint Tanguy.

Quant à l'iconographie du Tétramorphe, ou symboles des Évangélistes, elle a connu trop de variations aux époques carolingienne et romane pour nous apporter ici un grand secours dans la datation de la croix.

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul (XVIIème siècle)

Paroisse de MILIZAC (Finistère)

L'église paroissiale primitive de Milizac (vers l'An 1000 - 1200) dont on possède la description détaillée (cinq autels et quatre chapelles) aurait existé à Kerhuel (monastère) ou à Kéronvel (intersection des Rues du Vizac et de la Ville d'Ys), sur l'ancienne propriété de la Famille DES LOGES DE KERONVEL qui aurait reçu son nom de la Paroisse de Guipronvel dont Milizac était une trêve à l'époque. Ker-Ronvel signifie la maison de Ronvel ou de Saint-Ronvel (moine), peut-être le Fondateur de la Trêve de MILIZAC ou MELIZAG, selon l'étymologie ou la toponymie bretonne, armoricaine ou gauloise. Une épitaphe ancienne sur un linteau ou quelques vestiges anciens suffiraient-ils à le justifier ? L'ancienne église primitive comprenait le Grand-Autel, les autels dédiés à Saint-Jean, Saint-Cado (VIème siècle), Notre-Dame et Saint-Sébastien ainsi que quatre chapelles, celles de Saint-Laurent, de la Confrérie du Rosaire, de Saint-Roch et celle des Trépassés. On y admirait le Mausolée des Seigneurs du Curru (XIIIème siècle). (Ar Roué Pharamus : 1238).

" En effet, entre 1150 et 1315, 18.000 édifices religieux, de la cathédrale à la modeste église de village voient le jour en France ... Dix ans plus tard (1128) naît l'Ordre des Chevaliers du Temple de Salomon et les Templiers dont l'histoire est inséparable de celle des cathédrales ... (Extrait " Le Tailleur de pierre et les Bâisseurs " Musée des Traditions et Arts Normands. Château de Martainville) (Seine-Maritime).

La fondation de la Paroisse de MILIZAC ou MELIZAG remonte à l'an 1420 environ (Armorial de 1443) après le passage (Mission) à Milizac de Saint-Vincent Ferrier (1350-1419), canonisé à Rome le 29 juin 1455, la Paroisse de GUIPRONVEL ayant été la paroisse primitive. A la Révolution française de 1789, Guipronvel et Tréouergat étaient des trêves de MILIZAC. En 1826, Guipronvel est érigée en succursale et en 1852, élevée au rang de paroisse autonome.

La construction de l'église actuelle, dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul, patrons de la Paroisse de Milizac, remonte à 1652 pour la partie la plus ancienne (porche Sud et ossuaire), du temps de Messire Pierre PEN, Recteur (3ème), à 1690 pour le pignon Sud, à 1716 pour le pignon Ouest et le clocher, à 1735 et 1826 pour d'autres parties, à 1845 pour le rehaussement des murs et enfin à 1924 pour la construction du chœur et du transept avec cinq vitraux supplémentaires à l'époque de l'Abbé Hervé KEROUANTON (1870 - 1938), originaire de Le Drennec, Recteur de la paroisse de MILIZAC de 1919 à 1930. (Rue en son nom aux Hameaux de Pont-Cléau, depuis 1986). Dans le chœur, entourant le maître-autel, deux belles statues monumentales : Sant Per et Sant Paol (XVIIIème siècle). On y compte quinze vitraux principaux dont ceux de l'Ascension et de l'Assomption.

MILIZAC est une Paroisse de l'ancien Evêché de LEON, maintenue lors du Concordat de 1801. L'église Saint-Pierre et Saint-Paul comprend une nef de cinq travées avec bas-côtés et clocher encastré, un transept large de deux travées et un chœur d'une travée avec bas-côtés et chevet plat. Les dimensions extérieures de cet édifice religieux sont de 40 m. x 22 m., tandis que la plus petite largeur est de 13 mètres et la hauteur au faîtage de 10, 65 mètres. A l'exception du chœur et du transept, qui constituent un agrandissement de 1924 (MDCCCXXIV sur le chevet), le reste de l'édifice date du XVIIème siècle, mais il a été remanié à diverses époques. La tour fut reconstruite en 1716 ainsi que l'indique l'inscription : "V. QVEMENER/O. QVERNOAS ... 1716." Elle fut décapitée en 1765 (foudre) et endommagée par la tempête en 1833, puis à nouveau au XXème siècle, et enfin à la Libération américaine le 7 août 1944. La partie supérieure a été reconstruite par l'entreprise Salomon de Toullan en Guipronvel, en 1953.

Le porche Sud et l'ossuaire d'attache datent du XVIIème siècle et portent les inscriptions : " Mre : P : PEN : R : / F. F. P. Y. IESTIN. G. 1652 " et " M... Y. QVEMENEVR : I : / IOVAN (?). P. LABBE : C/ : 1735. " Le pignon est daté de 1690 et porte la statue de Saint Pierre avec l'inscription : " S. PETRE. ORA. PRO. NOBIS. " A l'intérieur, bénitier de pierre et, au-dessus de la porte, une statue de Pietà, pierre autrefois polychrome. La chapelle-ossuaire a été transformée en fonts baptismaux. Les familles nobles avaient leurs tombes et prééminences à l'église. En 1845, l'on exhaussa les murs et l'on reconstruisit la charpente, modifications faites sur les plans de l'architecte JUGELET. La nef est lambrissée en berceau et les grandes arcades en plein cintre reposent sur les chapiteaux des piliers cylindriques. En 1997 - 1999, l'église et la Chapelle Sainte-Anne (XVIème siècle) furent entièrement restaurées, suivant trois tranches de travaux, par les soins de l'architecte Bernard LE MOEN, de La Feuillée (Finistère).

... / ...

L'église est de style roman (XII^{ème} siècle). "L'art roman ou harmonie, art de monastères et de petites églises rurales" (Abbaye de Sablonceaux (17). La Commune de Milizac a connu dans le passé neuf chapelles, aujourd'hui deux existantes dont la Chapelle Ste-Anne et celle du Manoir de Kéranflec'h : Notre-Dame de Pitié (1712).

Son clocher à la flèche octogonale très élancée (hauteur : 34, 22 mètres) est bordé d'une double galerie entourant les chambres des cloches. A l'angle de chaque galerie, un pinacle est relié à la tour par un arc-boutant. Les quatre clochetons d'angle de la flèche sont posés en encorbellement sur une corniche moulurée. En 1794, la Municipalité fit enlever la croix de fer qui surmontait la flèche pour lui substituer un mât avec le drapeau tricolore. A mi-hauteur de la porte principale Ouest et de la galerie, un blason mutilé représentait vraisemblablement les armoiries papales. Telles de jolies verrières, l'abside est ornée de deux vitraux modernes représentant l'un, "Jésus aux Noces de Cana" et l'autre, la "Résurrection de la Fille de Jaïre par Jésus". Autrefois, ceux de Saint-Pol Aurélien et de Saint-Corentin, patrons du Diocèse. Le porche Sud est surmonté d'une niche comportant la statue de Saint-Pierre, patron de la paroisse. Au fronton de ce même porche, on remarque un superbe cadran solaire. A l'entrée du cimetière, une stèle armoricaine de l'âge de fer voisine avec une croix monolithe du Moyen Âge.

Sur la façade intérieure Sud de l'église, un superbe blason, en relief, reproduit les Armoiries des Seigneurs de Kéranflec'h, aujourd'hui celles de la Commune de Milizac (1974). Avant 1650, du côté de l'Epître (chaufferie) était l'autel de l'Image de la Trinité (nef).

Mobilier : Retable latéral en bois non peint du XIX^{ème} siècle, avec les Evangélistes Jean et Luc en haut-relief. Statues anciennes en bois polychrome : Christ en croix, Immaculée Conception, Saint-Pierre, Saint-Paul Apôtre, Sainte Barbe et deux saints Evêques (statuettes du XVII^{ème} siècle), vitraux du chœur, non datés : chevet, Crucifixion entre une Nativité et une Sainte Famille (1) (signée : « L'église » - Paris) ; transept : Jésus aux Noces de Cana et Résurrection de la Fille de Jaïre (Don de Françoise et Mie Y. RAGUENES) ; bas-côtés : L'Ascension et L'Assomption.

(1) Maxime : « Il grandissait en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes » Version latine : « CRESCEBAT AETATE ET SAPIENTIA APUD DEUM ET HOMINES »

Orfèvrerie : Coffret reliquaire en argent ciselé ; sur le couvercle, une Crucifixion et les symboles du Tétramorphe, et sur les côtés, les douze Apôtres, XVII^{ème} siècle (C.) Petite croix en ivoire, dite croix pectorale des Abbés de Saint-Mathieu, IX ou XI^{ème} siècle (C.). Calice et patène en vermeil du XVIII^{ème} siècle – Ostensoir n° 1, XIX^e siècle – Ostensoir N° 2, avec émaux, XIX^e siècle – Calice assorti au 2^{ème} ostensor. Ce trésor est présenté depuis 1984, au bas de l'église, dans une armoire de sécurité. Quatre chandeliers en cuivre doré.

Le seul trésor que l'église paroissiale de Milizac possède est un Coffret Reliquaire en argent Ciselé (20 x 18 x 7 cm). Il avait été commandé par le Conseil de Fabrique (marguilliers ou Fabriciens) ou Conseil Paroissial en 1773 et devait recevoir les reliques de Saint-Vincent FERRIER (1350 – 1419), originaire de Valence (Espagne) ainsi que les reliques de Saint-Benoît (480 -547), fondateur de l'Ordre Bénédictin. Ces reliques y furent en effet déposées le 26 décembre 1782. Ce saint Dominicain, religieux espagnol, surnommé « l'Ange de l'Apocalypse », parcourut l'Europe (Italie, Espagne, Suisse et France (Provence, Bourgogne, Normandie, Bretagne) attirant les foules par ses miracles et ses prédications. Ce pur joyau découvert en 1973 au presbytère de Milizac par l'Abbé Yves-Pascal CASTEL, classé en 1976, a été restauré en 1983.

Une autre pièce remarquable de ce trésor est la croix pectorale en ivoire, dite Croix pectorale " des Abbés de Saint-Mathieu " ou de Landévennec, haute de 9,5 cm et large de 6 cm (IX^{ème} siècle). Cette croix "grecque", légèrement pattée, est composée de six plaques assemblées par des chevilles et douze rivets. Sur la face est représenté un Christ étendant les bras, les pieds joints, ceint d'un étroit " subligaculum ". Une frise d'ornement denticulé, à points, court sur les côtés des bras. Au centre du revers, meublant le couvercle d'une logette à reliques fixée par deux chevilles, un agneau mystique passant. On y reconnaît sur les bras de croix les symboles des Evangélistes : l'aigle de saint Jean, la tête cornue du bœuf de Luc (rosette) et l'ange de St-Mathieu. Saint Marc est représenté par un animal dont la tête s'apparente à celle de la figuration du saint sur le frontispice de l'évangélaire de New-York. (Scriptorium de Landévennec). Cette croix est arrivée à Milizac, grâce à l'Abbé Pierre GENDROT (1758 - 1816), moine bénédictin de l'Abbaye, Curé constitutionnel de Saint-Renan (19 juin 1791 - 31 mai 1792), après un court passage à la Chapelle Saint-Jacques du Bout-du-Pont. C'était le fameux " Agnus Dei " ...

La Chapelle Sainte-Anne, de plan rectangulaire (9, 85 m. x 6,40 m.), située dans l'enclos paroissial, date du XVI^{ème} siècle avec un clocheton du XVIII^{ème} siècle. La chapelle sert en l'an IX (1801) de la République, à la célébration du culte catholique. Deux prêtres insermentés y disent alors la messe, à laquelle assistent 1.400

personnes, tandis que le culte constitutionnel célébré dans la grande église n'était suivi que par 40 fidèles ou partisans du Curé Jacques Marie ULFIEN-DUVAL (1750 – 1806), originaire de Saint-Renan. Aussi, le Conseil Municipal demanda-t-il au Premier Consul d'arranger plus équitablement les choses, en attribuant à chaque parti l'édifice qui convenait le mieux à sa force numérique. Cette petite chapelle était jadis appelée " chapelle-reliquaire " ou " chapelle-ossuaire ".

Lors de la visite de l'église paroissiale, le pèlerin s'interroge à propos de la plaque votive blanche fixée au bas du mur de la Sacristie, sur le côté gauche du transept de l'église. Commentaire : Messire François GILART de KERANFLECH (1758-1842), Maire de Milizac de 1821 à 1829, fut inhumé auprès de l'église paroissiale de MILIZAC de même que sa seconde épouse, Dame Mie Françoise Pélagie De PORTZAMPARC (22) (1759-1813) et leur petit-fils des mêmes nom et prénom (1846-1907). Du fait de l'agrandissement de l'église (Chœur) en 1924, leurs tombes se trouvèrent enfouies sous les fondations ou les dalles latérales Est de la nef, au-delà du transept, la famille ayant refusé toute exhumation. (Ci-gît De Profundis). Les inhumations dans l'église paroissiale de Milizac furent interdites sous Louis XV (1715-1774), à partir de 1754. Les mendiants et les enfants trouvés en étaient déjà exclus. Le premier Recteur de Milizac connu fut Maître Maurice de Capo Duro (Pencalet), docteur en décrets, suivant un acte du Saint-Siège (Avignon), écrit en latin, en date du 25 janvier 1334. (Conciliabule pour un différend). Le deuxième Recteur ou Desservant connu de la Paroisse de Milizac fut Messire Jean KEREBEL (1550-1620), originaire de Ploudalmézeau et recteur de Milizac de 1583 à 1620 (37 ans). Son successeur fut Messire Jacques ROCHEUK ou ROC'HUEK (1620-1624), Chanoine de Léon. Les derniers Recteurs furent : M. Jean-François GUILLERM (1960-1967), M. François SAILLOUR (1967-1978), M. Jean QUILLEVERE (1978-1983), M. Jean CRENN (1983-1995), M. François MAGUER (1995-2001) et M. l'Abbé Guy AUFFRET (2001- ...).

Autour de la rosace, sur le vitrail du chœur, entourant le tableau de la Crucifixion figure une longue inscription latine, extraite de l'Evangile. Voici le texte latin et sa traduction :

« PATER DIMITTE ILLIS NESCIUNT QUID FACIUNT. ECCE MATER TUA, ECCE FILIUS TUUS. OBLATUS EST QUIA EST QUIA IPSE VOLUIT. HODIE ME CUM ERIS IN PARADISO. TRADIDIT SEMET IPSUM PRO NOBIS. CONSUMMATUM EST. VERE LINGUORES NOSTROS IPSE TULIT. VULNERATUS EST PROPTER INIQUITATES NOSTRAS. »

« Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Voici ta mère, voici ton fils. Il a été offert parce que c'est lui-même qui l'a voulu. Aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le Paradis. Il s'est livré volontairement pour nous. Tout est consommé. Il a vraiment pris sur lui nos misères. Il a été blessé à cause de nos iniquités. »

On peut admirer sur les façades latérales Nord et Sud de cette église quatorze magnifiques stations, artistement décorées et repeintes, du Chemin de Croix du Christ. Au bas de l'église, une tribune au-dessus du porche d'entrée, qui peut accueillir environ cinquante personnes.

De nombreux calvaires et croix (24 recensés), témoins séculaires de la foi de nos ancêtres, font partie du patrimoine de la Commune, répertorié à l'Atlas des Croix et Calvaires du Finistère de 1980 de l'Abbé Yves Pascal CASTEL, où il est fait mention (n° 1341) d'une croix-calvaire en granit monumentale à personnages (Vierge et Saint-Jean) de six mètres de hauteur datant de 1603, implantée dans la partie Est du cimetière communal. Soubassement à trois niveaux. Or, ce "Calvaire des Missions " restauré en 1875 par Yan LARCHANTEC (Mission de 1900) remplace un autre calvaire de 1603. Les vestiges de cet ancien calvaire, dont deux statues en kersanton ou kersantite, ont servi à édifier le porche Sud de l'enclos du cimetière communal entourant l'église, lors de sa construction de 1603 à 1652.

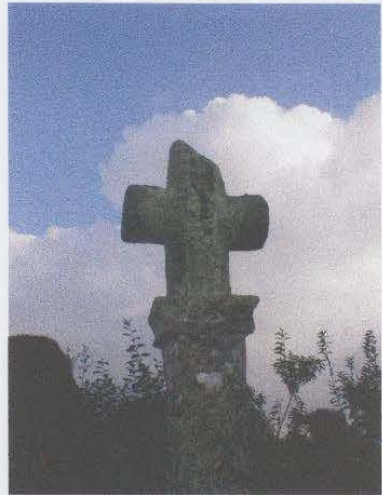
Ce petit arc de triomphe était autrefois orné d'une rangée de statues qui couronnaient son sommet. Au-dessus de l'arcade flamboyante, un bel écusson martelé, soutenu par deux lions et timbré d'un heaume (casque), offrait jadis le pennon héraldique des Vicomtes du Curru, du nom de KERNEZNE. Ce portail Sud de l'enclos reproduisait l'effigie de Saint-Pierre, Apôtre et Evêque. Le calvaire de Pont-Per (XVI^{ème} siècle) (n° 1345) à environ 500 mètres au Sud-Est de l'église, de 2,80 m. de hauteur, signifie littéralement le Pont de Pierre ou de Saint-Pierre, patron de la Paroisse. Il serait plutôt contemporain de la construction de l'église paroissiale primitive (XII^{ème} siècle). La Paroisse de Milizac fit longtemps partie du Doyenné de Plabennec puis du Secteur pastoral de Saint-Renan (1985), comme précédemment le changement de la Commune de Milizac du Canton de Plabennec à celui de Saint-Renan (1971). La Paroisse de Milizac relevait autrefois de Saint-Pol-de-Léon (avant le Concordat du 15 juillet 1801) puis aujourd'hui du Diocèse de Quimper et de Léon. Dernier Evêque du Léon : Mgr François de La Marche (Eskop-ar-Patates ou l'évêque aux pommes de terre), né le 4 juillet 1729 à Ergué-Gabéric (Finistère), promu Evêque en 1772, exilé en Angleterre en 1791 (Révolution) et décédé à Londres le 25 novembre 1806.

A MILIZAC, le 2 février 2006

- 8 -

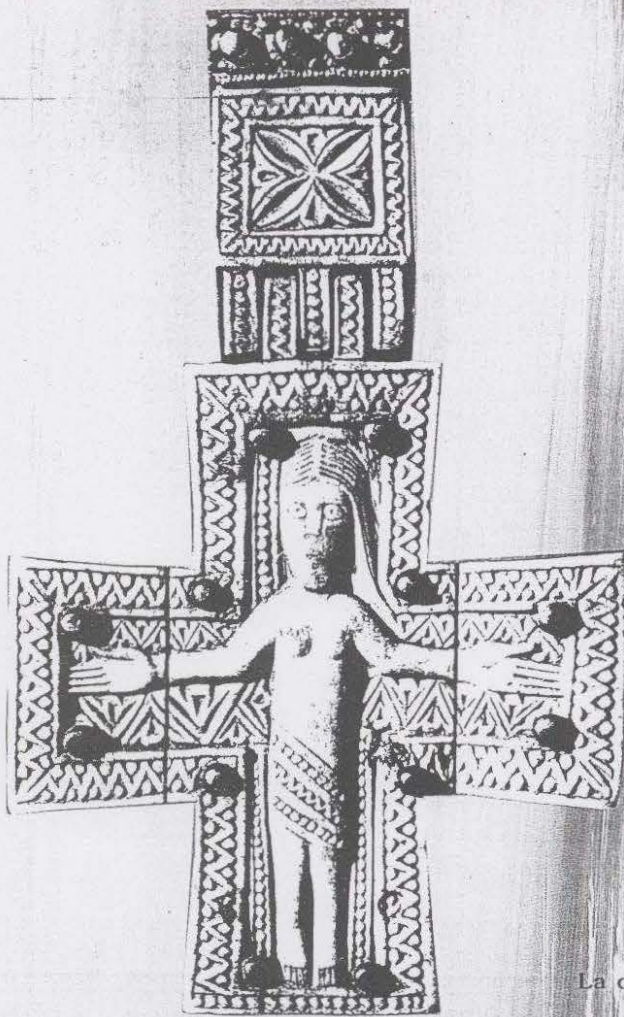
A. Milin

3/5



Connaissez-vous les croix de Milizac ?





La croix d'ivoire de Milizac

Une originalité de Milizac est le reliquaire d'argent massif dans lequel la croix d'ivoire a été découverte. C'est un coffret carré de 20 cm sur 18 cm dans lequel se trouvent, outre la croix d'ivoire, une chaînette de fer avec une médaille de Pie IX et le certificat confirmant qu'elle avait touché "les liens de saint Paul à Rome". La pièce la plus remarquable est la croix pectorale d'ivoire. C'est une croix haute de 9,5 cm, large de 6 cm. Elle se compose de deux parties : le corps en forme de croix grecque, légèrement pattée, et l'attache mobile. L'origine de cette croix reste problématique. Serait-elle une croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu ? Ou proviendrait-elle de Landévennec ?

Elle a dû être réalisée par un artiste expérimenté... Le visage du Christ envahit la partie supérieure de la croix. Les mains sont largement ouvertes et grandes, les avant-bras longs. Le tronc est droit... Quant au visage long, au nez rectangulaire et court, aux yeux ovales et à l'iris marqué, il s'encadre d'une chevelure divisée en nappes striées chacune de sept coups de ciselet. Le pagne oblique est une simple bande divisée en trois parties ornées de points et du même dentelé qui se déploie sur la bordure de la croix.

Le revers de la croix porte un cercle bordé de la dentelure à petits points, occupé par un agneau mystique passant qui tourne la tête vers l'arrière. Les branches du revers présentent les symboles des évangélistes : l'aigle de Jean au sommet, la figure ailée de Mathieu en bas. On reconnaît à droite la tête cornue du boeuf de Luc...

Anna-Vari ARZUR - Plouvien (1992)

33

Etude faite d'après l'article de Y.P. Castel Landévennec, colloque avril 1985.



0/41

40. Croix pectorale dite "des abbés de Saint-Mathieu"

Milizac - Eglise paroissiale (Finistère).
Ivoire ou os d'animal marin.
IX^e(?) XII^e(?) siècles.
H : 0,950 m x 0,600 m.

Cette croix, légèrement pattée, est composée de six plaques assemblées par des chevilles renforcées ultérieurement par douze rivets de laiton. L'attache articulée comporte une logette rectangulaire qui a perdu son couvercle et deux barrettes de métal rivetées qui serrent quelques lambeaux de tissu.

Sur la face est représenté un Christ étendant les bras, les pieds joints, ceint d'un étroit "subligaculum". Une frise d'ornement denticulé, à points, court sur les côtés des bras, s'interrompant à la ligne inférieure.

Au centre du revers, meublant le couvercle d'une logette à reliques fixée par deux chevilles, un agneau mystique passant. Les bras de croix sur ce même revers sont ornés de symboles zoomorphiques des évangélistes. On y reconnaît l'aigle de saint Jean, la tête de bœuf de Luc, dans un motif en forme de rosette et l'ange de saint Mathieu. Saint Marc, en revanche, est représenté par un animal dont la tête, aux oreilles tirées en arrière, s'apparente à celle de la figuration anthropozoomorphe du saint sur le frontispice de l'évangélaire conservé à New-York (Public Library). (Cf cat. n° 94 photos) et qui est issu du scriptorium de Landévennec.

Découverte en 1971 par l'abbé Yves-Pascal Castel au presbytère de Milizac, il semble que l'on puisse suivre la trace de cette croix parmi le trésor de l'abbaye Saint-Mathieu. Un inventaire des reliques, de 1634, donne, au 14^e rang, "un reliquaire d'argent doré massif, croix pastorale des abbés, avec reliques" (invoqué par les dames nobles sur le point d'accoucher). A la suppression de l'abbaye, un des quatre derniers moines, le procureur Pierre Gendrot, installé curé de Saint-Renan le 9 juin 1791, annonça qu'il détenait le fameux "Agnus Dei" des femmes enceintes, que les habitants de Plougonvelin réclamèrent bientôt.

Le coffret d'argent dans lequel était conservé l'objet porte le poinçon d'un orfèvre non identifié : F et A. Le couvercle est agrémenté d'une large croix pattée, motif évidé, avec plaques de verre et cabochon de cristal, au centre, indiquant que le coffret a servi de présentoir à la croix pectorale.

Faut-il chercher l'origine de cette croix de Milizac du côté oriental de la chrétienté ou se tourner vers le scriptorium d'une abbaye bretonne, continentale ou insulaire ?

Faut-il la dater du IX^e siècle ou seulement du XII^e siècle ?

Ce sont des questions importantes qui recevront, on l'espère, un jour, des éclaircissements.

Landévennec - XV^{ème} Centenaire (485-1985)

41. "Etoile" de saint Paul Aurélien

Île de Batz (Finistère).

Soie à dessin tissé au métier.

VIII^e siècle?

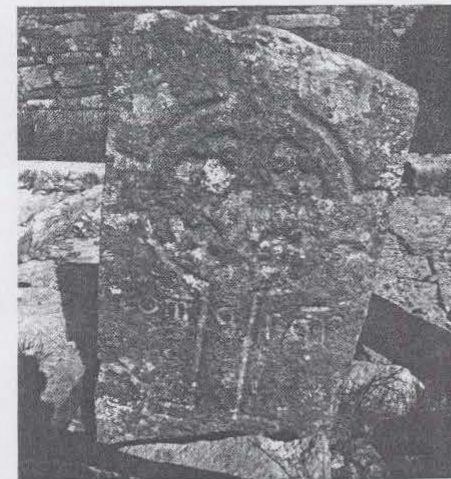
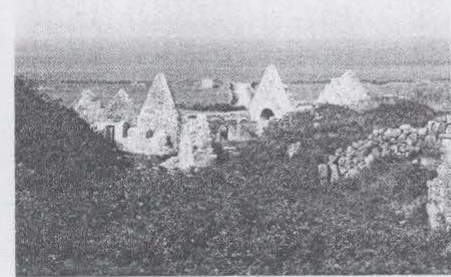
Long 2,500 x 0,100 m.

Longue bande d'étoffe pliée en W, découpée dans une pièce de tissu.

Ce tissu dont les teintures bleu, jaune et blanc sont défraîchies fait partie des tissus orientaux importés, conservés dans plusieurs trésors d'églises à titre de reliques, et que l'on nomme "Sassanides".

Originaire d'Assyrie ou de Perse, il représente deux chasseurs portant un faucon, montés sur des chevaux et se faisant face; des chiens courent entre leurs pieds; le motif se répète uniformément. Cette "étoile" proviendrait d'un tissu qui, selon la tradition, aurait recueilli les reliques de saint Paul Aurélien, mort en 572.

Classé monument historique en 1898.



42. 1-2. Les "Sept Eglises" d'Inishmore (Aran) et la tombe d'un "romanus" (byzantin)

- Vue d'ensemble du monastère.

Photo J.-P. Gestin.

- Stèle funéraire d'un byzantin.

Photo J.-P. Gestin.

Sur la plus grande des îles d'Aran, Inishmore, le monastère des Sept Eglises, aujourd'hui ruiné, conserve, entre autres vestiges des VII^e et VIII^e siècles, les tombes de cinq byzantins, moines ou étudiants, venus se former au ponant de l'Europe.

Le monastère celte, souvent situé dans des lieux très retirés, se compose d'un ensemble de cellules groupées autour d'un oratoire à l'intérieur d'une clôture.

Sur la roche de Skellig Mikel, l'ensemble monastique occupe une minuscule plate-forme proche du sommet à environ 200 mètres au-dessus de l'océan. Occupé entre le VII^e et le XII^e siècle, le monastère abandonné nous a été conservé, presque intact.

C'est un exemple émouvant du cadre que choisirent les moines irlandais pour pousser au plus loin leur ascèse.

C'est aussi le seul témoin restant d'un ensemble d'architecture monastique.

Il nous permet d'imaginer ce que fut peut-être le monastère de saint Guévroc en Tréliez, celui de Loquelas à Ouessant, celui de saint Gwenolé à Tibidi, et combien d'autres qui peuplèrent les endroits les plus retirés de notre pays.

PAGE DE GARDE DES ACTES DU SAINT-SIÈGE

1855 : Page de garde du Tome IV (avec enluminures) des Actes du Saint-Siège,
écrits en latin, des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, concernant l'Evêché
de Quimper (Format A3) (Edition 1855 – Archives de l'Evêché)

270
P 10

GALLIA CHRISTIANA

IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS

DISTRIBUTA;

IN QUA SERIES ET HISTORIA
ARCHIEPISCOPORUM, EPISCOPORUM
ET ABBATUM

REGIONUM OMNIUM QUAS VETUS GALLIA COMPLECTEBATUR,

AB ORIGINE ECCLESiarUM AD NOSTRA TEMPORA DEOCCURIT,

ET PROBATUR EX AUTHENTICIS INSTRUMENTIS AD CALCEM APOSITIS.

A MONACHIS CONGREGATIONIS S. MAURI AD TERTIUM DECIMUM TOMUM OPERE PERDUCTO,

TOMUM QUARTUM DECIMUM,

UBI DE PROVINCIA *TURONENSI* AGITUR,

CONDIDIT

BARTHOLOMÆUS HAURÉAU.



PARISIIS,

EXCUDERANT FIRMIN DIDOT FRATRES,

INSTITUTI FRANCÆ TYPOGRAPHI,

VIA JACOB, 56.

M DCCC LV.



83

position architecturale et pour la série des figurations sculptées.

CHAPELLE FUNÉRAIRE

Au fond du cimetière, est une chapelle assez originale ornée sur sa façade latérale de colonnes ou pilastres entre lesquels sont percées de petites baies à plein-cintre.

Cette chapelle ou reliquaire n'a pas la valeur des édifices analogues qu'on peut admirer à Saint-Thégonnec, Lampaul, Sizun, La Roche-Maurice, mais on y remarque un détail qui n'existe point dans ces localités : c'est la présence d'une petite chaire en pierre assez bien ornementée, à laquelle on accède de l'intérieur par une des baies à plein-cintre. On voit là un reste de la tradition des chaires extérieures pour la prédication en plein air.

Au-dessus de la porte, on lit : MEMENTO : MORI, avec la date de 1648.

(A suivre.)



1334 : Maître Maurice de Capo Duro (Pencalet) Docteur en décrets, Recteur de Milisac.

Actes du Saint-Siège

Concernant les Evêchés de Quimper et de Léon

du XIII^e au XV^e Siècle.

(Peyron et Abgrall - 1912)

180. 1333, 5 Septembre. — Alain Rubei (Le Roux), clerc de Quimper, est recommandé par le Pape à l'Evêque de Quimper, pour l'obtention d'un bénéfice. (Tome CIV, epist. 80.)

« Dilecto filio Alano Rubei circumspecto clerico Corisopitensis diocesis salutem.

« Probitatis et aliarum multiplicum virtutum merita tuarum super quibus apud nos fide digna commendant testimonia, nos inducunt ut personam tuam favore benevolo prosequentes reddamur liberales, volentes itaque premissorum obtentu, gratiam tibi facere specialem, beneficium ecclesiasticum cum vel sine cura, nulli alio de jure debitum, cuius fructus, redditus et proventus si cum cura sexaginta, si vero sine cura quadraginta librarum turonen. parvorum, secundum taxationem decime valorem annum non excedat. Le Pape recommande à cet effet Alain Le Roux à l'Evêque de Quimper et au Chapitre.

« Avenione, nonas Septembris anno XVII^o.

« JEAN XXII. »

Le même jour, le même clerc est recommandé, pour le même objet, à l'Archidiacre de Tréguier et à Theobald de Guern, chanoine de Vannes.

181. 1333, 1^{er} Décembre. — Grâce expectative pour Geoffroy Le Marhec, clerc de Saint-Brieuc, licencié ès-arts et maître en médecine, pour un bénéfice à Quimper. (Jean XXII, tome XLV, f^o 469.)

182. 1333, 5 Décembre. — Grâce expectative au diocèse de Quimper, pour *Peraldus de Caernis*, chapelain perpétuel de la Madeleine de Brou, diocèse de Saint-Malo. (Jean XXII, tome XLV, f^o 464.)

183. 1334, 25 Janvier. — Yves de Kerinou, recteur de Guisnezni (*de Plebe Sezni*) étant en litige pour sa paroisse avec Bernard Cadiou, qui se prétend également titulaire de cette paroisse, l'affaire fut d'abord portée par devant Guillaume (de Kerlerch), abbé de Saint-Mathieu fin de terre, maître Maurice de *Capo Duro* (Pencelet), recteur de Milsac, docteur en décrets, et Prigent de *Castro Sapientis* (Castelfur), de l'ordre des Frères Prêcheurs ; mais l'entente n'ayant pu se faire et Yves de Kerinou se déclarant dépourvu de ressources pour recourir à Rome, le Pape charge l'Archidiacre de Kemenedilly, M^{re} Yves Guidomar et Guillaume Guénec, chanoine de Léon, de trancher le différend sans appel. (Reg. 104, ep. 80 (2^e pagination), ou tome XLII, folio 539.)

« Dilectis filiis archidiacono canonico de Kemenetyli, magistro Yvoni Guidomar ac Guillermo Guenoco canonici ecclesie Leonensis salutem.

« Sua nobis, dilectus filius Yvo de Kerinou rector parochialis ecclesie de Plebe Sezni Leonensis diocesis, petitione monstravit quod nos olim ad ejusdem Yvonis instantiam, causas tam super dicta ecclesia quam et super quibusdam aliis per nonnullos emulos... que quidem verba apud quosdam heresim sapere dicebantur, dilecto nostro Jacobo tituli S^{ae} Prisce presbytero causarum apud

Sedem Apostolicam auditori, commisimus et fine debito terminandum : coram quo venerabilem fratrem nostrum Petrum episcopum Leonensem et dilectos filios Guillelmum abbatem monasterii Beati Mahei in finibus terre O. S^{ae} Benedicti, ac magistrum Mauricium de Capo Duro (Pencelet) rectorem ecclesie de Milsac dicte diocesis decretorum doctorem, et Prigentium de Castro Sapientis (Castelfur) Ordinis Fratrum Predicatorum ipsius episcopi commissarios et Bernardum Cadioci presbyterum qui se asserit ipsius ecclesie de Plebe Sezni rectorem ex parte una, et dictum Yvonem de Kerinou ex altera, fuit in causis processum multipliciter memoratis ; cum autem cause ipse non sint decise dictusque Yvo de Kerinou sicut asserit, paupertate depressus, nequeat amplius ad sedem prefatam persequi causas ipsas, discretioni vestre, potestate apostolica committimus ut partibus convocatis causas easdem audiat et appellatione amota, fine debito decidatis, facientes, per censuram ecclesiasticam, quod decreveritis firmiter observari.

« Quod si omnes hiis exequendis non poteritis interesse, duo vestrum ea nihilominus exequantur.

« Datum Avenione, viii kal. Februarii anno XVII.

« JEAN XXII. »

184. 1334, 4 Mars. — Le Pape accorde un an et 40 jours d'indulgence à tous ceux qui, s'étant confessés, visiteront, au jour anniversaire de sa consécration, l'église de Léon (*in finibus terrarum illarum paritum*) et qui vient d'être consacrée par Pierre Benoît, évêque de Léon. (Tome CV, ep. 1134.)

« Universis Christi fidelibus, presentes litteras inspecturis salutem.

« Splendor paterne glorie qui sua mundum illuminat ineflabili charitate, pia vota fidelium de clementissima

Milizac... Melizag

Cette étude a été réalisée au hasard d'une sortie. Ce matin-là, en effet, nous sommes allés à Milizac, à une dizaine de kilomètres de Plouvien. Une route parcourue des dizaines de fois, machinalement, sans avoir pris le temps de s'arrêter, de flâner. Le temps gris, ce jour-là, n'incitait guère à regarder le ciel, mais plutôt la terre, et le pays que l'on croyait connaître, surprise ! Nous nous sommes arrêtés plus de dix fois pour regarder ici une chapelle, là une croix. Et, pour la première fois nous avons réalisé que "ces croix relayaient sans doute les stèles de la cité des Osismes. Dressées au bord des chemins foulés par les générations successives, ces croix ne jalonnaient-elles pas l'histoire de nos âges obscurs, l'époque mal cernée de la création des paroisses, les plou-, les gui-, les tre-, les lan- et les loc-" comme l'a écrit P.Y. Castel dans "Atlas et Calvaires du Finistère".

Impressionnant : Plouvien compte plus de 60 croix, et Bourg-Blanc, trêve de Plouvien jusqu'en 1802, une vingtaine dont les 4/5 se situent sur la route de Milizac-Plouvien. Sur cette route, la célèbre chapelle Saint-Jaoua (voir étude sur Plouvien) et plus de vingt croix!...



Ci-contre croix de **Kerviliou-Lagaduzig** dite **Ar Groaz-Hir**. C'est, paraît-il, la croix la plus ancienne de la région ; elle daterait des années 1000. Haute de 2,5 m, elle porte une croix pattée en relief, et plus bas un bâton à pommeau (extrémité) épiscopal ou abbatial. Sur l'autre face, vers le talus, une inscription sur 14 lignes :

PUNC/TA/FVI/PRO/ANI/MA:/MAV/
RICII/FILII/GVI/DO/NIS/ANNO/DNI/

"J'ai été plantée pour l'âme de Maurice, fils de Guidon, l'an du Seigneur... (date cachée par le ciment).

Rare croix, avec une inscription aussi ancienne.

Notons qu'une stèle ancienne, provenant de Lagaduzig se trouve près du monument aux morts de Bourg-Blanc.

COMMUNE DE MILIZAC (FINISTERE)
LES MUTATIONS ET LES TRANSFERTS SUCCESSIFS DE LA MAIRIE DE MILIZAC (FINISTERE)

La Nouvelle Mairie, Centre Ar Stivell (source vive ou jaillissante), qui vient d'être inaugurée le 28 novembre 2003 à Milizac, par Monsieur Dominique SCHMITT, Préfet du Finistère et Monsieur François GUILLOU, Maire de Milizac (25^{ème} dans la Chronologie des Maires de Milizac), est sans doute le cinquième siège des Services Administratifs et Techniques de la Commune de MILIZAC, autrement dit le Centre de Vie ou l'Espace Communautaire des habitants de MILIZAC.

- 1) . Le premier site fut la Chapelle Sainte-Anne (XVI^{ème} siècle) de 1790 à 1801 (Année du Concordat) (Durée : 11 ans) où se déroula la première séance du Conseil Municipal de Milizac (12 février 1790) pour l'élection du premier Maire ou du premier Magistrat, Jean LE MAILLOUX (1741-1811), originaire du Manoir de Kéryvot puis Kerduff-Vraz en Milizac. Il fut Maire de la Commune à deux reprises : 1790 et 1795 - 1798. (Durée : 3 ans ½)
- 2 a) . Le deuxième siège de la Mairie de Milizac fut la Maison de M. et Mme Louis PEOCH (aujourd'hui en location) 6, rue du Léon, à l'angle des rues du Trégor et du Léon, de 1801 à 1837 (Durée : 36 ans). Cette bâtisse de caractère fut aussi la propriété de Jean Marie LE DAIN (1867-1958), originaire de Kergloff (29), près de Carhaix, ancien Directeur de l'Ecole Publique Communale de Milizac au cours des années 1920-1930, dans l'ancienne Mairie (1962 -2003) de l'Avenue Général de Gaulle. Sa fille, Marie Alphonsine LE DAIN qui en hérita pour l'habiter devint l'épouse de Jean LE VEN (1895-1950), lequel fut le 19^{ème} Maire de Milizac de 1945 à 1950 (1^{ère} Hypothèse). (Ancienne Ecole primaire ou communale de 1820 environ à 1836). Ainsi, René BOURC'HIS (1785-1838) de Pen-ar-Guéar puis Le Bourg, le plus jeune Maire de Milizac (1814-1821), fut sans doute, quelques années durant, un Maire-Instituteur à l'Ecole Communale.
- 2 b) . Ou Le deuxième site fut vraisemblablement la Maison (Fagon-Merceur) d'Yves TOURNELLEC (1907-1989), 21, rue du Vizac, ou une autre bâtisse à la même place, de 1801 à 1837, appartenant à une Dame FAGON-LE GALL Marie Jeanne (1838-1906), veuve de François FAGON, ancien Maire (14^{ème}) (1881-1893), rentière, qui hébergea provisoirement durant huit mois (1905-1906) les deux Religieuses enseignantes après leur expulsion le 15 octobre 1905 (Loi Combes de 1905) de leur deuxième Ecole primaire privée (ancienne Mairie), appelée aussi le Couvent, en souvenir de la première Ecole des Filles, qui avait cette appellation « Couvent » (1860 -1875) depuis l'arrivée des Religieuses à Milizac en 1860. (Maison NEDELEC, au pignon de la maison L'HOSTIS, près du Rond-Point, démolie en 1947). (Durée : 36 ans) (2^{ème} Hypothèse).
- 3) . Le troisième siège fut celui de la Mairie (Ty an Holl pe Ty-Kear ou encore Ty-Kêr), située près de la Place de l'Eglise, dans le prolongement de la Maison de M. et Mme Roger PENDU, 51, rue de l'Armor, de 1837 au 19 septembre 1962 (Durée : 125 ans). La Municipalité ou la Commune de Milizac a acquis en 1836, les bâtiments de cette Mairie et d'une ou deux classes de la seconde « Maison d'Ecole » de Milizac auprès de Victor PREVEL. Cette Mairie ou ces bâtiments dont les pièces à l'étage ont abrité durant de nombreuses années des familles Milizacoises (THOMAS) et qui avait 134 ans d'âge et sans doute bien plus, a été démolie en 1970-1971. (Délibération du C.M. du 15 mai 1836 pour l'acquisition de la maison de Victor PREVEL) Ainsi, le schéma jumelé ou complexe Mairie-Ecole du Site Le Dain (2 a) a été transposé en 1836 sur le Site Prével (3).
- 4) . Le quatrième site fut celui de la Mairie, situé au N° 239, Avenue Général de Gaulle, ancienne Ecole primaire privée des Filles de 1875 à 1905 (30 ans) et ancienne Ecole Publique Communale de 1905 à 1940 (Décembre) (35 ans) et d'autres destinations (notamment Kommandatur de 1940 à 1944) et divers logements sociaux (1944 - 1960), du 19 septembre 1962 au 28 octobre 2003. (Durée : 41 ans). Ce bâtiment, qui compte aujourd'hui 130 ans d'âge, avait été construit en 1875 par les Paroissiens de Milizac, sur un terrain (échange) appartenant à Monsieur l'Abbé MAO, à l'époque Recteur de Pluguffan (Finistère).
- 5) . Le cinquième siège est la Nouvelle Mairie actuelle, Ar Stivell, Place de Yealmpton ou rue du Manoir, inaugurée le 28 novembre 2003, en service depuis le 2 novembre 2003, et au fronton de laquelle est inscrite la devise de la République Française : « Liberté, Egalité, Fraternité » avec les Armoiries officielles de la Commune de MILIZAC : « War Zao Atao » (Toujours Debout), adoptées par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 22 janvier 1974 (30 ans). (Auteurs des Armoiries : M. M. François RAGUENES, Adrien MILIN et Pierre CAP). La cérémonie de Commémoration du 30^{ème} anniversaire de la création des armoiries officielles de la Commune de Milizac eut lieu en Mairie, le 22 janvier 2004, sous la présidence de M. François GUILLOU, Maire. Ainsi, la République Française et la Démocratie règnent harmonieusement à MILIZAC et ailleurs depuis 215 ans, soit maintenant depuis plus de deux siècles.

A MILIZAC, le 5 février 2005

A. Milin

- 10 -



HISTORIQUE DE MILIZAC (IV)

MILISAC - MILIZAC - MILIZAG - MELIZAC OU MELIZAG

Gallo-romaine, Romaine, Bretonne ou Latine ?

Ses Origines Linguistiques

GWECHALL GOZ

Grecque, Latine ou Romaine : c'est MILIZAC
Gauloise, Armoricaire ou Bretonne : c'est MELIZAG

Cette assertion repose sur le principe simple que l'origine de la dénomination MILIZAC est entièrement romaine ou entièrement bretonne. Ainsi, on ne peut séparer les syllabes en affirmant la première syllabe romaine (MI), la deuxième (LI) gallo-romaine et la dernière syllabe bretonne (ZAG). Hypothèse invraisemblable que soutient M. MADEG, bretonnant.

L'hypothèse de rapprochement entre le nom de Commune : MILIZAC (Maël-Izac ou Moulin du Comte d'Izac) et le nom de famille MILIN (Moulin : Melin en gallois et cornouaillais ou Milin en breton) n'est pas à exclure à priori.

La Paroisse de MILIZAC ou MELIZAG n'a point de Saint-fondateur, mais au XII^{ème} siècle, elle avait un roi, du nom de Pharamus, seigneur du Curru (Castel-Ar-Roué-Pharamus). Ses Vicomtes étaient de hauts et puissants seigneurs, investis d'une prévôté ducal, dont la juridiction s'étendait aux paroisses de Guipavas, Lambézellec, Gouesnou, Bohars et Trénèvez, trêve du prieuré des Sept-Saints de Brest. Au Moyen-Age, Milizac appartenait à l'Archidiaconé d'ACH.

Pour la géographie physique, à l'ère géologique primaire, la Commune de Milizac, comme les communes alentour en Bretagne fut recouverte de glaciers, témoins ces moraines et ces grands rochers, tels des menhirs ou des dolmens, que l'on trouve encore dans les terrains vagues de Prat-an-Henguer en Milizac et surtout sur les Communes côtières à l'Ouest, proches de l'Aber-Ildut. Ils sont le fait de la nature et non de l'homme.

I - MILIZAC ... TOPONYMIE DE LA COMMUNE

" Si l'on étudie la toponymie de ses hameaux et de ses fermes isolées, on peut dire que le territoire de Milizac, dans l'ancien temps, était très boisé. En Bretagne, les noms de lieux précédés du préfixe COAT ou COËT (en breton Koad = bois) attestent qu'à l'origine ces lieux-dits étaient couverts de forêts. Ce préfixe Coat figure dans plusieurs noms de hameaux de Milizac, à savoir : Coat-ar-gever, Coat-envez, Coatydeniel, Coatquénec, Coatlaëron, Coat-Boulouarn, Coatéval, Gorrecoat, Pen-ar-Choat et Lanhoadec.

Selon l'étymologie des villages et des lieux-dits, on découvrait à Milizac beaucoup de lieux incultes, couverts d'ajonc, de genêt et de bruyère, plantes qui se disent en breton : Lan, balan, brug. Témoins les hameaux ci-après : Le Lan, Lannic, Lanner, Keralan, Kervalan, Harz-Brugec (La Haie-Bruyère). Un seul lieu-dit rappelle une surface cultivée : Kerganabren qui serait une évolution de Kerganabeg c'est-à-dire, champ où croît le chanvre. Lervir signifie conserve de peaux (Ler = peau et mir = conserve). Tous les noms de lieux que nous venons de définir attestent une particularité propre à chacun d'eux, au moment de l'arrivée en Armorique des Bretons d'Outre-Manche, soit aux V^{ème} et VI^{ème} siècles. Mais on pense généralement que ces immigrants ne firent que se superposer à une population autochtone plus ancienne que les historiens désignent sous le nom d'Armoricains. Milizac leur doit probablement deux noms de hameaux : celui de Henger et de Kerhenger qui en français s'écrivent Henguer et Kerhenguer. "On y trouvait des landes et des marais et quantité de terres en friche sur cette infertile commune " (1829) (Voyage dans le Finistère de J-F. BROUSMICHE)

Beaucoup de noms de Communes et de lieux-dits de Bretagne ont, depuis des siècles, à côté de leur forme française, une forme bretonnante vivante pour les centaines de milliers de Bretons qui parlent breton en 1985. Ces formes bretonnes des noms de lieux ont été le plus souvent ignorées par la signalisation routière qui s'est mise en place depuis l'entre-deux-guerres et surtout depuis une vingtaine d'années. "

Yann MORVAN (1987)

II - SES ORIGINES ET SES RACINES

" L'origine du nom de MILIZAC est très discutée : Milizac, Mélisac, Milisac, Milizag ou Mélizag. Pour Messieurs Loth et Largillière ainsi que pour le Chanoine Falc'hun, elle aurait son origine dans le nom d'un lieutenant ou centurion romain nommé Milétius, commandant en Armorique d'un Etablissement Militaire gallo-romain (fundus militiacus), implanté à l'emplacement actuel du Bourg.

M. Jourdan de la Passardière, défenseur d'une étymologie bretonne, considère que Milizac ne serait que l'évolution de Mel ou Maël (maël : fief), soit le fief d'Izac. Maël-Izag ou Moulin du Comte d'Izac ou chef guerrier Izag.

.../...

" On compte seulement dix noms en "ac" en Basse-Bretagne (Breiz-Izel) : Milizac, Irvillac, Scrignac et Callac pour le Nord ; Brieg (autrefois : Briziac), Mellac, Inzinzac-Lochrist, Carnac, Sulniac et Muzillac pour le Sud, dont un seul pour le Léon : MILIZAC. En Loire-Atlantique, on trouve : Stêr Izag (affluent de la Vilaine), au sud de Redon. " Les noms qui se terminent en AC sont rares en Basse-Bretagne et fréquents en Haute-Bretagne (Breiz-Uhel) où ils sont davantage d'origine latine ou romaine.

" Dans la Gaule Romaine, l'Ancien Régime et le Moyen-Age, les noms de Communes et de villages en "ac" se terminaient en effet par "ac" pour ceux qui sont d'origine ou de création romaine ou latine comme beaucoup de noms du Sud de la France (Poitou, Limousin, Aquitaine, Guyenne et Gascogne) et par la terminaison "ag" pour ceux qui sont essentiellement d'origine bretonne.

Sud : Armagnac, Archiac, Bergerac, Bédénac, Cognac, Jarnac, Jonzac, Mauriac, Aurillac, Moissac, Nérac, etc.

Nord : Callag, Loudieg (Loudéac), Merdrignag, Muzillac, Nivillag, Karnag, Mesag, Melizag et Stêr Izag (rivière)..

Ainsi, le nom de Commune Milizac, en breton Melizag serait d'origine bretonne et non latine ou romaine. Au Sud de Redon, l'affluent de la Vilaine, la rivière d'Isac ou d'Izag, autrefois Stêr Izag, en Loire-Atlantique, le témoigne : Maël-Izag ou Moulin du Comte d'Izag est devenu Mélisac, Milisac puis Milizac. On le trouve ainsi dans les registres paroissiaux d'avant la Révolution Française. (Carte du Duché de Bretagne de 1513). Cependant, le Léon compte aujourd'hui 35 noms en Plou ou en Gwi (43 % des paroisses). En Bretagne, les noms en ac peuvent indiquer que la bretonnisation ne fut que progressive, voire incomplète.

L'établissement officiel du christianisme en Bretagne remonte au Vème siècle correspondant avec l'arrivée des Bretons d'Outre-Manche et la fondation de la plupart des agglomérations bretonnes s'inscrit aux environs de 1050 - 1150.

Aussi, dans la toponymie des noms de villages et Communes, Milizac et Briziac (aujourd'hui Briec) seraient-ils des archaïsmes ou des noms de lieux très anciens, bien que bretons, témoins de l'époque gallo-romaine. ? "

Adrien MILIN (1996)

III - UN PEU D'HISTOIRE - MILIZACSES ORIGINES ?

" Bretonne ou latine ? L'origine du nom de MILIZAC est très discutée. Selon MM. Loth et Largillière, MILIZAC trouverait son origine dans le nom d'un lieutenant romain, Milétius, commandant d'un fundus militiacus, établissement militaire gallo-romain qui se serait trouvé à l'emplacement actuel du Bourg. Cette hypothèse semble également être celle retenue par M. le Chanoine F. FALCH'UN, (Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique) qui note qu'en 1789, MILIZAC ou MILISAC, les deux orthographes ayant été utilisées, est la seule paroisse du LEON à posséder un nom en -ac- D'autre part, la carte des anciens diocèses bretons publiée par Aurélien de Courson dans son édition du Cartulaire de Redon en 1863, ne révèle qu'un seul nom en -ac- en Léon (Milizac), aucun en Tréguier, cinq à Saint-Brieuc, six en Cornouaille, dix-huit à Vannes, dix-huit à Saint-Malo, quatre dans le petit territoire de Dol et quatorze dans les cantons bretonnants de Nantes. De même, au nord-ouest de la Basse-Bretagne, des rives de l'Odette à la baie de Saint-Brieuc, on compte une centaine de paroisses en -Plou -, pour quatre noms en -ac- (Milizac, Irvillac, Scrignac, Callac). Cette répartition géographique peut fort bien coïncider avec celle des établissements gallo-romains en Armorique. Située sur la route de Lesneven au Conquet, Milizac pourrait avoir été l'un de ceux-là. Cette hypothèse est encore renforcée par le fait qu'à l'origine GUIPRONVEL et MILIZAC sont mentionnées comme une seule et même paroisse. Les noms en GUI ou GUIC ont une origine latine : vicus, bourg, agglomération, par opposition à la campagne. Ces noms ont ensuite évolué en -PLOU-, mais la traduction bretonne conserve cependant cette origine. Gwitalmeze pour Ploudalmézeau, par exemple. Ces remarques ne permettent pas de nier une présence romaine dans notre Commune. (Le Finistère Pittoresque de TOSGER)

Tout aussi convaincus sont les défenseurs d'une étymologie bretonne. Ainsi, M. JOURDAN de la Passardière considère que MILIZAC ne serait que l'évolution de Mel ou Maël Izac, soit le fief d'Izac, ce qui rejoindrait la prononciation bretonne de Melizac. Cette hypothèse s'appuie sur l'existence d'autres noms de même consonance, Coat-Méal, Maël Carhaix, Maël-Pistivien. Enfin, certains estiment également qu'il n'est pas impossible de voir dans le nom de Milizac celui de Vizac, ruisseau de Pen-ar-Chréac'h. Le nom de ce ruisseau étant attribué dans certaine minute notariale (1770) à une terre proche du CURRU. Milizac signifierait donc l'eau ou rivière du Vizac. (Meal-dour : eau minérale)

Autre point également intéressant, jusqu'à la Révolution Française, Guipronvel et Milizac ont constitué une seule et même paroisse, Guipronvel, bourg primitif, aurait perdu en faveur et ne serait alors devenue qu'une simple trêve (c'est-à-dire paroisse non desservie par un prêtre résidant) de Milizac. De quelle époque date cette suprématie ? Il est très difficile de répondre, compte-tenu des documents que nous possédons (1410 environ). Y aurait-il d'autres hypothèses que celles avancées ci-dessus ? Nous serions très heureux de les connaître. "

Louis CALVEZ (1978)

IV - L'ORIGINE DU NOM DE VILLAGE : MILIZAC

" Bretonne ou latine ?... l'origine du nom de lieu MILIZAC a été très discutée dans le passé. Sachons d'abord que la plupart des paroisses bretonnes portent le nom de leur Saint Fondateur. Or, Milizac, à l'origine, n'était pas une paroisse et n'avait donc pas de Saint Fondateur. L'étymologie de son nom a fait l'objet de plusieurs hypothèses émises par différents historiens. Une seule nous paraît vraisemblable : c'est celle proposée par M. JOURDAN de la Passardière qui considère que le nom de lieu MILIZAC serait l'évolution de Mel ou Maël et de ISAC, anciennement ISAAC ce qui rejoint la prononciation bretonne de Mélisac. Mel, Meal ou Maël, seul ou en composition, est bien attesté dans les noms propres vieux-bretons. Il signifie Fief ou Seigneurie. Izac ou Isaac est un nom d'origine biblique tels que : Jacob, Adam, Elie, patronymes très

répandus parmi les Bretons. Méilizac signifierait donc FIEF d'ISAAC évolué en IZAC et serait par conséquent un nom breton. D'ailleurs, Maël ou Mel est attesté dans plusieurs noms de communes en Bretagne ; citons : Mellac, Melgven, Plœrmel, Maël-Carhaix, Maël-Pestivien, Coat-Meal. Que Meal se soit transformée en mael, mel et mil, rien d'étonnant.

Selon MM. Loth et Largillière, Milizac trouverait son origine dans le nom d'un lieutenant romain Milétius commandant d'un Fundus militiacus, établissement gallo-romain qui se serait trouvé à l'emplacement du bourg. Nous trouvons que c'est là une manière bien savante d'interpréter les noms de lieu d'origine bretonne. La théorie selon laquelle les noms de lieux bretons se terminant par le suffixe -AC- sont généralement d'origine gallo-romaine, ne semble pas s'appliquer à Milizac. Pourquoi le camp romain de Pen-Lédan découvert près du Folgoad (GUIQUELLEAU) ne porterait-il pas un nom se terminant par -AC-? Toutefois, on ne peut douter de l'occupation ancienne du territoire de Milizac par une légion romaine quand on sait qu'il existe encore, aujourd'hui, dans cette commune, un village portant le nom de Kérouman ou Kéroman (village romain) et un ancien camp romain au hameau de "La Motte" proche de la R.D. N° 26 (Parc des Loisirs) ainsi que le lieu-dit KERHENGUER, en breton Kerhenger (Ker-Hen-Ker) qui veut dire en ancien breton : le village de la très ancienne Place Forte. Il s'agit évidemment d'une place forte gallo-romaine.

Pour corroborer l'hypothèse de M. JOURDAN de la Passardière, disons encore que le suffixe Izac a formé de nombreux mots composés. Citons : Bodisac, Coatizac, Crenisac, Guersac, Guernisac, Kerisac, Quizac, Pontisac, Poullisac, Pradisac, le Visac. Isac est donc un nom d'homme dérivé du nom biblique Isaac, fils d'Abraham. Il faut admettre que la plupart des toponymes du pays de Léon sont d'origine bretonne et non gallo-romaine. Hélas ! beaucoup d'entre eux ont été abusivement francisés et parfois on a de la peine à retrouver leurs racines bretonnes. " Yann MORVAN (1987)

Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie par H. PERENNES (1934)

V - MILIZAC OU MELIZAC

" M. Loth pense que Milizac était un ancien fundus, fundus Militiacus. M. Jourdan de La Passardière attribue une autre origine au nom de Milizac. "Izac, écrit-il, est un nom d'homme que l'on rencontre très fréquemment. Milizac se dit en breton Mélizac, mot qui se décompose rationnellement en Mel et Izac. Nous venons de dire qu'Izac est un nom d'homme ; quant à Mel, contraction de Mael, il a le sens de fief, seigneurie et se retrouve dans un certain nombre de lieux : Maël-Carhaix, Maël-Pestivien, Mezle, Mellac etc.". On peut donc traduire Milizac ou Mélizac par fief, seigneurie d'Izac. Ce bourg était le centre principal d'une vaste région forestière appelée Coatmaël ou Coatmeal qui s'étendait vers Saint-Renan et Plabennec. On le trouve nommé Trediseac vers 1173. "

"Brest et sa Région " de Louis LE GUENNEC (1981)

" Milizac est l'une des onze Paroisses du Doyenné de Plabennec. Elle a comme limites : au Nord : Plouguin, Guipronvel, Tréouergat ; à l'Est : Lambézellec et Bourg-Blanc ; au Sud : Saint-Renan, Plouzané, Guilers, Bohars ; à l'Ouest : Plourin, Lanrivaroé et Brélès.

Quelle est l'origine du mot "Milizac" ? M. Jourdan de la Passardière l'interprète dans le sens de Mel ou Maël Izac, le fief d'Izac, et il note que la prononciation bretonne est Mélizac. D'après Loth et Largillière, Milizac serait un fundus militiacus gallo-romain, et M. Largillière fait observer à ce propos que Guipronvel, trêve de Milizac avant la Révolution, a dû être la paroisse primitive : "la preuve en est que l'éponyme de Guipronvel a son nom répété dans celui de la seigneurie de Saint-Romel (ou Saint-Ronvel), en Guipronvel (B, C, D, 1912, pp. 263-267), et dans celui de Kéronvel, en Milizac.

Milizac appartenait à l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon et dépendait de Lesneven comme subdélégation, du siège royal de Brest au point de vue judiciaire. On y comptait à la fin de l'Ancien Régime, 1.800 communians (habitants), y compris ceux de Guipronvel, sa trêve. La population est aujourd'hui de 2.007 habitants. "

Chanoine G. ELIES (1921)

VI - COMMUNES BRETONNES ET PAROISSES D'ARMORIQUE

" Au nord-est, Milizac et sa trêve Guipronvel sont le noyau certain d'une autre primitive que Couffon baptise Plou-Brohmael en suivant ici Largillière comme pour Guicquelleau. Le fait que Guipronvel soit la trêve et Milizac la paroisse, l'amène cependant à écrire : Les Bretons s'installèrent à Guipronvel (Plou-Brochmael) qui fut leur église primitive. Plus tard, à une autre époque indéterminée (1410 environ), Milizac reprit son importance et Guipronvel en devint trêve. Il est possible, cependant, que Milizac ait été évangélisé avant l'occupation bretonne. Le rapport des superficies de Guipronvel (8 km²) et de Milizac (33 km²), le lien de subordination de la première à la seconde, l'absence de toute attestation d'une forme du type Plou-Brochmael rendent cette hypothèse bien suspecte. Il nous paraît irréfutable que Milizac ait été une paroisse gallo-romaine dont la présence en cette région n'est sans doute pas sans rapport avec le voisinage de Brest en qui les thèses les plus récentes reconnaissent la Civitas Occismorum où s'implanta un évêché gallo-romain après que le chef-lieu des Osismes y eut été transféré de Carhaix comme cela fut le cas de Corseul à Alet (114).

Le problème posé par Guipronvel peut alors être éclairé par un rapprochement avec Muzillac, autre paroisse gallo-romaine où coexistaient deux centres, Muzillac proprement dit et Bourg-Paul, fondation bretonne qui finit par emporter le titre paroissial, Muzillac en devenant la trêve. Un phénomène semblable de cohabitation se serait ainsi produit à Milizac, à ceci près que le centre gallo-romain aurait ici eu le dessus.

A l'ensemble Milizac-Guipronvel, il faut encore rapporter Tréouergat qui prolonge Guipronvel à l'ouest et Lanrivaroé (rare exemple, dans la tradition bretonne, de culte de martyrs, ce qui au moins atteste que cette région fut l'objet d'une compétition). "

.../...

VII - LES PAROISSES GALLO-ROMAINES ET LEUR IMPLANTATION

" Dans toute cette étude nous avons constamment, et pour tout dire sans vergogne, utilisé l'expression "paroisse gallo-romaine" pour désigner des circonscriptions ecclésiastiques anciennes portant soit un toponyme en ACUM, soit un nom dont l'origine gauloise ou gallo-romaine n'était guère douteuse.

Il convient néanmoins de nous interroger sur le point de savoir si ce terme de "paroisses gallo-romaines", pour être commode, n'est pas abusif. Que peut-on dire, en effet, d'assuré à leur sujet ?

Il s'agit de circonscriptions à caractère religieux. Nous n'avons rencontré que deux cas où l'on puisse déceler un embryon de dualité entre la paroisse et la circonscription portant un toponyme gallo-romain : il s'agit d'une part de Milizac et Guipronvel, sa trêve ; d'autre part, le Bourg-Paul et Muzillac, sa trêve. Dans les deux cas, l'on constate que sont juxtaposés dans un même ensemble paroissial deux centres, l'un breton, l'autre gallo-romain, et l'on ne peut exclure qu'il y ait là coexistence d'une formation ecclésiastique bretonne et d'une formation civile gallo-romaine. "

" Nous en concluons :

◆ que les paroisses anciennes en AC sont les héritières de communautés chrétiennes gallo-romaines préexistant aux missions des Saints (moines de Cornouailles, du Pays de Galles et d'Irlande) qui ont organisé la chrétienté bretonne en Armorique (cette conclusion ne vaut bien entendu que pour les paroisses anciennes que nous avons identifiées sous le terme "primitives gallo-romaines" et non pour les autres toponymes en AC, eussent-ils été repris ultérieurement pour dénommer des paroisses plus récentes: Guillac, Rouillac...) ;

◆ que ces paroisses n'ont pas été ignorées par les immigrants bretons mais que, s'ils ont pu y implanter leur langue, ils ne se sont pour autant pas trouvés à même de leur imposer un nouveau nom plus conforme à leurs traditions, ce qui peut signifier, soit qu'ils n'étaient pas assez nombreux en ces lieux pour y faire table rase des structures antérieures, soit qu'en règle générale ils ne créaient des paroisses de type breton que là où la population autochtone n'était pas encore christianisée. Nous verrons que chacune de ces deux hypothèses contient une part de vérité, les cas de Briec, Pédernec, Plouguer, Muzillac et Milizac, déjà cités, représentant sans doute les points où elles se rejoignent.

Il convient maintenant, pour mener notre réflexion à son terme, d'aller à la recherche des enseignements que la dispersion des paroisses gallo-romaines sur le territoire de la Bretagne peut nous fournir.

Ces paroisses, en effet, bien loin de parsemer en opus incertum le territoire breton, ont une implantation qui ne peut être le fait du hasard. On les trouve ainsi :

A l'emplacement des anciennes cités gallo-romaines, Corseul, Alet et Vannes. Il est à remarquer en outre que si Civitas Aquilonia, Civitas Occismorum et Vorigium (Carhaix) n'ont pas laissé de trace dans le réseau paroissial (à part ces nombreuses croix qui ont sans doute relayé les stèles de la Cité des Osismes), on trouve, dans la proximité immédiate des deux premières, Milizac et Briec qui témoignent au moins d'un début de christianisation des campagnes à partir de ces centres urbains. Et que le dessin très particulier de Plouguer qui forme anneau autour de Carhaix ne permet pas d'exclure que deux paroisses, l'une bretonne, l'autre gallo-romaine, aient coexisté là depuis les origines. "

"Communes Bretonnes et Paroisses d'Armorique" de Erwan VALLERIE. (1985)

MILIN : "moulin", du vbr. molin, mbr. melin, breton : milin (gallois et cornouaillais : melin). Ce nom se présente sous trois formes principales : melin, la plus ancienne, milin ou meilh. D'où, avec la term. vbr. -or > -eur, -er et -our caractéristique des noms de métiers, les mots vbr. molinor, mbr. et br. miliner qui désignent le meunier (meliner > miliner ou meilhour). Les mots milin et meilh n'ont peut être pas la même origine (cf. irl. meile moulin à bras). Le terme est fréquent dans les noms de lieux sous les formes Meilh 29, Meil 22 - 29, Meil - 29, Melin 29 - 56, Milin 22 - 29. En effet, on trouve notamment le nom de famille MELIN à Ploemeur dans le Morbihan. 1.- Melin 1750 cf 56, Mellin cf 22, Le Meliner cf 56, Le Melinaire cf 22.

VIII - L'ORIGINE DU NOM DE MILIZAC

" En arrivant au Bourg de Milizac, nous avons été frappés par le panneau bilingue : Milizac - Melizag

Melizag ?... Cela paraît surprenant, car les bretonnants disent habituellement "Milizac", et telle est aussi la proposition de Bernard Tanguy.

Il est vrai que Mélizag viendrait de l'anthroponyme gaulois "Mélisos", un dérivé d'un nom d'homme gaulois, Mélis, de "melo", miel, que l'on trouve aussi dans le mot irlandais "Milis" et le gallois "melys", doux, et aussi le vieux-breton "milis" que l'on trouve dans le nom d'homme UIUMILIS, cité en 878 dans un acte de l'Abbaye de Redon. MILIZAC, ancien nom du village de Saint-Vincent en Persquen (Morbihan), en serait une variante, correspondant à MELISEY en Haute-Saône et à MELISEY dans l'Yonne.

En tant que paroisse, Milizac faisait partie d'une ancienne "ploue" dont le bourg était GUIPRONVEL, le gwik, le bourg de saint Bronvel "

" Quant à la terminaison "ac" de Milizac, elle correspond au suffixe gaulois - acos, acus, acum, utilisé en Gaule, dans les noms désignant de grands domaines agricoles ou ruraux. Cette forme -ac se retrouve dans IRVILLAC, MELLAC, SCRIGNAC et aussi dans BRIZIAC devenu BRIEG, et dans NUILIAC qui se composait de SAINT-THURIEN, QUERRIEN, LOCUNOLE, TREMEVEN et le cœur de QUIMPERLE. Cette terminaison -ac, qui a parfois évolué en breton en -oc, -ec, -euc, s'est conservée en Armorique. Mais elle a abouti à "é", là où l'on parlait le roman, ancêtre du français. "

"Va Bro, Gwechall ha Breman" de Skolig-al-Louarn - Plouvien (1992). Anna-Vari ARZUR

A MILIZAC, le 18 septembre 1998
A. MILIN

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MILIZAC (FINISTÈRE) (1000 - 2005)

RECUEIL HISTORIQUE

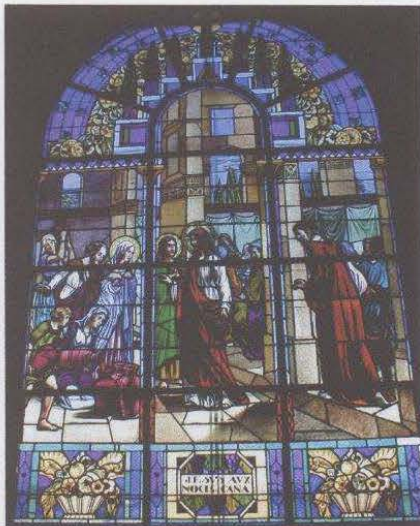
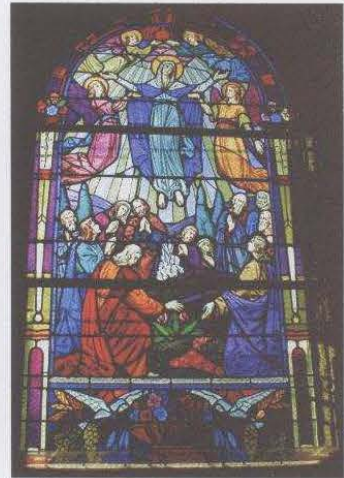
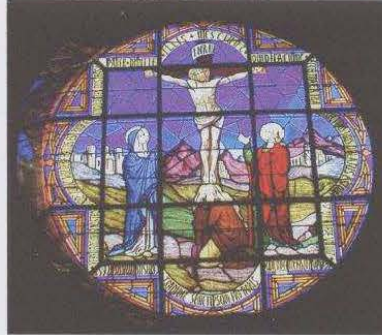
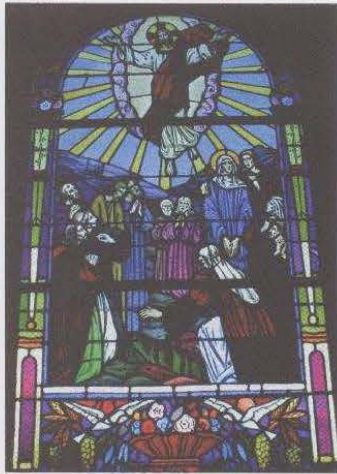
TABLE DES MATIÈRES

. Le Patrimoine des Communes du Finistère – Flohic Editions - (1998)	4
. Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul - Notice historique (2006) (XVII ^{ème} siècle)	6
. An Iliz Goz – La Primitive Eglise Paroissiale (An 1000 – 1200 environ)	9
. Les Seigneurs du Curru en Milizac et la Fondation de la Vieille Eglise Paroissiale (An 1000)	11
. Une Enigme de l'Histoire Religieuse de l'Eglise de Milizac (An 1200)	12
. Une Eglise aurait existé à Kerhuel en Milizac vers 1200. Mythe ou Réalité ?	15
. La Chapelle ou l'Eglise Paroissiale Primitive de Kéronvel - Ses Origines	16
. Les Croix et Calvaires de Milizac (Yves-Pascal Castel) (Inventaire 1980)	18
. Vitraux du Chœur : La Nativité – La Sainte Famille – La Crucifixion (Lubin – 2005)	25
. La Croix Pectorale des Abbés de Saint-Mathieu – Landévennec – (1985)	28
. La Croix Pectorale en ivoire – Plougonvelin – Le Pays de Léon (Michel de Mauny – 1977)	29
. Etude sur Milizac - Melizag (Anna-Vari Arzur - Plouvien) (Skolig-al-Louarn) (1992)	31
. Tableau synoptique des Recteurs et Vicaires de Milizac (H. Kérouanton) (1334 – 2006)	35
. Photos : Chemin de Croix – Bannières et Statues de Sant Per et de Sant Paol (2005)	38
. Répertoire des Biens de l'Eglise de Milizac (Couffon et Le Bars) (1959 et 1988)	39
. Le Finistère Pittoresque (Pays de Léon et du Tréguier) (G. Toscer) (1977)	45
. Les Cloches de Milizac (Marie – 1946 et Jeanne - 1953) (Joël Lubin) (2005)	49
. Dictionnaire des Noms de Communes du Finistère (Bernard Tanguy) (1990)	51
. L'Eglise et les Vieux Manoirs – Le Finistère Monumental (Louis Le Guennec) (1981)	53
. Patrimoine Architectural - Le Patrimoine Religieux - (C.C.P.I. – Le Pays d'Iroise) (1997)	57
. Les Monuments Religieux – Sites et Découvertes – (Jean Lescop) (1994)	58
. Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul (2006) (A. Milin) (XVII ^{ème} siècle)	61
. La Chapelle Sainte-Anne (2005) (A. Milin) (XVI ^{ème} siècle)	63
. Consécration de l'Eglise de Milizac (Chœur et transept) (Mgr Duparc - 11 mars 1926)	67
. Annales Généalogiques de la Famille Gilart de Kéranflec'h (Louis de Poulpiquet, fils) (1992)	71
. Messire Jean Kérébel (1550 - 1620), Recteur de Milizac (1583 – 1620) (A. Milin - 1993)	73
. Monsieur l'Abbé Hervé Kérouanton, Recteur de Milizac (1919 – 1930) (A. Milin - 1986)	75
. Cartulaire de l'Abbaye de Redon (VIII ^{ème} – XII ^{ème} siècles) (An 801)	77
. Acte du Saint-Siège du 25 janvier 1334 (n° 183) (Recteur Pencalet) (Peyron) (1910 et 1912)	81
. Enquête sur la Mendicité à Milizac en 1774 par Mgr de La Marche, Evêque de Léon	85
. Album de photos des Statues et Vitraux de l'église (Joseph Jestin et Jo Le Jeune) (2005)	87
. Guipronvel – Eglise Notre-Dame de Bonne Nouvelle (Jean Lescop) (1991)	91
. Paroisse de Guipronvel – Notice Historique - (Peyron et Abgrall) (1912)	93
. Topologie des Paroisses du Léon - Melisac - (François Jourdan de la Passardière) (1907)	104
. La Bretagne vue du ciel – Vues aériennes de Milizac et Carte postale de l'église (1999)	107
. Paroisse de Milizac (Diocèse de Léon) – Notice Historique – (H. Pérennès) (1934)	109
. Noces d'Or Sacerdotales de M. l'Abbé Jacob, recteur de Milizac de 1895 à 1919 (1917)	120
. Carte des Edifices Religieux de Bretagne (Basiliques, Cathédrales, Monuments, Armoiries)	122
. Bibliographie : Recueil Historique de l'église de Milizac. Ouvrages et Editions consultés.	124

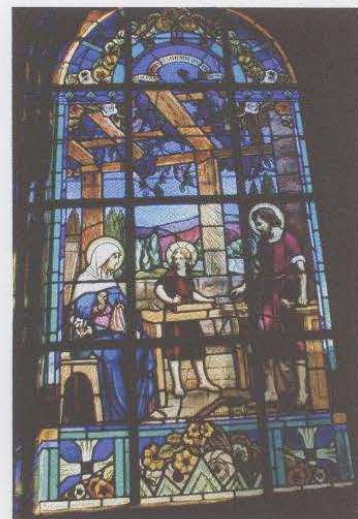
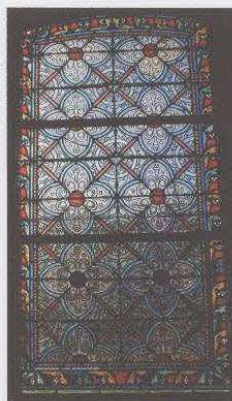
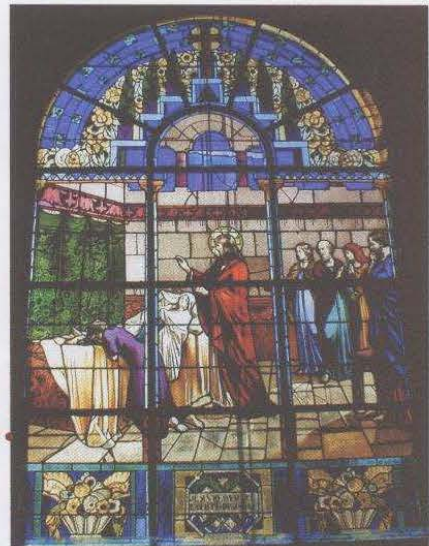
Le 10 février 2006

A. M.

ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL - MILIZAC



Quelques
vitraux
de l'église.



34

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MILIZAC (FINISTÈRE)
RECUEIL HISTORIQUE (1000 – 2005)
B I B L I O G R A P H I E

1. Dictionnaire de BRETAGNE (Historique et Géographique) (Ogée – 1843)
2. GALLIA Christiana In Provincias Ecclesiasticas (Bartholomaeus Hauréau)(1855)
Archiepiscoporum - Episcoporum et Abbatum – (Tomum Quartum Decimum)
3. Recueil des Actes de Jean IV de Montfort (1357-1399) et de Jean V (1402-1442)
Ducs de Bretagne
4. Actes du Saint-Siège concernant les Evêchés de Quimper et de Léon (Cures ...)
Des XIII^{ème} – XIV^{ème} et XV^{ème} siècles (Tables : Peyron – 1915)
5. Catholicisme – Hier – Aujourd'hui – Demain - (G. Jacquemet) (Série F - 1956)
- Les Frères Prêcheurs - L'Ordre Dominicain – (Histoire : 1216 – 1953)
6. Répertoire Numérique de la Série L – Période Révolutionnaire (1790 – 1800 (an VIII)
(Henri Waquet - 1941)
7. Répertoire Numérique de la Série G - Le Clergé Séculier (Inventaires, aveux et baux ...)
- Milizac (147 G) : 1621 – 1787 - (Henri Waquet – 1920)
8. Topologie des Paroisses du Léon (François Jourdan de la Passardière – 1907)
Revue de Bretagne – Landévennec – Tome XLVIII - Juillet 1912 –
9. La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon de 1897 à 1934
10. Bulletins Diocésains d'Histoire et d'Archéologie de 1901 à 1940
(Peyron et Pérennès)
11. Bulletins de la Société Archéologique du Finistère de 1873 à 1972 (J. Charpy)
Et Tomes annuels de 1973 à 2004 (Histoire et Patrimoine)
12. Landévennec – Aux Origines de la Bretagne – (Jean-Yves Cozan – Jean de la Croix)
(Fleuriot) - XV^{ème} Centenaire de la Fondation de l'Abbaye (485 – 1985)
13. Communes Bretonnes et Paroisses d'Armorique – Erwan Vallerie – 1986 –
14. Les Origines de La Bretagne – Léon Fleuriot - (Payot – 1980) –
15. Histoire de la Paroisse – Les Paroisses Bretonnes Primitives (Bernard Tanguy – 1990)
16. Les Premiers Bretons d'Armorique (Giot – Guigon et Merdrignac – 2003)
17. Chroniques Oubliées des Manoirs Bretons (Tome V) (Yves Lulzac – Novembre 2005)
18. Registre Paroissial de MILIZAC (Finistère) – (Mémoires des Recteurs : 1900 – 1995)

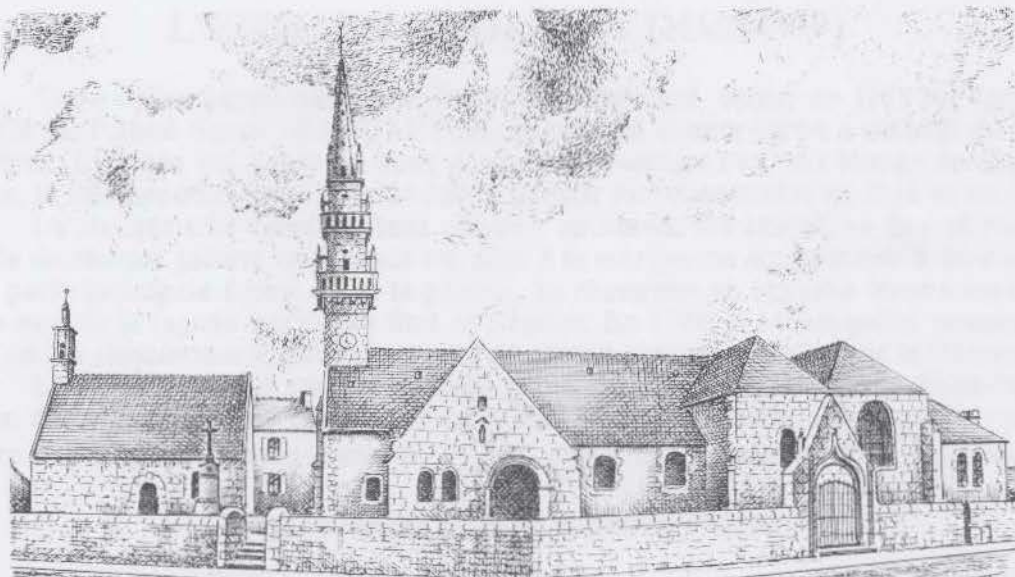
A Milizac, le 28 février 2006

A. Milin



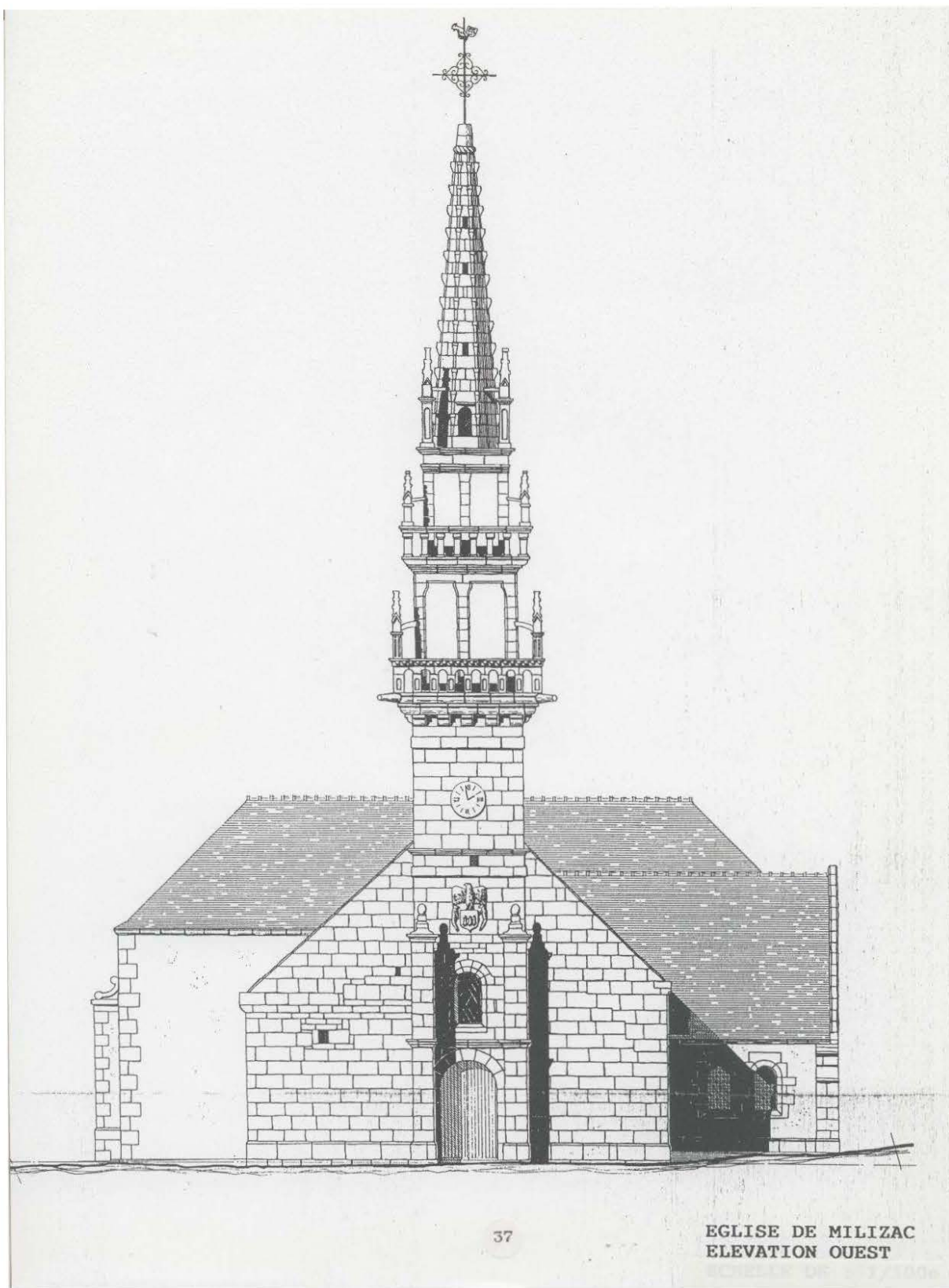
MILIZAC

PAYS
D'IROISE



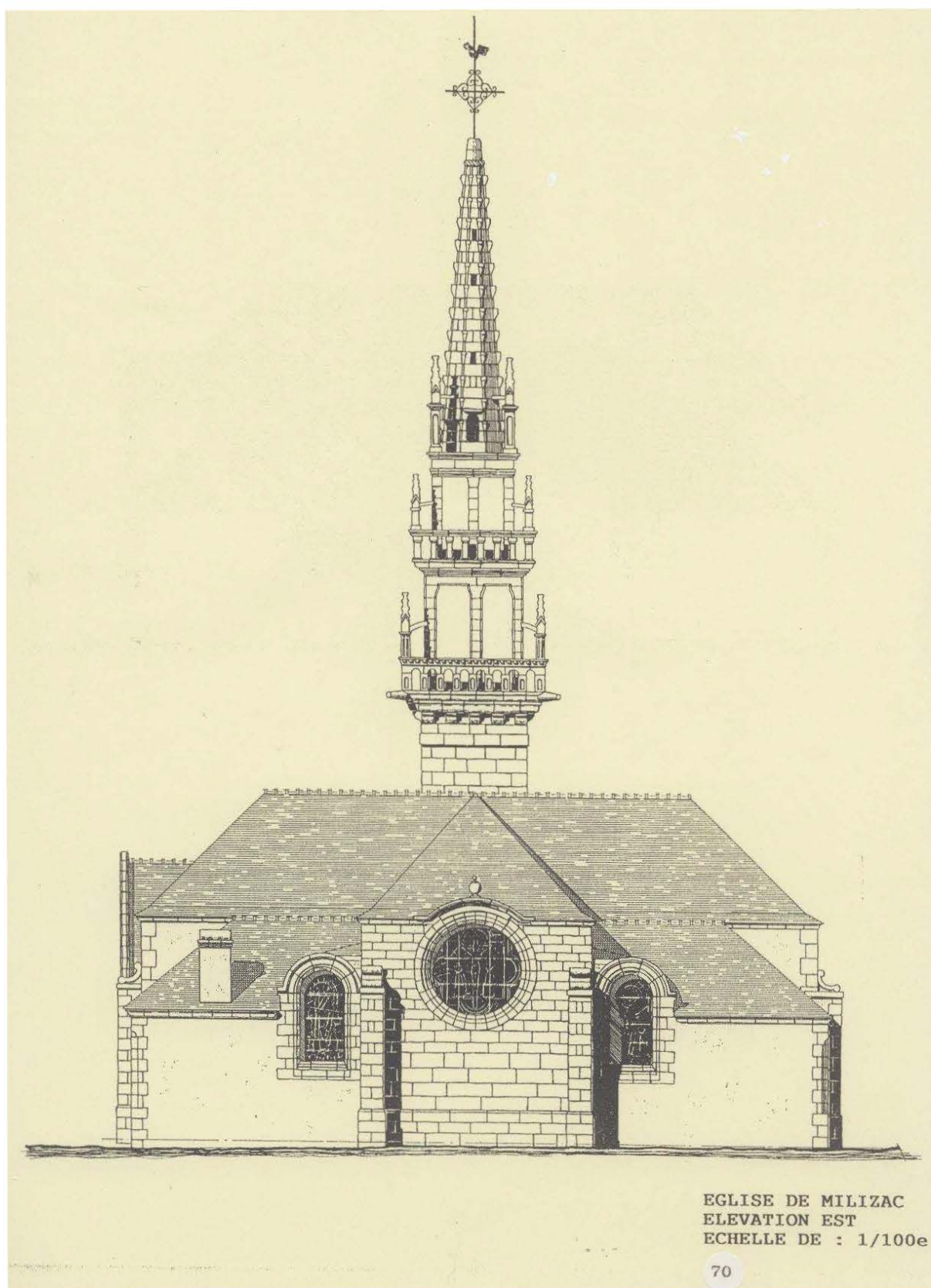
N°29238 - MILIZAC - Eglise et Chapelle

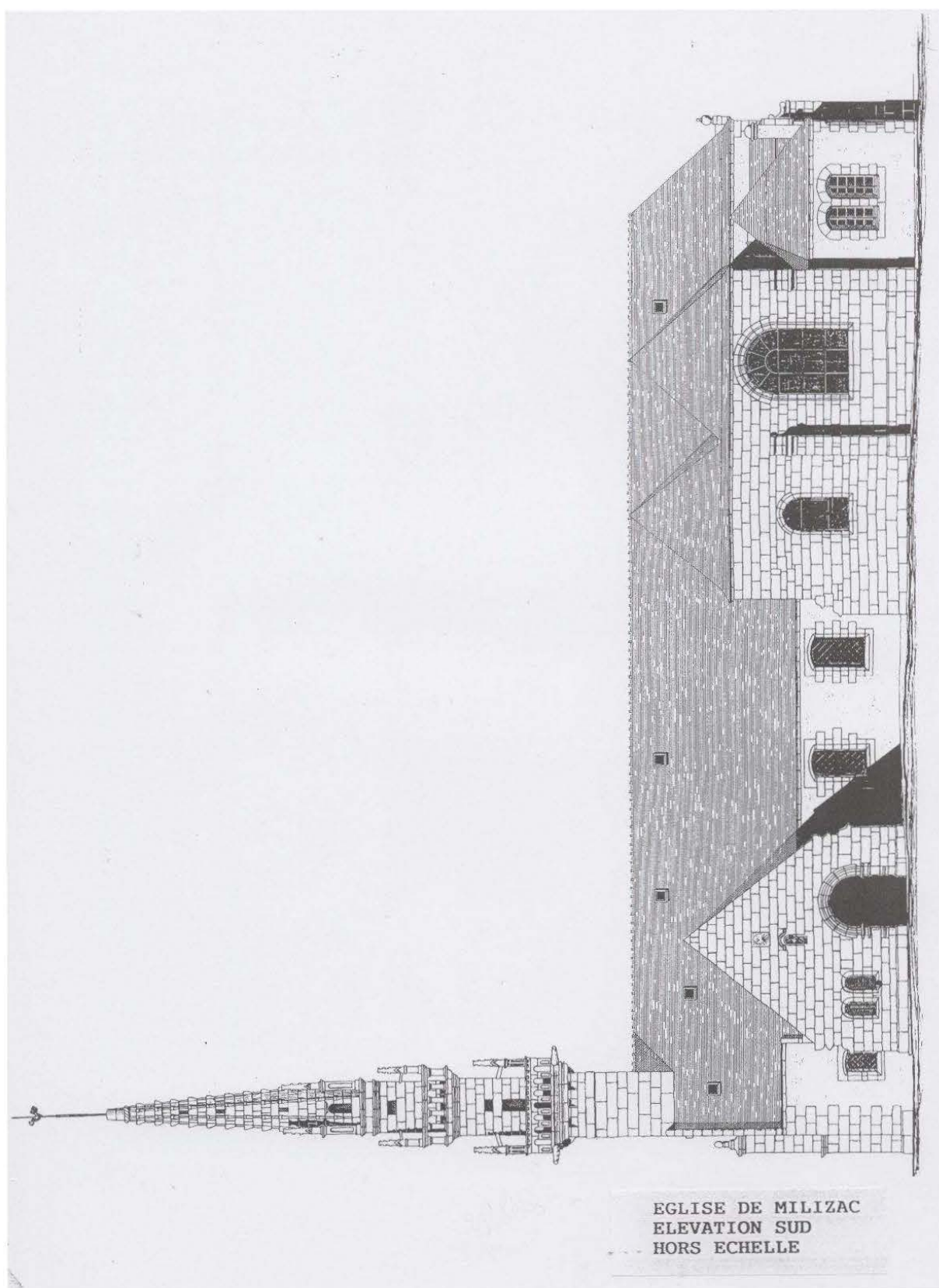
YVES
DUZORT 1932
YVES DUZORT 1932



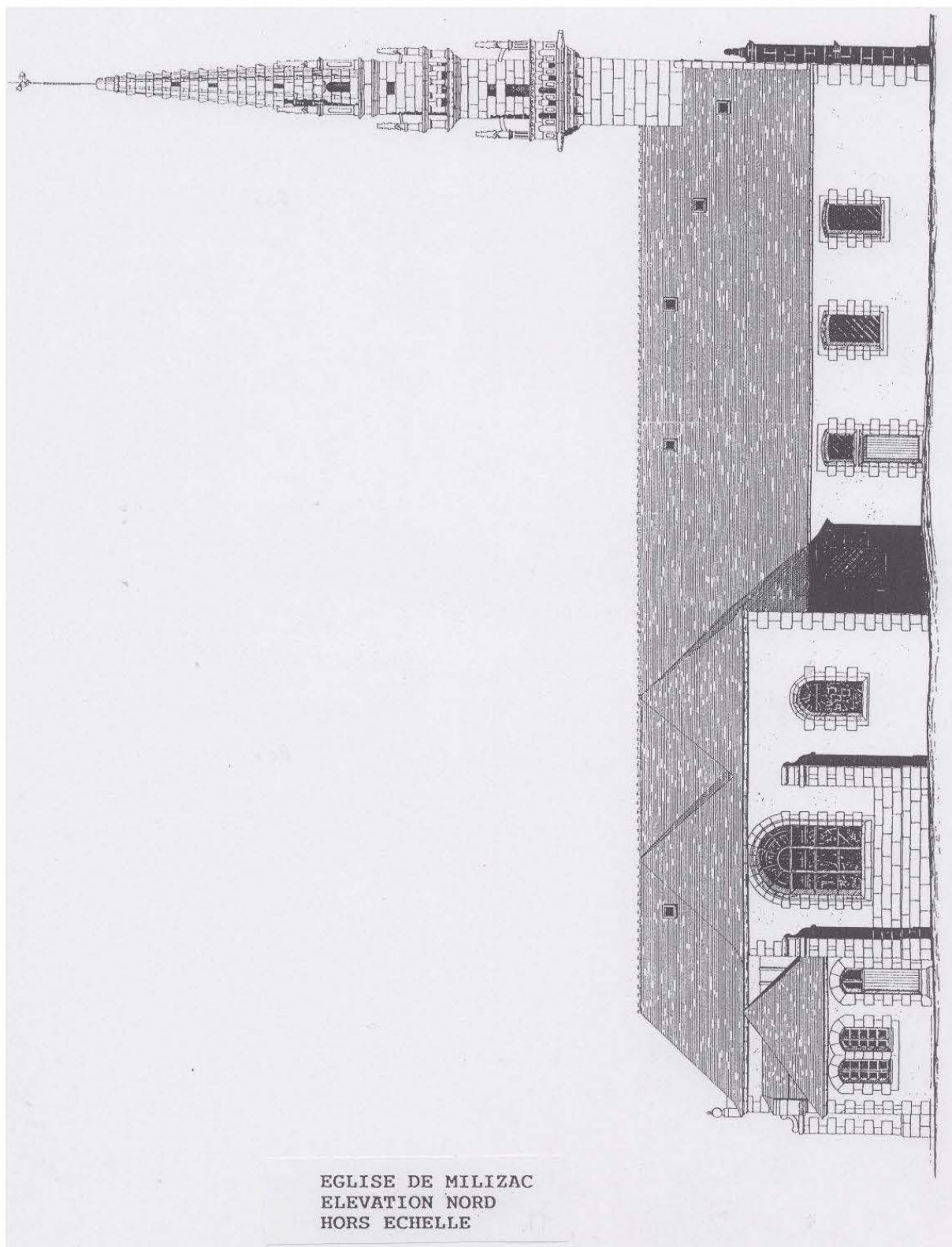
37

EGLISE DE MILIZAC
ELEVATION OUEST





EGLISE DE MILIZAC
ELEVATION SUD
HORS ECHELLE



EGLISE DE MILIZAC
ELEVATION NORD
HORS ECHELLE



Tombeau de Mgr François de La Marche (1729 – 1806)
Evêque de Saint-Pol-de-Léon de 1772 à 1791 (Révolution)